



■ L'activisme  
du Medef  
■ Les offres d'emplois  
Demandez notre supplément

## Un géant allemand

■ L'assureur Allianz lance son offre d'achat amicale sur la Dresdner Bank

■ Le nouvel ensemble pèsera à la Bourse plus de 100 milliards d'euros

■ Le capitalisme rhénan adopte les méthodes anglo-saxonnes mais tente de préserver un consensus social

Lire page 20

## Milosevic : histoire d'une reddition

- Notre envoyé spécial raconte les deux dernières nuits de liberté de Slobodan Milosevic
- Dans sa villa de Belgrade : psychodrame familial, coups de feu, menaces de tuerie et de suicide
- Le Tribunal pénal international salue son arrestation comme « un signe positif »

LES ÉTATS-UNIS et les Européens espèrent que l'arrestation de Slobodan Milosevic, dimanche 1<sup>er</sup> avril à Belgrade, sera la première étape vers la remise de l'ancien président serbe à la justice internationale. Pour M<sup>me</sup> Carla Del Ponte, procureur du Tribunal pénal international pour la Yougoslavie (TPIY), cette arrestation est « un signe positif qui va faciliter le transfert à La Haye [siège du tribunal] » de Slobodan Milosevic. Ce dernier a été inculpé en mai 1999 de crimes contre l'humanité par le TPIY pour les exactions perpétrées par les militaires et paramilitaires serbes au Kosovo. Le TPIY met aujourd'hui la dernière main à un deuxième acte d'accusation visant cette fois les horreurs commises en Bosnie.

Pour l'heure, M. Milosevic, qui a passé sa première nuit à la prison centrale de Belgrade, est poursuivi par la justice de son pays pour « association de malfaiteurs et détournements de fonds ». C'est à ce titre qu'il a été placé pour trente



- Belgrade, tranquille p. 2 et 3
- Washington, satisfaction p. 2
- La Yougoslavie et le TPI p. 4
- Premières heures de prison p. 4
- Récit : deux nuits de drame p. 14
- Document : l'accusation p. 16

jours - renouvelables cinq fois - en détention provisoire. Les autorités serbes ont indiqué qu'il avait accepté de se rendre, contre l'assurance que « l'enquête menée contre lui n'avait pas été ouverte à la demande du TPIY ou d'un gouvernement étranger ». Le Congrès américain a conditionné l'attribution d'une aide de 100 millions de dollars des États-Unis à Belgrade à l'arrestation de l'ex-président serbe.

L'arrestation de M. Milosevic a donné lieu, vendredi, samedi et dimanche matin, à de rocambolesques péripéties. L'un de nos envoyés spéciaux, Rémy Ourdan, fait le récit de ces quarante-huit heures qui ont vu le responsable de quatre guerres dans les Balkans menacer de se donner la mort avant de se rendre. Le psychodrame a duré deux nuits, ponctuées d'échanges de coups de feu et d'une scène d'hystérie familiale au cours de laquelle sa fille Marija a hurlé : « Papa, tue-nous, maman et moi, et suicide-toi ! »



F. POCHET/MUSÉE DU LOUVRE

## CULTURE Mécènes en peine

Le mécénat culturel est en France dans une situation paradoxale. Son utilisation dans les expositions ou les festivals alimente des soupçons de dérive commerciale. Mais il paraît de plus en plus nécessaire pour combler les carences de l'Etat devant une demande toujours plus forte des institutions culturelles. Suspucieux et peu incitatif, le système fiscal français ne favorise guère les vocations. Bercy bloque toujours devant le principe d'une déduction fiscale plus importante et plus cohérente. p. 30

## Les alliés du PS veulent du social

LES CONCLUSIONS du « séminaire » gouvernemental, présentées par Lionel Jospin, n'ont pas convaincu le PCF et les Verts. Le projet de loi de modernisation sociale, soumis au Sénat en avril, comporte un volet visant à renforcer la prévention des licenciements. Son examen offre aux alliés du PS l'occasion d'une nouvelle tentative pour obtenir du gouvernement un moratoire sur tous les plans sociaux dans les entreprises qui font des bénéfices. Les Verts demandent le respect de l'« amendement Michelin » sur l'obligation de négocier les 35 heures avant tout plan social. Ils évoquent un éventuel boycottage de Marks & Spencer et Danone.

Lire pages 8 et 9

## Gay, gay, marions-nous à l'hôtel de ville d'Amsterdam

AMSTERDAM de notre correspondant

Le gâteau était rose, le champagne était rosé, tout comme le décor de la salle qui abritait une cérémonie très médiatique, car unique au monde : les premiers mariages homosexuels. C'était à l'hôtel de ville d'Amsterdam, aux Pays-Bas.

Il était minuit passé, dans la nuit de samedi à dimanche. Ce 1<sup>er</sup> avril, à 0 heure, entrain en vigueur la première loi autorisant le mariage entre partenaires d'un même sexe. Hélène Faasen et Anne Marie Thus étaient toutes deux vêtues d'une traditionnelle robe de mariée, voile pour l'une, bouquet à la main pour l'autre. Sous les applaudissements, ces deux jeunes femmes, qui se considèrent comme « tout à fait ordinaires », se sont dit « oui », puis se sont sagement embrassées. « Nous ne sommes pas des pionnières. Nous sommes juste heureuses de pouvoir nous marier et d'avoir ce que nous voulons : une vie familiale normale », déclara Hélène. « Il me faudra du temps pour m'habituer à appeler Hélène mon épouse », répondit l'heureuse

élue. D'autres couples se sont ensuite passé la bague au doigt, pour le meilleur et pour le pire. A 72 ans, Ton a épousé son compagnon depuis 36 ans, Louis, 63 ans. Pas de cadeaux pour ces nouveaux mariés : « Cette cérémonie est le plus beau cadeau dont je pouvais rêver », confiera Louis. « Après toutes ces années, notre nuit de nocce sera une nuit comme les autres », ajouta Ton. Peter et Frank, eux, n'ont pas échangé les alliances. Et pour cause : ils avaient préféré se faire tatouer un anneau sur l'annulaire.

« Vous écrivez l'histoire », leur a dit Job Cohen, l'homme qui, avant d'être bourgmestre d'Amsterdam, défendit, en tant que secrétaire d'Etat à la justice, les nouvelles lois autorisant le mariage homosexuel et l'adoption d'enfants par des couples d'un même sexe. Une seule limite cependant : le droit à l'adoption est limité aux enfants néerlandais. Officiellement, parce que les Pays-Bas sont liés par des traités internationaux. Officieusement, « parce que notre nouvelle législation dépasse déjà la frontière couramment admise à l'étranger », reconnaît-on au ministère néer-

landais de la justice. En septembre 2000, 109 députés de la seconde Chambre avaient adopté la nouvelle législation, alors que 33 seulement s'y étaient opposés. Le Vatican s'était vivement élevé contre ce vote représentant à ses yeux « un grand danger » pour la société. Anne Marie, elle, compte bien faire usage de toutes ses nouvelles prérogatives. Elle engagera rapidement les démarches pour adopter l'enfant d'Hélène, né par insémination artificielle.

Ces cérémonies mettent fin à vingt ans de débats sur les droits des homosexuels aux Pays-Bas. Les Néerlandais sont dans leur grande majorité favorables à cette évolution. Cela fait longtemps qu'un homme ou une femme politique peut faire carrière sans cacher son homosexualité, et le « partenariat enregistré » remonte à 1998. Le mariage fera-t-il recette ? A la municipalité d'Amsterdam, on estime à 10 000 le nombre d'unions gays qui seront célébrées cette année, soit 10 % du total des mariages aux Pays-Bas.

Alain Franco



J. MUNICH/AP

## MIP TV A CANNES Au supermarché de la télévision

Bonne nouvelle pour les producteurs indépendants (en photo, l'équipe de la série « Fabio Montale » autour d'Alain Delon), alors que le marché international des programmes de télévision (MIP TV) ouvre ses portes lundi 2 avril à Cannes : le nouveau décret sur les obligations d'investissement des chaînes devrait déverser une nouvelle manne financière vers les sociétés de production. p. 22

## Les talibans et Massoud



OLIVIER ROY

POUR Olivier Roy, les talibans incarnent la revanche de l'étranger pachotoune, qui a dirigé l'Afghanistan jusqu'en 1979. Le commandant Massoud, l'un de leurs opposants les plus acharnés, sera en France mardi.

Lire pages 18 et 36

► www.lemonde.fr/afghanistan

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 403 - 7.50 F



Offre spéciale jusqu'au 30 avril 2001

### XM 2.5 TURBO DIESEL finition SX



Photo non contractuelle

## 26.023 Euros\* (170.700 Francs\*)

Décembre 2000, 8 CV, moins de 1500 km, peinture métallisée vernie, air conditionné automatique, direction assistée, freinage ABS, 4 airbags...

● GARANTIE UN AN PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE ● FINANCEMENT À LA CARTE

**CITROËN FÉLIX FAURE, moi j'aime**  
Fournisseur officiel en bonnes affaires

Paris 15 <sup>e</sup>	10, Place Etienne Pernet	01 53 68 15 15
Paris 14 <sup>e</sup>	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Cognières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Bezons (95)	30, rue E. Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau - RN7	01 46 86 41 23
Limay (78)	266, rte de la Noué-Port Autonome	01 34 78 73 48
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais - Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	ZI Corbas Mont-Martin, rue M. Mérieux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cugnot - Zac des Cadesteaux	04 42 78 77 37

\*Offre non cumulable avec d'autres promotions, réservée aux particuliers dans la limite du stock disponible, plus options éventuelles.

## Drôle d'Histoire

IMAGINONS le début du vingt et unième siècle comme une grande porte surmontée d'une inscription flamboyante : « Vous qui entrez, repentance immédiate. » Des foules de pénitents arrivent, chacun à quelque chose à se reprocher et à confesser, personne n'a la conscience tranquille, les tribunaux sont tournants, les accusés aussi, mais il y a parmi eux des individus particulièrement honteux, tatoués d'un drôle de chiffre : 68. C'est la marque de la Bête, plus maudite encore que le 666 biblique. Elle signale les infâmes qui ont décidé ment tous les défauts : totalitaires, terroristes, débauchés, illuminés, drogués, pédophiles, acharnés à détruire, par tous les moyens, la famille, le travail, l'Etat, la patrie, la propriété, la religion, l'école, l'université, le peuple, la bourgeoisie, la langue nationale, la simple morale.

Le tatoué 68 est un déserteur civique, un avorteur, un contracteur, un homosexuel non domestiqué, un hétérosexuel non catalogué, un corrupteur de la jeunesse, un séducteur de jeunes filles en fleurs, un raciste antiraciste, un fasciste larvé, un nihiliste ressuscité - bref, le Diable en personne. Il paraît que ce bizarre « 68 » renvoie à une période lointaine mais particulièrement terrible de l'Histoire mettant en cause la Société tout entière. Une catastrophe cellulaire, une maladie génétique, une épidémie.

Les faits sont anciens, personne ne s'en souvient vraiment, sauf quelques vieux témoins à charge particulièrement virulents, mais la légende noire persiste dans les campagnes, en province, dans quelques grands journaux ou magazines de la capitale, dans les foyers de citoyens normaux. On a cru parfois le virus éradiqué, mais il semble qu'il court encore. Les nouvelles générations sont donc priées de se repentir à l'avance, car le virus 68 s'attrape à l'improviste, et il peut transformer soudain de paisibles adolescents ou adolescentes en vampires surnois, en libertaires irresponsables ou fous. On a vu ainsi de jeunes Français, jusque-là convenables, présenter soudain tous les symptômes du « 68 chinois », le plus redoutable, à incubation lente et à éruption violente.

On en connaît les effets : contestation a priori de l'autorité parentale, revendication butée d'autonomie, mépris des professeurs méritants, prétention à se forger une culture personnelle d'autant plus dangereuse qu'elle peut prendre parfois des aspects brillants mais brouillons.

Philippe Sollers pour le Monde

Lire la suite page 19

► www.lemonde.fr/cohn-bendit



DARIO LOPEZ/AP

## FORMULE 1 La surprise Coulthard

Le Colombien Juan-Pablo Montoya et l'Ecosais David Coulthard (photo), chacun auteur d'un dépassement de grande classe sur Michael Schumacher, ont été les principaux animateurs du trentième Grand Prix du Brésil, qui s'est couru dimanche 1<sup>er</sup> avril sur le circuit d'Interlagos, près de Sao Paulo. L'Ecosais a finalement remporté une course aux surprises multiples. p. 28

International	2	Tableau de bord	23
France	8	Aujourd'hui	26
Société	10	Météorologie-Jeux	29
Carnet	12	Culture	30
Régions	13	Guide culturel	33
Horizons	14	Kiosque	34
Entreprises	20	Abonnements	34
Communication	22	Radio-Télévision	35

**JUSTICE** Slobodan Milosevic a été incarcéré, dimanche 1<sup>er</sup> avril, au centre de détention de Belgrade après avoir accepté de se rendre aux premières heures de la journée. ● LES

**CAPITALES OCCIDENTALES** se sont félicitées de l'issue du bras de fer engagé dès vendredi entre les autorités yougoslaves et l'ancien président déchu. ● AU TRIBUNAL pénal interna-

tional de La Haye, le procureur Carla Del Ponte a demandé que l'homme inculpé de crimes de guerre lui soit livré « avant la fin de l'année ». ● LA RÉPUBLIQUE fédérale de Yougosla-

vie entame sa longue marche vers la respectabilité après treize ans de règne dévastateur de Slobodan Milosevic. ● LA PRESSE SERBE a annoncé sans lyrisme ni commentaires l'incar-

cération du « dictateur ». Les quelques journaux proches de l'ancien régime dénoncent le pouvoir serbe, qu'ils qualifient de « vassal de l'OTAN ». (Lire aussi pages 14 et 16.)

## Milosevic est poursuivi pour corruption et abus de pouvoir par la justice serbe

L'ancien chef de l'Etat a été incarcéré au centre de détention de Belgrade après s'être rendu, dimanche 1<sup>er</sup> avril aux premières heures de la matinée. Le Tribunal pénal international de La Haye a, par la voix de son procureur général, demandé à ce qu'il lui soit livré « avant la fin de l'année »

APRÈS s'être rendu dimanche 1<sup>er</sup> avril à l'aube à la police, Slobodan Milosevic va devoir répondre d'abus de pouvoir et de malversations financières devant la justice serbe qui a prononcé sa mise en détention préventive pour un mois. Cette détention, selon la loi, peut être prolongée jusqu'à six mois.

L'ancien président yougoslave, incarcéré dans la prison centrale de Belgrade, a été entendu pour la première fois dimanche après-midi par le juge d'instruction Goran Cavlin, qui a prononcé sa mise en détention préventive.

● **Slobodan Milosevic** n'a pas encore été formellement inculpé, et ne le sera qu'au terme de la procédure d'instruction, selon la loi serbe. Il est poursuivi par la justice serbe pour abus de pouvoir et malversations financières, qui ont entraîné pour la Yougoslavie et la Serbie des pertes se chiffrent à 1,8 milliard de dinars (30 millions d'euros) et près de 200 millions de deutschemarks (100 millions d'euros), selon l'accusation préliminaire.

Le ministre serbe de l'intérieur, Dusan Mihajlovic, a assuré que M. Milosevic bénéficierait de tous les droits « légaux et démocratiques » qu'il a refusés à ses adversaires politiques quand il était au pouvoir. Il a assuré que cette arrestation « n'était pas politique, et ne constituait pas un acte de revanche ».

Le SPS, le Parti socialiste de Serbie toujours présidé par Slobodan

Milosevic, a au contraire « condamné » ce qu'il a qualifié de « décision politique ». L'arrestation a été « préparée à l'avance », a affirmé un responsable du parti, faisant allusion à l'échéance du 31 mars imposée par Washington à Belgrade pour amorcer une coopération significative avec le Tribunal pénal international (TPI) pour l'ex-Yougoslavie.

● **Les autorités serbes** n'ont pas exprimé pour l'instant l'intention de transférer Slobodan Milosevic au TPI, où il est inculpé pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, pour les actes commis par les forces serbes au Kosovo. La plupart des autorités yougoslaves, le président Vojislav Kostunica en tête, ont toujours affirmé que leurs ressortissants ne pouvaient pas être transférés à La Haye, la loi du pays s'y opposant. Une loi portant sur la coopération avec le TPI est cependant en chantier et pourrait être soumise dans quelques semaines au Parlement.

Le ministre serbe de la justice a déclaré dimanche que la question du TPI « serait d'actualité une fois adoptée la loi sur la coopération » avec ce tribunal. Le procureur du TPI, Carla del Ponte, a demandé que Milosevic lui soit livré « avant la fin de l'année ». Elle s'est montrée confiante et a salué l'arrestation de dimanche comme un pas positif.

● **Après avoir proclamé la veille** qu'il ne se rendrait pas vivant, l'ancien président yougoslave s'est rendu dimanche à

l'aube, sans violence, après plus de vingt-quatre heures de résistance dans sa villa de Belgrade où il s'était barricadé avec des hommes en armes. Un premier assaut de la police serbe, samedi à l'aube, avait échoué et le ministre serbe de l'intérieur, Dusan Mihajlovic avait affirmé que des éléments de l'armée avaient fait « obstruction » à l'arrestation. L'état-major militaire avait démenti.

Dans la journée de samedi, lors d'une réunion de crise rassemblant les dirigeants serbes et yougoslaves, le président Vojislav Kostunica a contesté la légalité de l'opération entreprise, mais il s'est finalement rangé à l'avis unanime des autres participants à la réunion. Dimanche à l'aube, les négociations menées dans la résidence afin d'obtenir la reddition de Slobodan Milosevic aboutissent finalement. Au moment où il se résout à suivre les policiers, des coups de feu sont tirés par sa fille, qui l'adjure de ne pas se rendre. Milosevic est embarqué dans l'une des limousines de la police.

● **Les capitales occidentales** ont salué dimanche l'arrestation de Slobodan Milosevic, la qualifiant de « première étape » d'un chemin menant à terme l'ex-président yougoslave vers le Tribunal pénal international. Mais la Russie, alliée traditionnelle de la Serbie, a mis en garde contre toute pression de l'étranger visant à obtenir le transfert au TPI de Milosevic, et pouvant « affaiblir la démocratie » à Belgrade. « Toute

pression extérieure sur la direction yougoslave sur cette affaire constituerait une ingérence dans les affaires internes d'un Etat souverain et ne pourrait qu'affaiblir la position des forces démocratiques du pays, ce qui irait à l'encontre de la stabilisation de la situation dans les Balkans », a estimé le ministre russe des affaires étrangères.

d'années ». « Le gouvernement yougoslave veut inculper Slobodan Milosevic pour corruption. Mais il faudra bien sûr coopérer avec le TPI, car M. Milosevic est mis en cause pour crimes de guerre et contre l'humanité », a dit le porte-parole du gouvernement.

● **A Berlin, le chef de la diplomatie** allemande Joschka Fischer

leur aide et leur soutien à Belgrade dans les institutions financières internationales, ont préféré jouer la prudence dimanche après s'être hâtivement félicités dès samedi. L'arrestation de Milosevic est intervenue au moment de l'expiration de l'ultimatum fixé au 31 mars par Washington pour que Belgrade commence à coopérer de manière significative avec le TPI.

● **La presse serbe** a fait état avec sobriété, lundi, de l'arrestation de l'ancien dictateur. Seuls les journaux proches du Parti socialiste et de l'extrême droite s'élèvent contre elle. Mais plusieurs titres évoquent le sentiment répandu dans la population d'avoir cédé à la pression des Etats-Unis.

● **Dans son dernier entretien** avec la presse, accordé le 23 mars au quotidien roumain *Curentul*, Slobodan Milosevic contestait la légitimité du TPI : « Ce tribunal n'est pas une institution juridique, mais politique. Il est asservi à ceux qui ont voulu la mort de la Yougoslavie. Pour moi, ce tribunal n'a aucune légitimité. » « Ils peuvent prétendre tout ce qu'ils veulent, mais pourquoi ne poursuivent-ils pas les terroristes albanais et tous ceux qui ont provoqué d'énormes souffrances de notre peuple ? » s'interrogeait l'ex-président. Il estimait que le démantèlement de l'ex-Yougoslavie s'explique par « la politique de l'Occident visant à la globalisation, ce qui se traduit par la disparition de l'identité nationale, la fédéralisation, la dépendance des institutions financières internationales ».

### L'armée n'aurait pas tenté d'empêcher l'arrestation

Selon une déclaration dans une interview à la télévision B92, dimanche 1<sup>er</sup> avril, du général Nebojsa Pavkovic, chef d'état-major de l'armée, les forces armées yougoslaves n'ont pas tenté d'empêcher la police d'arrêter Milosevic et ne se sont livrées à aucune obstruction dans la nuit du vendredi 30 mars au samedi 31 mars.

Le général Pavkovic a affirmé que la seule mission assignée à l'armée au domaine présidentiel de Dedinje était de protéger les bâtiments qui s'y trouvent, sans toutefois pouvoir contrôler les mouvements des véhicules.

Le général a ainsi rejeté les critiques du gouvernement serbe selon lesquelles des éléments de l'armée chargés d'assurer la sécurité du complexe avaient « systématiquement entravé » les mouvements des unités spéciales de la police. D'après lui, se refusant à toute autre précision, il s'agit d'« un malentendu dans les rangs de la police ». — (AFP.)

● **En France, le président Jacques Chirac** s'est « réjoui » de l'arrestation de Milosevic et de ce que « les autorités yougoslaves aient confirmé leur choix du chemin de la démocratie et du droit ». Pour le gouvernement français, cette arrestation « est une première étape », et Milosevic « doit rendre compte devant une juridiction internationale de ce qu'il a semé dans les Balkans pendant une dizaine

a estimé lui aussi que Milosevic doit à terme être livré au TPI. « L'intention du gouvernement yougoslave d'engager d'abord une procédure pénale contre Milosevic selon le droit national est un premier pas pour que Milosevic rende compte des crimes gravissimes et des atteintes aux droits de l'homme dont il est accusé », a estimé M. Fischer.

● **Les Etats-Unis**, qui avaient lié

## Washington se félicite de l'efficacité des menaces de sanctions

WASHINGTON

de notre correspondant

Le président américain s'est félicité dimanche de l'arrestation de Slobodan Milosevic, dans laquelle il a vu « un premier pas vers son jugement pour crimes contre l'humanité ». Après avoir émis l'espoir que Belgrade « continuera dans la voie de la coopération avec le Tribunal pénal international », George W. Bush a dit que « les Etats-Unis apprécient le dur travail qui reste à faire pour construire une nouvelle démocratie. J'assure le gouvernement et le peuple yougoslaves qu'ils peuvent compter sur notre amitié dans leur marche vers les réformes démocratiques et économiques ».

Le geste de Belgrade, quelques minutes avant l'expiration de la date-butoir du 31 mars – heure de Washington –, a rempli la principale condition mise à la « certification » de la Yougoslavie et devrait permettre le déblocage de 50 millions de dollars d'assistance économique américaine et de l'aide des institutions financières internationales. Il devrait également désamorcer les résistances du Congrès – qui avait imposé cet ultimatum à la fin de l'année 2000 – malgré l'opposi-

tion de plusieurs sénateurs qui exigent que l'aide demeure suspendue jusqu'à ce que l'ancien dictateur soit livré au TPI.

Les Etats-Unis avaient jusqu'au bout laissé leur position dans le flou, faisant peser la menace d'une suspension de l'aide et refusant de dire s'ils comptaient certifier la Yougoslavie au cas où Slobodan Milosevic restait en liberté. Leur but était clair : faire pression sur Belgrade pour que son arrestation ait lieu dans les délais requis. L'ambassadeur américain avait ainsi présenté les trois principales conditions de Washington : coopération avec le TPI ; fin du soutien à la Republika Srpska ; respect de l'état de droit et des droits des minorités.

### « GESTES UTILES »

Interrogé le 30 mars, le général Powell avait refusé de mettre l'accent sur la condition Milosevic, se contentant de dire : « La certification que je déciderai reflétera toutes les décisions du gouvernement en réponse aux exigences de notre législation. » Le même jour, le porte-parole de la Maison Blanche avait reconnu que le débat ne por-

taut pas sur une seule et unique condition, avant d'admettre que l'arrestation de M. Milosevic faisait partie des « gestes utiles » escomptés de Belgrade.

Les Américains semblent avoir été convaincus par l'argumentation du premier ministre serbe, venu à Washington les 21 et 22 mars. Zoran Djindjic, qui dispose d'excellents contacts chez les républicains comme chez les démocrates, avait à cette occasion critiqué l'obsession des Etats-Unis à propos de M. Milosevic et demandé qu'on lui laisse un peu plus de temps afin qu'il n'apparaisse pas aux yeux de ses compatriotes comme ayant cédé au diktat de l'OTAN.

M. Djindjic avait assuré ses interlocuteurs que sa première préoccupation était de payer les salaires des mineurs de charbon qui assurent l'approvisionnement en électricité du pays. Il avait aussi promis l'extradition vers La Haye d'un nouveau suspect de crimes de guerre – ce qu'il a fait – et l'arrêt du paiement de la solde de soldats de la Republika Srpska d'ici au mois de mai.

Patrice de Beer

## La première nuit en prison

Selon son avocat, Slobodan Milosevic « ne

BELGRADE

de notre envoyé spécial

Slobodan Milosevic n'a sans doute pas eu le loisir de remarquer, dimanche à l'aube, l'affiche collée

### RÉCIT

Sur des affiches montrant son visage derrière des barreaux, on lit : « Qui est coupable ? »

non loin de sa résidence dans le quartier cosu de Dedinje, sur les hauteurs de Belgrade. Il avait sans doute d'autres chats à fouetter que de regarder le paysage au travers des vitres fumées de la berline bleu marine qui l'emmenait au numéro 14 de la rue Bacvanska, au centre de détention de Belgrade où il a été entendu par le juge quelques heures plus tard.

S'il en avait eu le loisir, Slobodan Milosevic aurait donc pu voir une affiche prémonitrice collée quelques jours auparavant sur un poteau électrique par de jeunes triblions de l'association étudiante Otpor. En plan serré, le visage de l'ancien président apparaît en noir et blanc derrière les barreaux épais d'une cellule, souligné de cette interrogation en caractères gras : « Qui est coupable ? » – sous-entendu, des sanctions prises par la communauté internationale.

### VICTIMES ANONYMES

D'autres affiches beaucoup plus grandes ne lui ont certainement pas échappé sur la route qui le menait à sa cellule. La même question est posée sur d'immenses placards. A l'arrière-plan, une photo de réfugiés, victimes anonymes de l'une des multiples guerres que l'ancien autocrate de Belgrade a menées au cours des dix dernières années, ou les rayons d'un grand magasin désespérément vides trahissant la ruine de ce pays saigné à blanc par les aventures guerrières suivies d'embargos internationaux.

Dimanche soir, comme le lui promettaient les militants d'Otpor qui, le 5 octobre 2000, scandaient

à son encounter dans les rues de Belgrade « Il est fini », Slobodan Milosevic a donc passé sa première nuit en prison. Le matin, il avait posé ses affaires dans une partie du bâtiment rénovée il y a peu par les autorités dans la perspective d'y accueillir quelques « hôtes de marque », selon l'expression de la presse locale.

Les autorités serbes et yougoslaves ont affiché leur satisfaction d'avoir trouvé une issue pacifique à cette crise qui, un moment, a provoqué des tensions au plus haut sommet de l'Etat. Elle avait également bien mal débuté, vendredi, avec les cafouillages de l'assaut sur la villa présidentielle. Après s'être heurté à plusieurs membres du gouvernement serbe et fédéral au sujet de cette arrestation, le président yougoslave Vojislav Kostunica avait finalement sonné l'hallali en délivrant, samedi, à la nation un message d'une extrême fermeté.

### « MALENTENDUS »

« Celui qui ouvre le feu sur la police doit être puni. Celui qui est convoqué par la justice doit comparaître. Celui qui perturbe l'application de la loi doit en subir les conséquences, quels que soient son rang ou sa fonction », avait déclaré M. Kostunica sur la première chaîne de la télévision nationale. Dimanche, le ton était officiellement à la conciliation. Le premier ministre serbe, Zoran Djindjic, « moteur » de l'arrestation de Milosevic, vaquait à ses occupations gouvernementales en province. « Les malentendus ont été dissipés », a assuré le ministre de l'intérieur, Dusan Mihajlovic.

Placé en détention provisoire pour trente jours (renouvelables cinq fois) afin d'éviter qu'il ne se soustraie à l'enquête ou qu'il influence des témoins, le détenu le plus célèbre de Yougoslavie a été entendu une première fois par le juge Goran Cavlin en fin de matinée, a indiqué son avocat, Toma Fila. L'avocat belgradois a également annoncé son intention de faire appel, lundi, afin que son client soit remis en liberté. Il dit cependant douter que sa requête soit reçue favorablement par le conseil

**Espace Suffren**  
40 ter, av. de Suffren - Paris 15  
Tél. : 01 53 58 10 00  
CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

### Nouvelle Polo Match®... mais vrai.



1 500 F/mois  
pendant 36 mois

228 €

• Et si vous doutez encore, venez dès aujourd'hui découvrir la Nouvelle Polo Match® qui vous propose de série : 4 airbags, ABS avec répartiteur électronique de freinage EBV, direction assistée, climatisation manuelle, système audio Volkswagen, vitres avant électriques, verrouillage centralisé, sièges avant réglables en hauteur... oui, c'est incroyable... mais vrai.

Une liste d'équipements de série incroyable



3615 Volkswagen (0,12 franc l'accès, 1,28 franc la minute) - 0 826 020 000 (0,98 franc la minute).  
\*Polo Match 1.4 L 3 portes, tarif au 01/02/2001. Consommation CE 93/116 (l/100km) : cycle urbain 8,5 ; extra-urbain 4,9 ; mixte 6,2 ; CO<sub>2</sub> (g/km) 149.

\* Pour une Polo Match 3 portes 1.4 prix de 78 800 F TTC (12 012,98 euros) incluant le contrat de maintenance de 5 500 F (838,47 euros). Tarif hors options de 73 300 F TTC (11 174,51 euros) au 01/02/2001. Versement comptant de 11 497,87 F (1 752,84 euros). Financement Abrégé. Crédit de 67 302,13 F (10 260,14 euros) au T.E.G. de 11,75 % (soit 0,979 % par mois). Durée 37 mois. 36 mensualités de 1 500 F (228,67 euros) puis 1 mensualité de 31 519 F (4 805,04 euros) égale à la valeur de reprise du concessionnaire pour un kilométrage annuel parcouru de 15 000 Km diminué des frais de remise à l'état standard et des kilométrages supplémentaires. Coût total du crédit de 18 216,87 F (2 772,14 euros) (hors assurances facultatives). Offre réservée aux particuliers jusqu'au 30 avril 2001, sous réserve d'acceptation du dossier par VOLKSWAGEN FINANCE SA, 11 avenue de Bourseoum 02690 Villers-Cotterêts - RC SOISSONS B 642 032 148.



## Les différents chefs d'inculpation retenus

● **L'inculpation de Slobodan Milosevic par le parquet de Belgrade** touche également quatre de ses proches collaborateurs, Nikola Sainovic, Mihajl Kertes, Rade Markovic et Jovan Zebic. Milosevic est accusé d'avoir, « entre mai 1997 et octobre 2000, et alors qu'il était président de la Serbie, puis de la Yougoslavie, commis les délits mentionnés dans le but d'obtenir, pour lui et un certain nombre de personnes, un gain matériel, et de se maintenir au pouvoir ». Il « a abusé de son pouvoir en délivrant des ordres contraires à la loi et aux compétences du président de la Serbie et de la Yougoslavie, dont le but était de maintenir au pouvoir certaines personnalités et son Parti socialiste ». Les pertes enregistrées par la Yougoslavie et la Serbie se chiffrent à 1,8 milliard de dinars (30 millions d'euros) et près de 200 millions de deutschemarks (100 millions d'euros), selon le texte officiel de l'inculpation. Par ailleurs, M. Milosevic « a ordonné en 1994 et 1995 à un groupe de fonctionnaires yougoslaves, le directeur des douanes Mihajl Kertes, les vice-premiers ministres yougoslaves Nikola Sainovic et Jovan Zebic, de violer

systématiquement les lois, c'est-à-dire de ne pas les appliquer dans le but de réaliser les délits décrits auparavant ».

● **L'inculpation du Tribunal pénal international (TPI)** pour l'ancienne Yougoslavie, de « crimes contre l'humanité et crimes de guerre » porte, pour le moment, sur son rôle lors du conflit du Kosovo en 1999. La notification de l'inculpation et d'un mandat d'arrêt international contre Milosevic a été transmise en main propre aux autorités yougoslaves lors de la visite de Mme Carla Del Ponte, procureur du TPI, à Belgrade du 23 au 25 janvier.

Les autorités yougoslaves avaient alors informé le procureur qu'elles notifieraient son inculpation à l'ancien président mais seulement après que le Parlement fédéral ait adopté une loi sur la coopération avec le TPI, dont le projet est encore en cours de rédaction.

● **Les deux guerres survenues** avant celle du Kosovo dans les Balkans n'ont pas fait l'objet de mesures internationales d'ordre pénal. L'instruction est en cours. La guerre en Bosnie, de 1992 à 1995, a fait au moins 250 000 morts et celle en Croatie, en 1991, environ 20 000 morts.

# « Le président dans 6 mètres carrés »

La presse serbe n'a guère commenté l'événement. Mais le quotidien indépendant « Danas » souligne la responsabilité collective de la population dans les drames survenus durant le règne de Milosevic

## BELGRADE

de nos envoyés spéciaux

Peu de lyrisme dans la presse serbe, ni guère de commentaires concernant pourtant la chute d'un homme jugé coupable de tous les malheurs de la Serbie depuis son arrivée au pouvoir, il y a treize ans. « Milosevic a été arrêté », titre sobrement le quotidien *Danas*. « Le dictateur s'est rendu », ajoute *Vecernje Novosti*.

Il n'y a guère que 24 heures, quotidien proche du Parti socialiste de Milosevic, pour désapprouver l'arrestation de celui qu'il appelle toujours le « président Slobodan Milosevic » et dont la photo officielle orne la une. « Après plusieurs mois de harangues et de menaces monstrueuses (...), on est face à une nouvelle phase d'un procès politique monté de toutes pièces et d'un processus d'élimination d'un leader politique qui dérange le pouvoir de la DOS et certaines puissances mondiales ». « Les lâches et les déserteurs jugent sans preuve les héros », s'indigne le journal, qui concentre l'essentiel de ses attaques sur le nouveau pouvoir serbe, « vassal » de l'OTAN. Il reprend la phraseologie « milosévicienne » en vigueur pendant la « guerre patriotique » contre l'Alliance atlantique de 1999 et durant la campagne électorale de l'automne 2000.

## « SUFFISAMMENT PUNI »

Même tonalité dans le journal *Svedok* par la voix du leader ultranationaliste Vojislav Seselj. Cet ancien chef de milices pendant la guerre de Croatie juge que « seuls les imbéciles peuvent se réjouir de l'arrestation de Milosevic. C'est un moment triste dans l'histoire de la Serbie. C'est un acte de haute trahison de Djindjic et Kostunica qui ont agi sur l'ordre de puissances étrangères, s'enflamme le président du Parti radical (SRS). On ne devait pas l'arrêter tant que les Etats-Unis le demandaient. Il avait été suffisamment puni en perdant les élec-

tions. Les actes d'accusation ne sont pas sérieux », conclut cet homme qui se défend de vouloir disculper quelqu'un qui « m'a envoyé cinq fois derrière les barreaux ».

L'éditorialiste de *Danas* fait également référence à ce sentiment largement partagé dans la population d'avoir cédé à la pression des Etats-Unis, qui avaient donné au gouvernement jusqu'au 31 mars pour montrer des signes de collaboration avec le Tribunal pénal international et s'attaquer aux activités criminelles de certains

si terribles qu'il n'en est comptable que devant l'histoire ». *Danas* élargit le débat et croit déceler des circonstances « atténuantes » pour le dirigeant yougoslave mais « aggravantes » pour le pays, à savoir « le partage des responsabilités pour le mal causé par son règne et ses projets insensés ». *Danas* rappelle que Milosevic, élu quatre fois en treize ans, n'était pas seul et avait eu le soutien de millions d'électeurs, de nombreux intellectuels, de journalistes et d'hommes d'Eglise.

Les chaînes de télévision pri-

sion préfère encore jeter un voile pudique sur les pages noires des guerres de Yougoslavie.

Pour le reste, les quotidiens consacrent l'essentiel de leurs colonnes au fil des événements de ces dernières soixante-douze heures et aux réactions politiques. Une attention spéciale est portée sur le « nouveau domicile » de l'ancien président, transféré dimanche au centre de détention de Belgrade, croquis à l'appui. « Le dictateur s'est rendu. Le président dans 6 mètres carrés », titre *Vecernje Novosti*.

Un de ses reporters s'est également intéressé au « premier jour de solitude » de l'épouse de l'ancien président avec laquelle il s'est entretenu quelques minutes après avoir tout simplement, dit-il, « poussé les grilles de la résidence ». « On a l'impression d'entrer dans la maison des âmes mortes », écrit le journaliste, un certain M. Markovic. La porte de la résidence est ouverte. Dans le salon orné d'un drapeau national, un homme non armé m'accueille. [Plus loin], la professeur Mira Markovic est établie devant deux saucisses dont une entamée. Dans une autre assiette deux tranches de pain, un verre d'eau. « Comment allez-vous ? », lui demande-t-il. « Nous allons tous bien sauf Marija [la fille du couple Milosevic]. »

Après avoir brièvement évoqué la perquisition de la police intervenue dimanche matin, qui s'est soldée par la saisie de plusieurs dizaines d'armes automatiques, de caisses de munitions et de grenades, de fusils mitrailleurs, de lance-roquettes et de deux véhicules blindés, Mira Markovic met un terme à ce très bref entretien : « Je dois partir apporter le repas à mon mari en prison. » « Dernier acte », martèle BK télévision depuis le début de la crise.

Christophe Châtelot  
et Pascal Donjon

## de l'ex-dictateur déchu

comprend pas pourquoi il a été emprisonné »

de trois juges chargé d'examiner ce cas, et qui devrait rendre son avis mardi.

Selon M<sup>e</sup> Fila, Slobodan Milosevic est « décidé à se défendre et à dire la vérité. Il ne se sent pas coupable et ne comprend pas pourquoi il a été arrêté ». Oubliant au passage les vingt-quatre heures de négociations serrées, les échanges de tirs et l'assaut raté de la police, M<sup>e</sup> Fila feint mal la surprise : « Il s'est présenté de son plein gré et ne savait pas qu'il resterait en prison. » « C'est une arrestation politique », a-t-il dénoncé.

En écho, le ministre serbe de la justice, Vladan Batic, a assuré que l'accusation se base sur des « faits concrets ». Il s'est d'ailleurs déclaré convaincu que l'enquête permettra de « faire la lumière » sur le dossier. L'ex-dirigeant yougoslave est accusé d'association de malfaiteurs et de détournement de fonds ayant provoqué des pertes pour l'Etat se chiffrent à l'équivalent de quelque 30 millions d'euros (en dinars), et de 300 millions de deutschemarks, selon l'acte d'accusation préliminaire. Il risque quinze ans de prison. Ce n'est « ni un geste politique ni un geste de revanche », a renchéri Dusan Mihajlovic, ministre serbe de l'intérieur, qui a précisé que Milosevic avait accepté de se rendre contre l'assurance « que l'enquête ouverte contre lui n'a pas été ouverte à la demande du TPI ou d'un gouvernement étranger ». La question de l'extradition de l'ancien président, accusé depuis la guerre au Kosovo de crimes de guerre et contre l'humanité par le Tribunal pénal international de La Haye, « sera d'actualité une fois adoptée la loi sur la coopération avec le TPI », a indiqué Vladan Batic.

Les Belgradois de la rue, eux, ont accueilli la nouvelle avec une certaine indifférence. Aux terrasses des cafés, les rayons d'un soleil printanier incitaient davantage à l'indolence qu'à la mobilisation pour ou contre l'arrestation de l'ancien président. Sous les arbres centenaires du parc entourant la résidence présidentielle, des badauds faisaient leur promenade dominicale. Par petits groupes, des policiers en uni-

forme montaient la garde tout autour de la résidence et barraient l'accès des rues adjacentes, réduisant les anti-Milosevic au silence. Que ce soit dans les allées ombragées de Dedinje ou devant le bâtiment gris et massif du centre de détention, à l'heure où Mira Markovic rendait sa première visite à son prisonnier de mari, il y avait surtout des journalistes à faire le pied de grue. « Bien sûr que nous sommes soulagés de le savoir en prison, mais cela ne résout pas nos problèmes de vie quotidienne », souligne ainsi une mère de famille.

## IMPROBABLES MENACES

Les supporteurs vieillissants de Slobodan Milosevic ont préféré quant à eux rentrer dans leurs pénates plutôt que de mettre leurs improbables menaces – mourir en défendant leur mentor – à exécution. Le Parti de la gauche yougoslave (JUL) de Mira Markovic et le Parti socialiste (SPS) de son mari voulaient tenter, lundi soir, de montrer qu'ils existent encore, en organisant une manifestation sur le pont principal de Belgrade, deux ans jour pour jour après les premiers bombardements de l'OTAN sur cet ouvrage d'art. Mais il n'y a guère que le SPS, laminé lors des élections fédérales de septembre et républicaines trois mois plus tard, pour donner encore du crédit aux rododromes de quelques-uns de ses militants.

Le vice-président du SPS, Branislav Ivkovic, a ainsi expliqué dimanche, lors d'une conférence de presse, que le président avait été « vendu pour 100 millions de dollars aux Américains [le montant de l'aide financière américaine suspendue à la coopération avec le Tribunal pénal international] ». Slobodan Milosevic s'est rendu pour « éviter un bain de sang », a-t-il ajouté. Mais, plus de dix ans après les meetings triomphaux de Slobodan Milosevic, qui préludaient aux massacres perpétrés au nom de la Grande Serbie, plus personne ne veut se sacrifier pour un ancien président déchu, emprisonné.

Ch. Ct

## Le sort de la proche famille du détenu

DEPUIS la chute de Slobodan Milosevic, le 5 octobre, les membres de sa proche famille ont connu des trajectoires diverses :

● **Borislav Milosevic**, le frère aîné, ancien ambassadeur de Yougoslavie à Moscou, se trouvait dans la capitale russe au moment où son frère était arrêté. Il a estimé que les autorités de Belgrade « étaient prêtes à vendre un homme pour un paquet de dollars ».

● **Mirijana Markovic**, l'épouse de Slobodan Milosevic, a adopté un profil bas après la chute de son époux, mais a depuis repris ses activités politiques en tant que députée fédérale. Elle a dénoncé en février l'amnistie décrétée par la coalition au pouvoir en faveur des prisonniers politiques. En décembre, elle a qualifié le Tribunal pénal international, qui a prononcé une inculpation contre son mari, de « Gestapo de la fin du XX<sup>e</sup> siècle » et comparé ses cellules à « un camp de concentration ».

● **Marko Milosevic**, le fils, est, à vingt-six ans, millionnaire depuis longtemps. Il se plaisait à dire qu'il fallait être idiot pour ne pas gagner son premier million – de deutschemarks – avant l'âge de vingt et un ans. Cet ancien pilote de course s'est enrichi dans le cadre d'activités douteuses en mettant à profit ses relations dans la police et la mafia serbes. Il a possédé une discothèque, un parc à thème, une boulangerie, une boutique de cosmétiques et une station de radio locale. Après le soulèvement populaire du 5 octobre 2000 qui a entraîné la chute de son père, Milosevic junior a quitté le pays avec un faux passeport, accompagné de sa femme et de son fils, qui sont rentrés par la suite à Belgrade. Il pourrait se trouver en Russie ou dans un Etat balte.

● **Marija Milosevic**, la fille qui, dans sa rage de voir son père livré aux policiers venus l'arrêter, a tiré cinq coups de feu à la ronde après l'arrestation, est à Belgrade, où elle dirige une radio. – (AFP.)

# ATTENTION !

TOUTES LES MARGARINES N'ONT PAS LE MEME EFFET SUR LE CHOLESTEROL !



**pro-activ** est la seule margarine en France qui réduit significativement le cholestérol.\*

\*pro-activ de Fruit d'Or est une matière grasse légère enrichie en stérols végétaux qui réduisent significativement le cholestérol dans le cadre d'un régime adapté. Des études cliniques ont prouvé que la concentration de stérols végétaux dans pro-activ est à l'origine de son efficacité unique.

FRUIT D'OR ENRICHIE EN STÉROLS VÉGÉTAUX  
www.fruitdor-recherche.com

# Belgrade a besoin de temps pour souscrire aux exigences du TPI

Les Occidentaux paraissent confiants dans la volonté des autorités serbes de livrer, à terme, Slobodan Milosevic au tribunal de La Haye. Après l'affaire Pinochet, il s'agit de la deuxième mise à l'épreuve des progrès de la justice internationale

Mis à part la Russie, qui dénonce les pressions occidentales sur Belgrade et l'ingérence dans les affaires intérieures yougoslaves, la plupart des réactions de ce week-end se sont félicitées de l'arrestation de Slobodan

Milosevic et l'ont perçue comme une première étape avant le transfert de l'ancien président au Tribunal pénal international de La Haye (TPI). La procureur de ce tribunal, Carla Del Ponte, a demandé que Milosevic lui soit

livré « avant la fin de l'année ». Dans l'intervalle, M<sup>me</sup> Del Ponte pourrait rendre public un deuxième acte d'accusation contre l'ancien président yougoslave, portant sur ses responsabilités dans les crimes commis en Bosnie,

alors que le premier ne concerne que le Kosovo, où Milosevic était le chef direct de l'armée. Les autorités de Belgrade n'ont retenu pour l'instant comme chef d'inculpation que l'abus de pouvoir et la corruption.

La Yougoslavie se rapproche d'une échéance qui est sans doute l'une des plus difficiles dans le processus de réconciliation avec la communauté internationale où elle est engagée : le moment où il lui faudra livrer Milosevic, et quelques autres ex-dirigeants serbes, à la justice internationale. Elle n'en est pas encore tout à fait là. Mais si l'on en juge par les réactions internationales aux événements de ce week-end, elle n'est déjà plus soupçonnée de chercher à tout prix à s'y dérober. Beaucoup rappellent que l'arrestation de Milosevic ne doit être qu'« une étape sur le chemin de La Haye », mais une assez grande confiance semble régner dans les capitales étrangères quant aux intentions ultimes de Belgrade ; une assez grande retenue aussi, conséquemment.

Carla Del Ponte, procureur du TPI, n'a pas redit que Milosevic devait être jugé « d'abord » à La Haye, comme elle le faisait il y a quelques jours encore ; elle a souhaité qu'il y soit transféré « avant la fin de l'année ». Les Américains se sont contentés de saluer le pas qui vient d'être franchi. Ils n'ont brandi aucune nouvelle menace ; ils se sont gardés aussi, malgré le succès de leur ultimatum, d'afficher un triomphalisme qui aurait été humiliant pour Belgrade. Tout cela semble indiquer qu'une sorte de compromis a été trouvée avec les autorités serbes ; en tout cas, ceux qui leur réclamaient avec le

plus de fermeté une coopération effective avec le TPI paraissent avoir admis que l'étape actuelle est nécessaire, que c'eût été trop leur demander que d'arrêter Milosevic pour le mettre directement dans un avion pour La Haye.

Cette perspective heurte en effet encore le sentiment national en Serbie, bien au-delà du dernier carré des fidèles de Milosevic. Elle

## Milosevic a des comptes à rendre, aussi, à la mémoire de ses victimes et à leurs survivants

heure des gens qui, il y a moins de deux ans, ont été bombardés par l'aviation occidentale. Dans leur souvenir, l'inculpation de Milosevic par le TPI est le prélude des frappes aériennes et ils ne voient dans ce tribunal, qui a refusé d'enquêter sur les plus contestables de ces bombardements, rien d'autre que le bras judiciaire de l'OTAN. Elle heurte aussi certains des détracteurs les plus résolus de Milosevic qui, ayant eu le courage de le renverser politiquement, ayant aujourd'hui pris le risque de

l'arrêter, pourraient avoir quelque peine à admettre d'être dépossédés de tout pouvoir de le juger.

Slobodan Milosevic a en effet bien des comptes à rendre chez lui pour plus de dix ans d'oppression et de répression, de détournements des deniers publics, de fraudes électorales. Mais si l'on porte le regard au-delà des frontières de la Serbie serbe (vers le Kosovo, vers la Bosnie, vers Vukovar en Croatie), les chefs d'inculpation retenus aujourd'hui contre lui – abus de pouvoir et corruption – prêtent à sourire amèrement. L'homme dont il est question est le principal instigateur, responsable ou complice de guerres dirigées contre des civils, qui auront déplacé des millions de personnes, tué « environ » 200 000 autres, défendu la pureté ethnique et mis en œuvre le « nettoyage » qu'elle suppose ; c'est celui qui pendant près de dix ans a humilié l'Europe. Milosevic a des comptes à rendre, aussi, à la mémoire de ses victimes et à leurs survivants qui pour la plupart ne sont plus des ressortissants yougoslaves, à quelques préceptes de base édictés au lendemain de la Shoah, à la communauté internationale tout entière.

On peut interpréter de diverses façons les chefs d'inculpation qui ont motivé son arrestation dimanche et le fait que n'y figurent pas les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre. On peut penser que les Serbes ne sont tout simple-

ment pas disposés à reconnaître ces qualifications, qu'ils estiment avoir mené des guerres justes et en avoir eux aussi souffert. Mais on peut espérer aussi que leurs dirigeants soient sur le point d'admettre que les Serbes ne sont pas les plus aptes à juger ces catégories de crimes. Le plus sûr moyen de faire obstruction au TPI aurait été pour eux d'inculper Milosevic pour crimes de guerre, c'est-à-dire, par une manœuvre dilatoire, de rendre beaucoup plus difficile le dessaisissement de la justice serbe au profit de La Haye. Ils ne l'ont pas fait pour l'instant.

M<sup>me</sup> Del Ponte, qui ne réclame pour l'instant Milosevic « que » pour ses responsabilités dans les exactions commises au Kosovo (voir page 16), travaille sur un deuxième acte d'accusation qui l'incriminera pour les crimes commis en Bosnie. Cette inculpation a été beaucoup plus difficile à construire, s'agissant d'un pays qui ne faisait déjà plus partie de la Yougoslavie lorsqu'y furent engagés, en 1992, le siège de Sarajevo et, dans la région de Prijedor, la guerre de « purification ethnique » qui allait s'achever avec les massacres de Srebrenica en juillet 1995. Les chaînes de responsabilité, les « preuves », ont été beaucoup plus difficiles à établir que dans le cas du Kosovo où Milosevic était officiellement le chef direct de l'armée.

M<sup>me</sup> Del Ponte a laissé entendre que ce deuxième acte d'accusation

était prêt. La Yougoslavie en revanche réclame du temps, sans dire exactement combien. La loi dont elle prétend avoir besoin pour pouvoir transférer des ressortissants yougoslaves à La Haye est annoncée pour fin avril. Le temps qui lui est nécessaire pour régler quelques comptes en famille avec Milosevic n'a pas été précisé. En fait, le temps qui compte, c'est celui qu'il faudra pour que l'ancien président perde ce qu'il lui restait de soutiens politiques et de pouvoir désstabilisateur ; le temps du discrédit total donc. Mais c'est aussi le temps, pour les Serbes, de comprendre que le tribunal de La Haye, en jugeant Milosevic, libérera leur pays de l'opprobre collectif dont il fait encore l'objet. On peut miser sur la rapidité avec laquelle la société serbe a déjà évolué depuis l'automne 1999.

Même si l'affaire ne devait se régler qu'en vertu de considérations plus terre à terre – la menace de rétorsion financière des Américains –, l'enjeu dépasse de loin cet aspect pécuniaire, Milosevic et la Serbie. Il s'agit en effet, après l'affaire Pinochet, de la deuxième mais plus sévère mise à l'épreuve du réel des principes qui sous-tendent les progrès accomplis ces dernières années vers l'avènement d'une justice internationale, de leurs délicats rapports avec la politique et avec la fierté d'un peuple.

Claire Tréan

## « L'aile Hyatt » du centre de détention de Belgrade

### BELGRADE

de notre envoyé spécial

« Slobodan Milosevic n'était pas de bonne humeur. Sa tension artérielle a augmenté. » C'est son avocat, Toma Fila, qui le dit, après s'être entretenu une première fois avec son célèbre client, dimanche 1<sup>er</sup> avril au matin. « L'humour » de l'ancien président yougoslave s'était sans doute assombri à la découverte de ses nouvelles conditions de vie au centre de détention de Belgrade, situé au 14 de la rue Bacvanska.

Quelques minutes après avoir quitté les salons de sa majestueuse villa de Dedinje, Slobodan Milosevic s'est en effet retrouvé entre les quatre murs nettement moins reluisants d'une cellule de 6 mètres carrés, dotée « d'un coin toilette et d'un lavabo muni de robinets d'eau chaude et froide », a cru bon de préciser un gardien interrogé par un journal local. « Il n'a ni télévision ni radio. C'est une prison balkanique », ajoute son avocat. Le mobilier de Milosevic se résume à un lit, une table scellée au sol et une armoire. Il est

autorisé à recevoir la visite quotidienne de sa femme, Mira Markovic. Seule concession due à son rang, ce détenu pas comme les autres n'aura pas de colocataires dans sa minuscule cellule.

### DE VIEILLES CONNAISSANCES

Mi-février, des travaux de rénovation avaient été entrepris dans une aile du centre, laissant entendre que les autorités s'apprêtaient à y envoyer des détenus un peu particuliers. Les Belgradois ont d'ailleurs déjà gratifié ce lieu gardé par deux cents hommes en armes d'un surnom : « l'aile Hyatt », en référence à l'hôtel cosu de la chaîne américaine qui s'élève en bordure du nouveau Belgrade. « C'est loin d'être luxueux » a reconnu sans mal Vladan Batic. « Bien sûr, les conditions ne peuvent pas être idéales, mais il reçoit de la nourriture, des visiteurs, il a son argent, ses journaux », a-t-il ajouté.

A l'étroit dans sa cellule, Milosevic n'aura pas non plus l'occasion d'élargir son cercle d'amis. Il pourrait en effet croiser dans les

couloirs ou lors de sa demi-heure de promenade quotidienne quelques vieilles connaissances qui partagent aujourd'hui le même sort que leur ancien patron. Sur les registres de cette prison très « VIP » figure ainsi Rade Markovic, ancien chef de la sécurité intérieure (services secrets), la première personnalité de haut vol proche de Milosevic à avoir été arrêtée, mi-février, après la victoire de l'opposition démocratique.

Il pourra aussi apercevoir Uros Suvakovic, l'un des responsables du Parti socialiste serbe (SPS) de Milosevic arrêté le 26 mars, ou Dragoljub Milanovic, ancien directeur général de la télévision publique auquel on reproche d'avoir sciemment ordonné à certains de ses employés de rester au siège de la télévision, alors qu'il connaissait l'imminence du bombardement par l'OTAN, en 1999.

Un autre colocataire n'a eu qu'à traverser la rue après son arrestation la semaine passée avec six autres proches de l'ancien chef d'Etat accusés de malversations financières : Zoran Visnjic, peut en effet distinguer

entre les barreaux de sa fenêtre ce qui, jusqu'au 26 mars, était son ancienne usine, Medifarm, par laquelle il importait frauduleusement d'Inde et de Chine des médicaments pour le traitement des cancers.

Enfin, en regardant en contrebas de la prison, Slobodan Milosevic pourra aussi se souvenir d'une de ses anciennes relations qui a mal tourné : le milicien et trafiquant Arkan. Assassiné au début de l'année dernière, il dirigeait le club de football d'Obilic dont on aperçoit la pelouse à 30 mètres de l'entrée du centre de détention. Avant d'accueillir tous ces anciens nomenklaturistes du régime Milosevic, le bâtiment de trois étages construit en 1950 avait reçu en 1993 un autre détenu de marque : Vuk Draskovic coupable d'être, à l'époque, l'opposant le plus acharné au régime de Belgrade. De nombreux militants de l'association étudiante Otpor y ont également passé des jours, voire des mois. La roue a tourné.

Christophe Châtelot

## La longue marche de la Serbie vers la respectabilité

« UN GRAND TROU NOIR » sur la carte de l'Europe. C'est ainsi que les diplomates avaient l'habitude de définir la Serbie pendant les treize ans du règne de Slobodan

### ANALYSE

L'incarcération de Milosevic : une étape symbolique de la démocratisation engagée par Belgrade

Milosevic. Cette situation, dangereuse à biens des égards, a pris fin le 5 octobre 2000 avec la chute de Milosevic après que l'opposition démocratique menée par Vojislav Kostunica eut remporté l'élection présidentielle du 24 septembre. La victoire des partis coalisés au sein de l'Opposition démocratique de Serbie (ODS) aux élections législati-

ves du 23 décembre a parachévé cette double rupture, d'une part avec la dictature de Milosevic mais aussi avec les restes du système communiste titiste.

Les Occidentaux se sont immédiatement félicités – à juste titre – de la fin de l'exception serbe. La France en particulier, qui avait misé depuis des mois déjà sur Vojislav Kostunica, à un moment où ce professeur de droit était encore inconnu du grand public. Située au centre de l'Europe du sud-est, la Serbie allait pouvoir rejouer le rôle politique que lui assignent sa situation géographique et son potentiel économique, et ses alliés traditionnels allaient pouvoir la soutenir sans mauvaises conscience.

Ce n'est pas un hasard si le premier hôte étranger de M. Kostunica après son élection fut le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, que le nouveau président yougoslave accueillit en soulignant les liens historiques avec « nos vieux amis français ». Devant l'Assemblée générale des Nations unies qui réintégra la Yougoslavie le 1<sup>er</sup> novembre 2000 après huit ans d'exclusion, le représentant français s'exclama : « Avec un fierté légitime, le peuple yougoslave va pouvoir prendre toute la place qui lui revient dans le concert des nations ».

Avec la chute de Milosevic, la Serbie a entrepris une longue marche vers la respectabilité dont la mise en prison de l'ex-dictateur consti-

tue une nouvelle étape. Si c'est la plus lourde de symboles, ce n'est ni la dernière ni peut-être la plus importante. Il y aurait bien sûr le transfert du prisonnier de la rue Bacvanska au Tribunal pénal international (TPI), dont les Etats-Unis ont tendance à faire le test principal de l'engagement démocratique de Belgrade ; ou l'arrestation d'autres criminels de guerre, Ratko Mladic, Radovan Karadzic, qui pourraient se cacher en Serbie. Washington fait dépendre la « certification » de la Yougoslavie de sa coopération avec le TPIY et de cette reconnaissance dépend non seulement le versement d'une aide américaine immédiate de 50 millions de dollars mais encore les subsides du Fonds monétaire internationale et de la Banque mondiale. Tout en souhaitant que Milosevic soit *in fine* présenté aux juges de La Haye, les Européens sont moins fixés sur les relations Belgrade-TPIY. La démocratisation de la Serbie comporte bien d'autres composantes : réformes intérieures, redéfinition de la Fédération, c'est-à-dire des rapports avec le Monténégro, relations avec les Etats voisins, etc.

### « PÉRIODE DE RECONSTRUCTION »

Les nouvelles autorités de Belgrade, sous l'influence légaliste du président Kostunica, mettent un point d'honneur à respecter la loi. Combien vouloir bâtir un Etat de droit, si les dirigeants politiques sont les premiers à prendre des libertés

avec la loi ? demandent-ils. « Nous voulons travailler selon la stricte légalité », affirme le vice-premier ministre yougoslave, Miroslav Labus, un économiste chargé des relations extérieures. Or, reconnaît-il, « les lois sont inadéquates, ce qui nous oblige à travailler sur un rythme plus lent. Nous ne sommes pas en période révolutionnaire mais en période de reconstruction ». C'est ainsi que les relations avec le TPIY doivent être réglées par une loi dont le projet a été déposé au Parlement mais qui ne sera pas voté avant le 21 avril, date des élections au Monténégro. Ce délai vise sans doute à enlever un argument aux nationalistes serbes toujours prêts à dénoncer l'influence étrangère sur le nouveau gouvernement. Mais la tâche législative est d'une toute autre ampleur puisque la Serbie doit adapter ses lois pour encadrer la transition d'un régime administratif-mafieux à une économie de marché, entreprise pour laquelle elle accuse un retard de plus d'une décennie par rapport aux anciens pays communistes d'Europe centrale et orientale.

Cependant la communauté internationale a déjà pris acte des changements intervenus depuis octobre dernier. Outre l'ONU, la Yougoslavie a retrouvé sa place au FMI – grâce notamment à la Suisse et à la Norvège qui ont payé ses arriérés – à l'OSCE, à la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement) et a été admi-

se dans le pacte de stabilité pour l'Europe du sud-est, ce qui lui permet d'être incluse dans des projets de développement et de bénéficier de crédits. Dans le budget 2001 de l'Union européenne, 839 millions d'euros (environ 5,6 milliards de francs) ont été dégagés pour les Balkans, dont 240 millions pour la seule Serbie. A tel point qu'au sommet balkanique de Zagreb, organisé à l'initiative de la France en novembre dernier, la Serbie a volé la vedette à la Croatie qui pouvait se targuer, elle aussi, d'avoir rompu avec l'ancien régime d'un ancien adversaire et complice de Milosevic, feu le président Tudjman.

Le nouveau pouvoir de Belgrade a décidé de normaliser ses rapports avec les républiques issues de l'ancienne Fédération yougoslave en nouant des relations diplomatiques avec la Bosnie ou en concluant un accord avec Skopje sur la frontière entre la Macédoine et le Kosovo, ce qui a d'ailleurs rendu furieux les Kosovars qui n'ont pas été consultés. Le statut du Kosovo reste un abcès de fixation que personne n'a intérêt à ouvrir à court terme. En attendant, les Occidentaux ont donné un premier satisfecit à Belgrade en autorisant l'armée yougoslave à revenir dans la zone de sécurité, sorte de cordon sanitaire que la KFOR avait établi en Serbie autour du Kosovo.

Daniel Vernet

## LES RÉACTIONS DANS LE MONDE

Les capitales occidentales et l'OTAN ont salué unanimement, dimanche 1<sup>er</sup> avril, l'arrestation de Slobodan Milosevic, la qualifiant de « première étape » d'un chemin menant, à terme, l'ex-président yougoslave vers le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY).

### ■ PARIS. Le président Jacques Chirac s'est « réjoui » de

l'arrestation de Slobodan Milosevic et de ce que « les autorités yougoslaves aient confirmé leur choix du chemin de la démocratie et du droit ». Pour le gouvernement français, l'ancien président yougoslave « doit rendre compte devant une juridiction internationale de ce qu'il a semé dans les Balkans pendant une dizaine d'années ».

### ■ LONDRES. La

Grande-Bretagne, par la voix de son ministre des affaires étrangères Robin Cook, a estimé qu'il s'agit « d'une très bonne nouvelle pour tous ceux qui s'efforcent depuis très longtemps d'apporter la paix et la justice dans les Balkans ». C'est un autre pas important qui permettra de forcer Milosevic et ses « copains » à rendre compte de leurs crimes contre l'humanité » a-t-il ajouté.

### ■ BERLIN. Le chef de la

diplomatie allemande, Joschka Fischer, a fait savoir que « l'intention du gouvernement yougoslave d'engager d'abord une procédure pénale contre Milosevic selon le droit national est un premier pas pour que Milosevic rende compte des crimes gravissimes et des atteintes aux droits de l'homme dont il est accusé ».

■ POUR l'OTAN, il s'agit « d'un événement important et d'une bonne nouvelle ». « Justice doit être rendue et cela est essentiel pour la stabilité des Balkans », a affirmé à Bruxelles un porte-parole de l'Alliance. Le Haut représentant de l'Union européenne pour la sécurité et les affaires étrangères, Javier Solana, a précisé que « la Serbie et la Yougoslavie ont fait aujourd'hui un nouveau pas vers le renforcement de la démocratie et l'application de la loi ».

■ MOSCOU s'est inscrit en faux contre cette arrestation indiquant que « toute pression extérieure sur la direction yougoslave dans cette affaire constituerait une ingérence dans les affaires internes d'un Etat souverain et ne pourrait qu'affaiblir la position des forces démocratiques du pays, ce qui irait à l'encontre de la stabilisation de la situation dans les Balkans », selon le ministère des affaires étrangères.

■ WASHINGTON. George Bush, a réaffirmé que « l'arrestation de Milosevic doit être un premier pas vers son jugement pour les crimes commis l'humanité dont il est accusé » par le TPIY.

### ■ PRISTINA. Oliver Ivanovic,

leader de la minorité serbe de la province du Kosovo a fait remarquer que « Belgrade a offert un beau spectacle. L'arrestation de Milosevic prouve que la légalité et la démocratie se renforcent, et cela améliore la position (des Serbes) au sein de la communauté internationale », a-t-il déclaré.

■ BRUXELLES. Romano Prodi, président de la Commission européenne a estimé que les autorités de Belgrade ont « fait ce qu'il fallait faire ». « J'ai toujours dit que nous avions confiance en la jeune démocratie yougoslave et en leurs dirigeants », a-t-il ajouté.

■ ONU. Jacques Klein, chef de la mission des Nations unies en Bosnie, a fait remarquer : « Je crois que Milosevic était au cœur du système, il était un acteur-clé, l'instigateur de tout cela, et maintenant le message qui leur est adressé c'est " il est temps de vous rendre à présent, si vous ne le faites pas, nous allons venir vous chercher parce que les gens ont droit à une justice " ».

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VÊTEMENT

LEGRAND

Depuis 1894

Tailleur et Chemisier sur mesures

NOUVELLES COLLECTIONS

27, rue du 4-Septembre, Paris 2<sup>e</sup>

Tél : 01.47.42.70.61

Elus ou réélus dans toutes les villes de plus de 5 000 hab.

LE GUIDE DES MAIRES 2001

Biographies, photos, coordonnées... 490 frs TTC

Ed. Jean-François Doumic - 01 42 46 58 10

## Mission européenne à Washington sur l'environnement

Après avoir exprimé leur colère, les Quinze vont tenter de convaincre les autorités américaines de revenir sur leur décision « prématurée » de sortir du protocole de Kyoto

### BRUXELLES

de notre bureau européen

Condamner, sans pour autant couper les ponts : c'est sur ce registre diplomatique que les quinze ministres européens de l'environnement, réunis dimanche 1<sup>er</sup> avril à Kiruna (nord de la Suède), ont conclu leurs travaux, qui ont été dominés par la décision des Etats-Unis de se retirer du protocole de Kyoto sur la réduction des gaz à effet de serre.

Placés devant un tel fait accompli, qui risque de faire dérailler un plan d'action de protection de l'environnement à échelle mondiale, les Européens, rejoints notamment par la Chine, la Russie et le Japon, n'ont pas ménagé leurs critiques. Dans le même temps, comme l'ont montré leurs discussions de Kiruna, ils se rendent compte qu'ils ne disposent pas d'une grande marge de manœuvre.

### FAIBLE MARGE DE MANŒUVRE

Certes, comme l'a souligné ces derniers jours Margot Wallström, commissaire européen chargée de l'environnement, les quarante principaux pays concernés par le protocole de Kyoto peuvent réaffirmer leur volonté d'aller de l'avant coûte que coûte, c'est-à-dire choisir de mettre en œuvre ce projet sans les Américains. Dans la mesure cependant où les Etats-Unis, en rejetant près de 25 % des gaz à effet de serre (tout en représentant 4 % de la population mondiale), sont de loin le plus gros pollueur de la planète, une telle menace n'a qu'une relative crédibilité. L'insistance avec laquelle le ministre suédois de l'environnement, Kjell

Larsson, qui présidait la réunion des Quinze, a tenu à souligner que le protocole de Kyoto « est toujours vivant », a montré qu'une telle affirmation ne va pas de soi.

Il n'empêche : la prise de conscience des opinions publiques est aujourd'hui telle que le statu-quo (la non-application des plafonds de pollution de Kyoto), qui signifierait l'aggravation du réchauffement climatique, n'est pas possible. Le différend entre les Etats-Unis et l'Europe est donc sérieux, à la mesure des conséquences environnementales et économiques que provoquerait une remise en cause du Protocole de Kyoto. « Nous devons travailler ensemble. Le changement climatique n'a pas de frontières ; ce défi mondial doit être relevé par la famille mondiale », a souligné Jan Pronk, ministre néerlandais de l'environnement, qui préside la conférence pour la mise en œuvre du Protocole.

A Kyoto, les Etats-Unis se sont engagés à réduire de 7 % leurs émissions de gaz carbonique et autres gaz à effet de serre entre 1990 et 2010 (la réduction moyenne des pays développés a été fixée à 5,3 %). La réunion de Kiruna a donc d'abord été celle de l'expression d'une colère : à la fois devant la décision unilatérale américaine de remettre en cause un accord multilatéral, et aussi parce que l'administration Bush n'a toujours pas répondu à la lettre que lui ont adressée Romano Prodi, président de la Commission, et Göran Persson, premier ministre suédois, au moment du sommet européen de Stockholm, il y a huit jours.

Soucieux de ménager l'avenir,

M. Pronk a cependant souligné la nécessité de « donner du temps » aux responsables américains, qui ont pris une décision « prématurée », basée « sur la perception d'une crise énergétique intérieure ».

### SOUCI D'APAISEMENT

C'est donc avec le souci d'apaiser un différend diplomatique qui a très vite pris les apparences d'une crise (ce que n'avait manifestement pas anticipé l'administration Bush), et l'espoir de faire revenir les Américains à de meilleurs sentiments, qu'une délégation de la troïka européenne (présidée par M<sup>me</sup> Wallström, elle comprend les ministres suédois et belge de l'environnement) était attendue, lundi 2 avril, à Washington.

La commissaire enchaînera ensuite avec une visite au Canada, et une autre délégation européenne se rendra ensuite vendredi en Russie, en Chine, au Japon et en Iran (Téhéran préside le groupe des 77, un ensemble de pays du Sud cherchant à promouvoir la coopération Sud-Sud), pour tenter de confirmer que, avec ou sans les Etats-Unis, le Protocole de Kyoto reste sur les rails.

Dans l'immédiat, l'ambition de la troïka européenne est limitée : elle vise à obtenir une confirmation des Américains qu'ils acceptent, finalement de se rendre à Bonn, du 16 au 27 juillet, pour discuter des suites du processus de Kyoto, ce qui, dans l'immédiat, ne serait pas une mince victoire.

Laurent Zecchini

► www.lemonde.fr/climat

## Tony Blair s'est résolu à reporter les élections législatives britanniques

A cause de l'épizootie de fièvre aphteuse, le scrutin pourrait avoir lieu le 7 juin

Le premier ministre britannique, Tony Blair, devait annoncer, lundi 2 avril, le report des élections générales au 7 juin. Il cherche à contrer une érosion de sa popularité causée par l'épizootie de fièvre aphteuse, alors que ses experts se refusent à parier sur une désescalade de la crise avant l'été.

### LONDRES

de notre correspondant

Contre l'avis des deux tiers de ses amis travaillistes, contre la recommandation de la majorité de ses ministres, mais avec les applaudissements de l'opinion, de la plupart des commentateurs, des conservateurs et des hiérarques religieux, Tony Blair a finalement tranché : les élections générales, qui n'avaient pas été annoncées pour le 3 mai, mais dont chacun savait que cette date avait sa préférence, seront finalement reportées, sans doute au 7 juin. Sans précédent depuis la deuxième guerre mondiale, la décision devait être rendue publique lundi 2 avril par M. Blair et prendre la forme d'un vote aux Communes repoussant les élections locales qui devaient se dérouler le 3 mai dans onze comtés d'Angleterre.

De nombreuses fuites prêtaient jusqu'ici au premier ministre la volonté de coupler ce scrutin local à des élections générales, anticipées d'un an sur le calendrier électoral normal. Sachant que les chefs de gouvernement britanniques ont constitutionnellement le droit de choisir le moment qui leur paraît le plus propice à une éventuelle réélection, aucune législation, depuis la guerre, n'est jamais allée jusqu'à son terme quinquennal légal.

Dans l'entourage de Tony Blair, on expliquait pendant le week-end que le premier ministre avait finalement résolu son dilemme en plaçant « l'intérêt national avant l'intérêt de son parti ». Le chef de la « troisième voie » aurait été « choqué, touché, ému » par ce qu'il a vu la semaine dernière dans le comté du Cumbria, qui demeure, avec

plus d'un tiers des 880 élevages infectés dans le royaume par la fièvre aphteuse, la région la plus dévastée par l'épizootie. La vérité oblige aussi à dire que si le ministre de l'agriculture, Nick Brown, continue d'affirmer contre vents et marées que la maladie est désormais « sous contrôle » – le ministère, qui sera probablement aboli puis découpé en divers départements rattachés à d'autres administrations après les élections, répète pathétiquement la même chose depuis le premier cas détecté le 21 février –, la plupart des experts consultés par M. Blair se refusent à parier sur un début de désescalade avant l'été.

### CRISE TOURISTIQUE

Les abattages se poursuivent à un rythme accéléré, mais, outre que la logistique militaire elle-même peine à suivre – 350 000 animaux sur le million marqué pour l'abattage n'avaient toujours pas été détruits dimanche –, plusieurs dizaines de nouveaux foyers, dont un en Cornouailles, comté du Sud-Ouest où le dernier cas découvert remontait à plus de trois semaines, se sont ajoutés pendant le week-end à la liste noire. Le premier ministre finira-t-il par se rallier à la vaccination limitée, acceptée par la Commission européenne et prônée, au moins pour 180 000 vaches laitières, par plusieurs scientifiques, quelques fermiers « bio » et les organisations écologistes ? Réponse « lundi ou mardi », affirme son porte-parole. Relayant ses mandants fermiers, le ministère de l'agriculture n'est pas très chaud pour cette campagne.

Mais, outre que, depuis une semaine, ce n'est plus lui mais

Tony Blair qui conduit la lutte nationale contre l'épizootie, le premier ministre doit aussi tenir compte des graves dommages que la maladie inflige à un secteur économiquement beaucoup plus important que l'élevage : celui du tourisme. Convoquant les grandes chaînes américaines de télévision, M. Blair s'est efforcé, vendredi, de rassurer les touristes d'outre-Atlantique – premiers clients des beautés du royaume –, dont certains, selon une enquête officielle, annulent leurs vacances britanniques parce qu'ils craignent que la fièvre aphteuse ne les empoisonne.

Le premier ministre n'est pas au bout de ses peines. En retardant les élections, il prend le risque, comme il le disait lui-même, d'aggraver la crise touristique en envoyant « à l'extérieur un message négatif : le Royaume-Uni est fermé au business ». Mais, politiquement, le 3 mai commençait à devenir délicat. Un sondage publié dimanche dans *The Sunday Telegraph* (droite) montrait non seulement que 63 % des Britanniques sont favorables à un report des élections, mais aussi, pour la première fois depuis le début de la crise, une baisse de 2 points, à 48 % des intentions de vote en sa faveur, de sa cote de popularité. Le premier ministre a craint que cette glissade ne s'accélére d'ici au 3 mai et finisse par compromettre son objectif « historique » : conduire le premier gouvernement travailliste à une seconde victoire consécutive en un demi-siècle...

Patrice Claude

► www.lemonde.fr/epizootie



CRÉATEUR D'AUTOMOBILES

RENAULT LAGUNA



JAMAIS UNE VOITURE N'AVAIT ÉTÉ AUSSI SÛRE.  
(ET CE N'EST PAS NOUS QUI LE DISONS)



Pour la première fois une voiture obtient 5 étoiles au crash test Euro NCAP\*

\*Euro NCAP est un organisme indépendant.

www.renault.fr

# Après une incursion en zone autonome palestinienne, Israël annonce de nouvelles opérations

Le chef d'état-major israélien qualifie l'Autorité palestinienne d'« entité terroriste »

La situation continue de se détériorer dans les territoires palestiniens. Pour la première fois depuis l'instauration de l'Autorité palestinienne

et en violation des accords conclus, l'armée israélienne a mené une opération dans les zones autonomes palestiniennes en capturant sept hom-

mes présentés comme responsables de violences. Le chef d'état-major israélien, Shaoul Mofaz, a annoncé d'autres initiatives.

## JÉRUSALEM

de notre correspondant

Après le dernier attentat perpétré par un kamikaze palestinien, le 28 mars, et la riposte aérienne israélienne, le même jour, sur les positions de la garde personnelle de Yasser Arafat, la Force 17, à Ramallah et à Gaza, les responsables gouvernementaux israéliens avaient assuré que, désormais, leur pays ne se contenterait plus de riposter aux attaques mais prendrait l'initiative. Un plan où la surprise jouerait un rôle déterminant avait été préparé, murmuraient-on dans les cercles militaires.

Une partie de ce plan a été dévoilée dans la nuit du samedi 31 mars au dimanche 1<sup>er</sup> avril avec l'arrestation, en territoire autonome palestinien, d'un civil et de cinq membres de la Force 17 par une unité de l'armée israélienne spécialisée dans les infiltrations en territoire ennemi, le bataillon Douvdevan (« cerise » en hébreu). Parmi les personnes arrêtées figure le colonel Talal al-Naassane, accusé par Israël d'avoir organisé et participé à des attaques anti-israéliennes. « Je n'ai pas le moindre doute sur les responsabilités de ces hommes

qui ont posé des bombes et tué des gens », a déclaré au Monde Simon Pérès en justifiant l'opération.

## EN VIOLATION DES ACCORDS

La capture des membres de la Force 17, jugée responsable par Israël de nombreux actes de violence, a suscité de vives protestations contre cet équivalent d'une violation de frontière. « Cette opération constitue un acte de piraterie » a déclaré à l'AFP Saëb Erekat, l'un des principaux négociateurs palestiniens. Depuis le début de l'Intifada, il y a six mois, des centaines de Palestiniens accusés d'actes anti-israéliens ont été discrètement arrêtés par les forces spéciales israéliennes. Peu d'entre eux ont été jusqu'ici jugés. Ces arrestations se sont toujours faites dans les territoires de Cisjordanie restés sous juridiction israélienne pour ce qui concerne sa sécurité. Il en était allé ainsi pour l'arrestation de plusieurs Palestiniens impliqués dans le lynchage de deux permissionnaires égarés à Ramallah comme pour la jeune femme palestinienne qui avait, via internet, attiré en zone autonome un adoles-

cent israélien massacré par deux complices.

L'arrestation des membres de la Force 17, opérée en violation des accords d'autonomie signés entre Israéliens et Palestiniens, témoigne de l'exacerbation d'un conflit où, chaque jour, de nouvelles limites sont franchies. L'augmentation de la tension s'est d'ailleurs tout de suite fait sentir. Dans la soirée de dimanche, un soldat israélien est mort près de Naplouse, apparemment tué par un franc tireur. Des combats ont également opposé une unité de l'armée israélienne gardant le tombeau de Rachel, à Bethléem, à des tireurs ; d'autres incidents ont eu lieu près de Djenine et à Hébron.

Le chef d'état-major Shaoul Mofaz, dont le mandat vient d'être prolongé d'un an, n'a pas exclu de nouvelles incursions en territoire palestinien. « Nous frapperons partout où c'est nécessaire ceux qui commettent des actes de terrorisme et tuent des civils ou des militaires israéliens », a-t-il déclaré en reconnaissant que depuis l'installation du nouveau gouvernement, l'armée avait les mains plus libres pour agir. « Tous les secteurs de

l'Autorité palestinienne sont aujourd'hui impliqués dans le terrorisme, l'Autorité palestinienne est bien une entité terroriste », a assuré le général en utilisant un langage en vogue avant les accords d'Oslo.

Connu pour ses convictions radicales, le ministre du tourisme et ancien général, Rehavam Zeevi, a suggéré, pour sa part, de bombarder la maison de Yasser Arafat pour que ce dernier, lui aussi, « se sente menacé ». Il s'est aussitôt attiré une sèche réponse d'un proche d'Ariel Sharon lui suggérant de garder ses idées pour lui. Mais ces dérapages sont révélateurs de la détérioration du climat et de la fièvre qui monte d'un cran à la moindre occasion. Conscient des menaces qui pèsent sur eux, plusieurs dirigeants militaires palestiniens ont déjà pris leurs précautions, évitant de trop se montrer en public. Dans la bande de Gaza, les forces de sécurité palestiniennes ont participé à des exercices en prévision d'une incursion de l'armée israélienne qu'ils craignent imminente.

Georges Marion

► www.lemonde.fr/israel

## Obsèques de haine à Hébron pour la petite Shalevet Pas

### HÉBRON

de notre envoyée spéciale

La tombe est petite, toute petite. Lentement et dignement, des centaines de personnes y déposent une pierre, symbole d'une présence, d'une âme, celle de la petite Shalevet Pas ensevelie là, dans le vieux cimetière juif de Hébron. Agée de dix mois, l'enfant est morte le lundi 26 mars, tuée d'une balle dans la tête tirée par un Palestinien. Au-delà du mur d'enceinte du cimetière, à quelques dizaines de mètres, s'élève le minaret d'une des nombreuses mosquées de la ville qui compte quelque 100 000 Palestiniens et près de 450 juifs radicaux.

En ce dimanche 1<sup>er</sup> avril, plus d'un millier de juifs traversent une partie de la ville, celle qui est sous contrôle israélien. L'armée jalonne le parcours emprunté par le cortège funèbre depuis le caveau des Patriarches, lieu saint pour les juifs et pour les musulmans, jusqu'au cimetière. Les soldats, tous revêtus d'un gilet pare-balles et d'un casque, sont omniprésents ; dans les rues bloquant chaque carrefour pour éviter que des imprudents ne s'écartent du che-

min officiel et se retrouvent dans une embuscade ; sur les toits guettant à la jumelle le moindre indice d'un possible dérapage. Ici, une pierre jetée d'une fenêtre peut transformer ces obsèques en véritable carnage. La tension est extrême. Dans la foule des nationalistes religieux, beaucoup d'hommes sont venus avec leur arme, le plus souvent cachée par la chemise tombant négligemment sur le pantalon.

### COUVRE-FEU POUR LES PALESTINIENS

Tout se déroulera sans incident majeur. Mais à quel prix ? Celui de la peur et de l'humiliation. « Vous avez vu les Arabes. Ils sont à leur fenêtre à nous observer. Eux, au moins, ils n'ont pas peur qu'on leur tire dessus », s'exclame une femme juive. Sincèrement effrayée, elle ne se rend même pas compte que ces hommes, ces femmes, ces enfants, qui scrutent l'horizon cachés derrière leurs volets, sont enfermés, cloîtrés dans leur maison, pour cause de sécurité. Depuis le début de l'Intifada, afin d'assurer la protection de la communauté juive de Hébron, Tsahal a régulièrement imposé un couvre-feu aux milliers de

Palestiniens habitant la zone dont elle a le contrôle militaire, conformément aux accords de Hébron de janvier 1997. L'assassinat de la petite Shalevet, lundi, a obligé l'armée à instaurer un couvre-feu quasi permanent.

Les juifs de Hébron ou de Kiryat Arba, la colonie accolée à la ville des Patriarches, ne se croient pas immortels, mais ils n'ont pas l'intention de partir. « On a tout le temps peur », confie Hannah Fitoussi d'une voix posée. Le 7 décembre dernier, l'institutrice de sa fille a été tuée à l'entrée de Kiryat Arba. Depuis, en dépit d'un suivi psychologique organisé pour tous les élèves de la classe, Elisheva, âgée de neuf ans, refait pipi au lit. Hannah poursuit : « J'ai peur, mais je n'ai pas beaucoup changé mes habitudes quotidiennes pour autant. Je ne veux pas faire le jeu de nos ennemis. Je n'ai pas quitté la France, la diaspora, pour vivre terrorisée en Israël, le pays du peuple juif, comme dans un ghetto au Moyen Âge. » Tout au plus, Hannah prie-t-elle encore plus intensément qu'auparavant.

Catherine Dupeyron

## Au Maroc, les divisions entre socialistes risquent d'aviver l'agitation sociale

### CASABLANCA

de notre envoyé spécial

Un regain d'agitation sociale pourrait être la conséquence inattendue du VI<sup>e</sup> congrès de l'Union socialiste des forces de progrès (USFP), le parti phare du gouvernement « d'alternance », qui s'est achevé dimanche soir 1<sup>er</sup> avril. Trois jours de débats animés pour les quelque 1 200 congressistes ont en effet débouché sur un début de « clarification » des relations entre le parti, dont l'actuel premier secrétaire (depuis près de dix ans), Abderrahmane Youssou-

fi, est également le chef du gouvernement, et la branche syndicale de l'USFP, la Confédération démocratique du travail (CDT), dirigée depuis sa création, dans les années 1970, par Nouabir Amaoui. Les amis de M. Amaoui jurent qu'ils ne vont pas faire scission, mais, entre les deux entités, le mariage semble bien compromis.

La CDT ne remet en cause ni la politique économique suivie, ni le « contrat moral » passé par la gauche avec feu le roi Hassan II, et renouvelé avec son fils, Mohammed VI, qui fait que la gauche diri-

ge depuis trois ans un gouvernement de coalition dans le cadre d'une monarchie aux pouvoirs quasi absolus. Mais c'est avant tout une querelle de clans. Le patron de la CDT a fait annoncer, juste avant l'ouverture du congrès de l'USFP, qu'il n'y participerait pas, au prétexte qu'il n'avait pas été organisé sur une « base démocratique ». En clair, M. Amaoui a estimé que ses amis étaient faiblement représentés parmi les congressistes et qu'ils allaient être écartés des organes dirigeants. Ont également formulé ce type de critiques la Jeunesse

socialiste de l'USFP (16 000 membres revendiqués) et les auteurs d'une plate-forme « Fidélité à la démocratie », qui boycottent ce « congrès d'apparat » tout en portant le débat sur le terrain politique. « L'USFP est en train de perdre son âme. Elle accepte la logique du pouvoir, où toutes les initiatives reviennent au roi. Nous, nous voulons une monarchie parlementaire », explique au Monde l'un des animateurs de ce courant, Mohammed Sassi, membre sortant du comité central du parti.

M. Youssoufi redoutait le boycott du congrès par M. Amaoui et ses amis. Même si elle n'est que la deuxième centrale syndicale du royaume, la CDT a les moyens de gêner considérablement par des grèves l'action du gouvernement. Elle est très bien implantée dans les transports, la santé, la poste et, plus généralement, dans la fonction publique. D'où tous les efforts déployés par le chef du gouvernement et les ministres USFP pour faire revenir le dirigeant syndical sur sa décision. M. Youssoufi était même disposé à surseoir à l'élection des instances du parti le temps de négocier un accord avec le patron de la CDT.

Les congressistes n'en ont pas voulu. Elargi et faisant une place aux femmes (20 % des postes leur sont réservés), le nouveau comité central a été élu dimanche soir. Viendra ensuite l'élection du bureau politique et celle du premier secrétaire. Malgré son âge (77 ans), Abderrahmane Youssoufi conservera son poste. Il paraît acquis qu'en 2002, après les législatives, l'homme de l'alternance se retirera de la vie publique.

Jean-Pierre Tuquoi

## Le sous-commandant Marcos est rentré au Chiapas

MEXICO. La délégation des commandants de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) est arrivée, dimanche 1<sup>er</sup> avril, dans la petite ville de San Cristobal, dans le sud du Chiapas, d'où elle était partie le 25 février pour la marche qui l'a conduite jusqu'à la capitale fédérale. L'arrivée dans leur fief du sous-commandant Marcos et des autres commandants zapatistes a eu lieu quatre jours après leur intervention devant les députés mexicains au cours de laquelle ils se sont déclarés favorables à une reprise des négociations de paix avec le gouvernement, interrompues depuis septembre 1996.

Une première réunion entre un représentant de l'EZLN et le responsable gouvernemental pour le conflit du Chiapas a confirmé que la voie du dialogue était ouverte. Dans un entretien au quotidien espagnol *La Vanguardia*, le président Vicente Fox a qualifié l'ouverture d'un dialogue de paix avec les zapatistes de « grand triomphe pour tous les Mexicains ». « Je sens que j'ai maintenant un ami là-bas dans le Chiapas. Sans nous être connus personnellement, nous nous entendons beaucoup mieux aujourd'hui. Oui, je sens que Marcos est mon ami », a également assuré M. Fox. - (AFP.)

## José Bové ne sera pas autorisé à entrer au Canada

MONTRÉAL. Le leader de la Confédération paysanne française, José Bové, qui a été invité aux manifestations contre le sommet des Amériques, du 20 au 22 avril à Québec, fait l'objet d'un « avis de guet » émis par les autorités d'Ottawa pour l'empêcher d'entrer au Canada, a annoncé samedi 31 mars le ministre de l'immigration, Richard Saint-Louis. Selon le fonctionnaire, des avis de guet ont été envoyés aux postes frontières du Canada pour interdire l'entrée du territoire canadien aux personnes dont les antécédents judiciaires sont connus.

José Bové, qui a décidé de se pourvoir en cassation après sa condamnation, en France, à trois mois de prison ferme pour avoir « démonté » un McDonald's, peut toujours demander auprès de l'ambassade canadienne un « permis du ministre » afin d'entrer temporairement au Canada. Entre 10 000 et 20 000 militants antimondialisation comptent envahir la ville de Québec, lors du sommet qui réunira 34 chefs d'Etat ou de gouvernement du continent américain afin de discuter du projet de création, à l'horizon 2005, de la plus grande zone de libre-échange du monde (ALCA). - (AFP.)

### EUROPE

■ **RUSSIE : les autorités militaires russes ont lancé**, dimanche 1<sup>er</sup> avril, la conscription de printemps, annonçant qu'elles allaient faire la chasse aux insoumis. Près de 190 000 hommes âgés de 18 à 27 ans seront appelés à se présenter entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 juin pour faire le cas échéant un service militaire de vingt-quatre mois. Pour raisons de santé et à cause des reports et des exemptions accordés, seuls 12 % des jeunes Russes en âge de servir effectuent finalement leur service militaire, contre 24 % en 1993, selon le général Vladislav Poutiline, chargé de la conscription à l'état-major. - (AFP.)

### AMÉRIQUES

■ **CUBA : le président Fidel Castro a estimé**, lors de l'inauguration officielle, dimanche 1<sup>er</sup> avril au soir, de la 105<sup>e</sup> conférence de l'Union interparlementaire (UIP), qui se tiendra durant une semaine à La Havane, qu'« une nouvelle guerre froide et une course aux armements désespérée s'annoncent à l'horizon ». Vêtu d'un costume de ville sombre, le président cubain a également fustigé les Etats-Unis, devant un parterre de près de 1 400 parlementaires de 120 pays participant à la conférence, relevant « le mépris et l'arrogance avec laquelle la superpuissance rompt des accords et des traités vitaux ». - (AFP.)

■ **COLOMBIE : le deuxième mouvement de guérilla a repris**, dimanche 1<sup>er</sup> avril, le dialogue avec le gouvernement. Les discussions de paix avaient été suspendues unilatéralement par l'Armée de libération nationale (ELN) le 9 mars, pour protester contre une offensive de l'armée dans le sud du département de Bolivar. - (AFP.)

### ASIE

■ **TIMOR : le Prix Nobel de la paix José Ramos-Horta a été nommé** pour remplacer le dirigeant indépendantiste Xanana Gusmao à la présidence du Conseil national de Timor-Oriental, a annoncé dimanche 1<sup>er</sup> avril le représentant spécial de l'ONU à Dili. M. Ramos-Horta suspendra ses fonctions de ministre des affaires étrangères dans le gouvernement provisoire timorais jusqu'à la fin des travaux du Conseil national, qui joue le rôle de Parlement transitoire dans l'attente de l'élection d'une Assemblée constituante, le 30 août. - (AFP.)

■ **PAKISTAN : au moins quarante personnes sont mortes étouffées**, samedi 31 mars, dans une bousculade lors de l'ouverture de la porte d'un sanctuaire musulman dans la province du Pendjab. Chaque année, des foules considérables viennent célébrer l'anniversaire de la mort, en 1265, du saint musulman Baba Farib Shakar Gundji, persuadées que franchir la porte étroite qui mène à sa sépulture leur assure l'accès au paradis. Ces traditions, dénoncées par les mouvements extrémistes fondamentalistes, sont très suivies au Pakistan, où la majorité de la population pratique un islam modéré et ouvert. - (Corresp.)

■ **SRI LANKA : l'explosion d'une bombe au milieu d'une fête de carnaval a tué onze personnes** dans le nord-ouest du Sri Lanka. Selon les autorités locales, une bagarre entre gangs rivaux pourrait être à l'origine de ce drame. Rien pour l'instant ne permet de soupçonner les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) qui, depuis Noël, observent une trêve unilatérale dans leur combat contre l'armée sri-lankaise pour l'obtention d'une patrie indépendante pour la minorité tamoule du pays. - (Corresp.)

■ **BIRMANIE : la junte militaire a libéré quatorze militants** de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), le principal parti de l'opposition, à la veille d'une mission de l'ONU sur les droits de l'homme, a-t-on indiqué, dimanche 1<sup>er</sup> avril auprès de la LND. Ils avaient été arrêtés en septembre et étaient détenus sans inculpation. - (AFP.)

## Mobilisation au Danemark contre la marée noire

COPENHAGUE. Plus de quatre cents soldats, experts et écoliers danois ainsi que des membres de Greenpeace ont poursuivi, dimanche 1<sup>er</sup> avril, le nettoyage de plus de 20 kilomètres de côtes danoises polluées par le mazout provenant d'un pétrolier accidenté en mer Baltique. De leur côté, les chasseurs récupéraient ou abattaient des centaines d'oiseaux englués dans le fuel près des îles de Bogoe, Faroe, Falster et Moen, à environ 120 km au sud de Copenhague. La marée noire provient de la collision, dans la nuit de mercredi à jeudi, entre le *Tean*, battant pavillon chypriote et transportant du sucre de Cuba à la Lettonie, et le *Baltic-Carrier*, pétrolier à double coque de 35 000 tonnes, enregistré aux îles Marshall, qui allait de l'Estonie à Göteborg. Le pétrolier a été éventré sous le choc. Les fuites de fuel atteindraient 2 700 tonnes, dont plus de 1 000 tonnes ont déjà souillé les rivages. - (AFP.)

NEUBAUER

NEUBAUER

607

PEUGEOT

ENTRE LA ROUTE ET VOUS, UNE NOUVELLE HISTOIRE D'AMOUR

NEUBAUER à Paris Porte de Champeret

9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88

**SOCIAL** Lionel Jospin a jugé « inacceptable », samedi 31 mars, l'attitude de la direction de Marks & Spencer, qui a décidé la fermeture de ses magasins en Europe continen-

tales. A l'issue du séminaire gouvernemental, le premier ministre a annoncé l'ouverture d'une enquête administrative susceptible de déboucher sur le signalement d'un délit

d'entrave. ● LIONEL JOSPIN devait accorder, mercredi 4 avril, un entretien à des quotidiens de la presse régionale. ● LE SÉMINAIRE du gouvernement a permis de définir trois

priorités : la lutte contre la violence, la réduction des inégalités et la qualité de la vie. ● LE PARTI COMMUNISTE, qui devrait se transformer en Nouveau Parti communiste lors d'un

congrès en octobre, prépare une manifestation à Calais, le 21 avril, pour soutenir les employés de Danone concernés par des fermetures de sites. (Lire notre éditorial p. 19)

# Les restructurations gâchent la relance politique voulue par Lionel Jospin

A l'issue du séminaire gouvernemental, le premier ministre a annoncé l'ouverture d'une enquête sur la méthode utilisée par la direction de Marks & Spencer pour annoncer la fermeture de ses magasins. Le projet de loi sur la modernisation sociale sera débattu au Sénat le 24 avril

C'EST SUR un petit air déjà entendu que Lionel Jospin s'en est pris aux suppressions d'emplois « brutales » annoncées par Marks & Spencer et Danone. En pleine campagne législative, en 1997, le candidat du Parti socialiste avait employé le même ton face au « cas » Renault-Vilvorde. Deux ans plus tard, devenu premier ministre, il trébuchait sur le « cas » Michelin en laissant échapper un malencontreux : « Il ne faut pas tout attendre de l'Etat. » Voici maintenant, au lendemain d'élections municipales décevantes pour le gouvernement, le « cas » de deux autres entreprises bien connues des Français. La poisse.

A l'issue du séminaire du gouver-

nement, samedi 31 mars, M. Jospin a annoncé le lancement d'une enquête du ministère de l'emploi pour « délit d'entrave » contre le groupe britannique Marks & Spencer, dont dépendent 1 700 salariés en France. Elisabeth Guigou devait par ailleurs, dès lundi, rencontrer les préfets de région au sujet de Danone, sommé par M. Jospin « d'assumer ses responsabilités sociales et économiques ». « Informés en même temps que la presse et la Bourse », a-t-il déclaré, les salariés de Marks & Spencer, « qui font vivre ce groupe et enrichissent ses actionnaires, méritent d'être traités autrement ». « Tout semble indiquer que les règles n'ont pas été respectées », a ajouté le premier ministre, en pré-

cisant que le comité d'entreprise « aurait dû être informé ». Or, ce débat a déjà été ouvert, et tranché par le gouvernement.

Mardi 3 avril, la ministre de l'emploi et de la solidarité sera en effet entendue par la commission des affaires sociales du Sénat sur le projet de loi de modernisation sociale. Ce texte, examiné au Palais du Luxembourg à partir du 24 avril après une première lecture, au mois de janvier, à l'Assemblée nationale, contient plusieurs chapitres sur la prévention renforcée des licenciements. Outre l'obligation, pour les branches professionnelles, de négocier tous les cinq ans des accords sur la gestion prévisionnelle des emplois, et celle, dans les

entreprises, de négocier les 35 heures avant l'établissement d'un plan social, il consacre tout un volet au « droit à l'information des représentants du personnel ». Ainsi, l'article 32 « vise à améliorer » l'information du comité d'entreprise « aujourd'hui totalement absent du processus des annonces publiques réalisées par le chef d'entreprise (...) parfois médiatisé », peut-on lire dans le rapport du député Gérard Terrier (PS, Moselle). Ainsi, lorsque l'annonce d'une réorganisation de l'entreprise par son dirigeant s'avère « neutre » sur l'emploi, le comité d'entreprise devra être réuni dans les « quarante-huit heures ». Lorsque cette annonce implique des conséquences sur les effectifs, en

revanche il devra être « informé au préalable ». Faute de quoi, le chef d'entreprise s'exposerait alors aux dispositions actuelles du code du travail sur le délit d'entrave.

## PROPOSITION DE LOI COMMUNISTE

Lors des débats à l'Assemblée nationale, le gouvernement avait ainsi coupé court aux pressions exercées par ses alliés du PCF en faveur d'un « moratoire » des licenciements. Les députés communistes avaient d'ailleurs déposé une proposition de loi en ce sens. Appliquant la ligne définie le 13 septembre 1999 par M. Jospin, selon laquelle « l'Etat doit dire qu'on peut faire autrement », mais se refusant à légiférer sur le bien-fondé d'un

plan social, le gouvernement avait finalement proposé un compromis sur l'information des salariés en échange de l'introduction, dans le code du travail, de la notion de harcèlement moral chère au PCF. « La première des sécurités, c'est que les licenciements collectifs n'interviennent que lorsque toutes les autres solutions ont été envisagées et discutées avec les salariés et leurs représentants (...) Lorsque ces obligations ne sont pas respectées, le juge des référés pourra suspendre la procédure de licenciement », avait alors souligné à la tribune M<sup>me</sup> Guigou en se félicitant de « l'équilibre » du texte.

C'est tout cet « équilibre » qui se trouve aujourd'hui sur la sellette. Robert Hue est reparti à l'assaut du « moratoire » (lire ci-dessous), tandis que la LCR a réclamé « l'interdiction totale des licenciements dans les groupes réalisant des profits ». « Je suis stupéfait quand, j'entends [le premier ministre] dire dans ces affaires, que c'est la forme qui fait problème. Et le fond ? », s'est pour sa part indigné le secrétaire général de Force Ouvrière, Marc Blondel.

A chaque fois, il est vrai, les restructurations d'ampleur annoncées par des groupes plutôt prospères ont provoqué, en même temps que leur lot d'indignation, la même réaction, embarrassée, du gouvernement. Renault-Vilvorde a ainsi donné naissance à un projet de directive européenne, toujours en discussion, sur l'information et la consultation des représentants des salariés dans les pays de l'Union. L'entreprise Michelin, elle, a donné son nom à un amendement de circonstance, instaurant l'obligation de négocier les 35 heures avant d'envisager un plan social. Il reste à savoir si Marks & Spencer et Danone modifieront le projet de loi sur la modernisation sociale dont elles ont fait, jusqu'ici, bien peu de cas. « Les patrons montent au créneau si on bouge un peu, mais si on n'est pas assez directifs, on se fait doubler. Dans ces conditions, la discussion va bien évidemment se rouvrir », soupire M. Terrier, le rapporteur du texte.

P. R.-D.

Isabelle Mandraud

## Le délit d'entrave selon le code du travail

Le délit d'entrave, pour lequel le premier ministre a souhaité voir poursuivie la direction française de Marks & Spencer, qui n'a pas informé les représentants du personnel de la fermeture de dix-huit magasins et de la suppression de 1 700 emplois - mesures annoncées le 30 mars -, est passible, selon l'article 483-1 du code du travail, d'un an d'emprisonnement et/ou de 25 000 francs d'amende.

Ce délit sanctionne en effet « toute entrave, soit à la constitution d'un comité d'entreprise, d'un comité d'établissement ou d'un comité central d'entreprise, soit à la libre désignation de leurs membres, soit à leur fonctionnement régulier ». Relève de ce dernier point le non-respect des obligations de consultation et d'information préalables du comité d'entreprise en cas de mesures de licenciement collectif et, plus encore, de fermeture de site. Toutefois, la reconnaissance d'un délit d'entrave n'entraîne pas la nullité de la décision contestée.

## « Ajustements », « écoute », « prolétariat » : le nouveau lexique gouvernemental

UN STYLE et des mots. Le premier « ajustement » perceptible, samedi 31 mars, à l'issue du séminaire gouvernemental, a été celui de... Lionel Jospin. Faute d'annonces et de mesures immédiates, il revenait au premier ministre d'incarner à lui seul le ton nouveau qu'il souhaite donner à l'action gouvernementale. Le style, affiché lors de la conférence de presse qui a suivi les sept heures et demie de discussions avec les ministres, fut donc délibérément offensif et décidé. Le temps qui reste jusqu'aux élections présidentielle et législatives est celui du combat, il convient donc d'établir des « priorités » et de les « hiérarchiser ». Mais c'est dans le choix des mots que le premier ministre a été le plus vigilant, livrant un véritable petit précis de la nouvelle rhétorique gouvernementale.

« Politique » : le souhait en avait été unanimement exprimé, lors du conseil national du Parti socialiste auquel M. Jospin avait participé, le 27 mars : il faut po-li-ti-ser. Dès ses premières phrases, le premier ministre a donc martelé : « Le gouvernement est un organe politique, fondé sur un fonctionnement collégial », « nous avons eu un débat politique ».

Deuxième priorité : « l'écoute ». Comme lors de la brutale crise de confiance qui s'était manifestée en septembre 2000 avec la hausse du prix de l'essence, il a affirmé avoir « entendu les messages » que les Français lui ont adressés à l'occasion des élections municipales, dont les résultats, « contrastés, ont été moins bons qu'on pouvait l'espérer » ou qu'on les avait « imprudemment pronostiqués ».

L'écoute va de pair avec la « présence » : à ses

ministres, M. Jospin a demandé « d'accroître leur présence sur le terrain ». Lui-même envisage de multiplier les déplacements dans le pays. Avant de s'envoler pour un voyage officiel de plusieurs jours au Brésil, il assurera sa propre présence auprès de l'opinion, mercredi 4 avril, avec un entretien accordé à plusieurs quotidiens régionaux.

« Ajustements » : si M. Jospin veut « maintenir le cap », il reconnaît la nécessité de procéder à « des ajustements ». L'ajustement précise, affine, mais il ne corrige pas. Ce mot, apparu au cours du débat, a été préféré, après réflexion, aux autres expressions - « inflexion », « nouvel élan » - qui présentaient le défaut majeur de laisser entendre soit que le gouvernement s'était trompé, soit qu'il avait cédé à l'immobilisme. De même, dans le flot d'interventions de son équipe, M. Jospin a-t-il retenu l'image employée par Jean Glavany sur la nécessité de « remettre du vent dans les voiles ».

## ÉVITER L'ERREUR MICHELIN

« Violence » : la « lutte contre la violence » est le synonyme (de gauche) de la lutte contre l'insécurité (de droite). Le glissement sémantique n'est pas anodin. Sujet majeur de la campagne municipale, il a coûté cher à nombre de candidats de la majorité. Là aussi, le message des électeurs a été entendu : M. Jospin a reconnu samedi « la montée des actes de violence ». Mais le sujet nécessite du doigté. Si le premier ministre peut se prévaloir d'avoir déjà fait évoluer le discours de la gauche depuis 1997, il sait aussi qu'une inflexion trop nette du gouvernement est suscep-

tible de faire exploser la majorité. Celle-ci, divisée sur la « sécurité », peut se retrouver sur « l'aspiration à la tranquillité », selon l'expression employée par M. Jospin, qui cherche également à réconcilier, sous le même vocable, les personnes âgées et les commerçants exaspérés, les habitants des quartiers défavorisés et le réservoir électoral des fameux « bourgeois-bohème » des grands centres urbains.

« Profit », « prolétariat », « classe ouvrière » : la gauche gouvernementale parle à la gauche qui la boude dans les urnes. Face à l'émotion suscitée par l'annonce des licenciements chez Danone et Marks & Spencer, il ne fallait surtout pas reproduire l'erreur Michelin. M. Jospin s'est donc montré particulièrement sévère. Il a été « choqué » : « La logique du profit ne doit pas s'exercer au détriment de l'emploi », a-t-il insisté, avant d'évoquer les insatisfactions de « ce que l'on appelait hier la classe ouvrière et le prolétariat ».

« Marie-George Buffet » : derrière l'hommage appuyé à sa ministre de la jeunesse et des sports, dont l'« intervention très remarquée a frappé tout le monde », c'est à une discrète correction d'éclairage sur son équipe que M. Jospin a procédé, laissant provisoirement dans l'ombre où les municipales les ont plongées les vedettes fatiguées du gouvernement comme Elisabeth Guigou ou Jean-Claude Gayssot. Femme, communiste, populaire, proche des gens, confrontée dans son ministère aux problèmes de la violence des jeunes, M<sup>me</sup> Buffet répond aujourd'hui à toutes les définitions du nouveau dictionnaire jospinien.

## Sept heures et demie d'explications pour mieux affronter 2002

COSTUME ou street wear ? réunion de ministres ou séminaire ? réflexion ou production ? Au fond, la convocation du gouvernement à se réunir, samedi 31 mars, à l'Obser-

## RÉCIT

« Vous avez voulu faire joujou, vous avez fait joujou, maintenant c'est fini ! »

vatoire de Paris, autour de Lionel Jospin, n'avait pas vraiment d'ordre du jour. D'où les hésitations masculines sur le dress code. Le ministre de l'économie, Laurent Fabius, avait choisi le jean-blouson-col V. Le ministre fabiusien de la ville, Claude Bartolone, avait osé le polo. Jean-Luc Mélenchon avait retenu de l'Observatoire l'allure mitterrandienne, celle au chapeau. Pierre Moscovici a hésité jusqu'au bout : entré avec une cravate, il est ressorti sans. Jean-Jack Queyranne a gardé la sienne. « Moi je viens de la pro-

vince... Et puis, on était là pour travailler, non ? », glisse le ministre lyonnais dans un sourire.

A dix heures, Lionel Jospin ouvre le débat sur le bilan des élections municipales. Il s'appuie sur l'analyse de son conseiller pour les sondages, Gérard Le Gall (*Le Monde* du 30 mars) il n'y a pas de vague bleue, le rapport de force droite-gauche est resté sensiblement le même, etc. Le bilan est bon, la croissance est là, mais souligne-t-il, « il y a une faible mémoire de l'action gouvernementale ». Il doivent faire de la politique, être « aux commandes de leur ministère ». Haut les cœurs, soyez des « challengers ».

« Qui veut parler ? », demande alors le premier ministre. Toutes les mains se lèvent. Sept heures et demie de discussions, divisées par trente-trois ministres et secrétaires d'Etat. Laurent Fabius, assis à la droite de M. Jospin, se lance. Il a écrit son texte. Trop optimiste avant les 11 et 18 mars - c'est lui qui a entrete nu le mythe de la « vague rose » - il livre une analyse plutôt pessimiste des résultats électoraux, que partage Roger-Gérard Schwartzberg. Puis M. Fabius brise un tabou : il évoque la campagne présidentielle à venir de... Jacques Chirac, qui sera comme toujours « habile », prévient-il. Une campagne « quatre quarts : un quart de baisers aux enfants, un quart de nouveaux élus génération terrain, un quart sécurité, un quart de promesses-tout-est-possible ». Il prévient : « Il faut déboucher la droite et la faire sortir du bois. Il faudra alléger le programme législatif pour permettre aux députés de faire campagne ».

Ségolène Royal n'est pas d'accord il faut que tout le monde - ministres et députés - soit au Parlement. D'ailleurs aucun ministre n'est candidat au sacrifice.

Claude Bartolone sera le seul à oser évoquer « le » sujet sensible : la décision de M. Jospin d'appliquer strictement la règle du non-cumul entre les fonctions de maire et de ministre. « L'affaire est derrière nous, mais maintenant aide-nous. Fais comprendre que tu as besoin de nous », demande le ministre de la ville. « Vous avez voulu faire joujou, vous avez fait joujou, maintenant c'est fini !, s'agace M. Jospin. Mes propos ont été mal interprétés et c'est plutôt pour vous aider que je n'ai pas parlé plus tôt », ajoute-t-il, en soulignant : « seul Daniel Vaillant [qui a dû abandonner sa mairie d'arrondissement] pourrait se plaindre ». Du coup, Roger-Gérard Schwartzberg, qui s'était montré très critique, recadre ses propos. « Au moins doit-on reconnaître aux ministres battus de ne pas avoir appliqué à la vie politique le principe de précaution ».

Plusieurs ministres, dont Michel Sapin, insistent sur la « province » et la nécessité de jouer la carte de la « proximité ». Le mot fait grogner Jean-Luc Mélenchon : « La proximité, ce n'est pas un dogme politique. Ça ne veut rien dire. » François Patriat lui rétorque : « C'est pas un dogme, bien entendu, mais c'est la méthode politique préférée des Français ». Jean Glavany insiste : « La proximité est un devoir moral ». Marylise Lebranchu acquiesce : « J'ai senti des gens désemparés. Il faut faire le plus possible de terrain, de presse régionale. »

Social ou sociétal ? L'opposition des deux en gêne plus d'un, dont Lionel Jospin. « Les bourgeois-bohèmes, ce sont des mots de la presse parisienne que je n'emploie jamais et qui m'insupportent. » « Vous ne faites pas attention à vos mots », enchaîne Michelle Demessine, en reprenant un de ses colosses qui a évoqué les « travailleurs pauvres ». « Il y a des mots qui me déchirent le cœur, et quand vous dites ça, je pense à mon père. » De toute façon, tous savent déjà que la politique gouvernementale ne subira que des « ajustements ». Personne, même chez les ministres Verts et communistes, ne proteste. Mais les uns et les autres ont des critiques à formuler. Les communistes se sont répartis les exigences : relèvement des minima sociaux, contrôle des fonds publics et surtout, pour Marie-George Buffet, place et « respect » pour les jeunes. Dominique Voynet met en garde contre la concurrence de Jacques Chirac : « Ne nous faisons pas piquer l'écologie par le RPR. » Mais c'est sur les 35 heures que la ministre verte est la plus sévère : « Les travailleurs qui ont eu les 35 heures mais une baisse du pouvoir d'achat, nous ont fait un bras d'honneur », lâche-t-elle. Elisabeth Guigou reste fermée : « Je ne vois aucun problème dans l'application de cette loi ». M. Fabius reprend la parole. « Il faut tout de même être vigilant sur ce sujet ». C'est l'heure. Rendez-vous dans un mois, prévient M. Jospin, avec des mesures « concrètes, rapides, quotidiennes, perceptibles par tous les citoyens ».

Ariane Chemin et Pascale Robert-Diard

## Le PCF prépare une dernière « manif » avant de changer de nom

IL Y A EU la manifestation pour l'emploi du 16 octobre 1999, il y aura celle du samedi 21 avril, à Calais, pour « les Danone ». Et, par extension, pour les « Marks & Spencer et tous les salariés victimes » de plans sociaux. Le Parti communiste, qui réunissait son conseil national samedi 31 mars et dimanche 1<sup>er</sup> avril, veut se refaire une santé sur le social. Pour lui, la fermeture de l'usine LU de Calais constitue un symbole d'autant plus fort qu'elle frappe une des sept villes de plus de 30 000 habitants - hors Ile-de-France - que le PCF a conservées aux municipales. Mieux, son nouveau maire, Jacky Hénin, a été confortablement élu avec plus de 57 % des voix.

Les licenciements de Danone et de Marks & Spencer ne font que suivre, pour la Place du Colonel-Fabien, ceux de Michelin, à l'automne 1999. A cette occasion, Robert Hue a eu une très désagréable surprise : les décrets d'application de la loi, d'origine communiste, sur le contrôle des fonds publics attribués aux entreprises qui licencient n'ont toujours pas été pris par les services d'Elisabeth Guigou. « Nous pensons qu'il faut un changement de cap, ce qui ne nous semble pas avoir été décidé samedi », s'est donc ému le secrétaire national du parti.

« Ou Lionel Jospin n'a pas entendu le message » des électeurs du 18 mars, « ou, l'ayant entendu, il pense qu'un simple saupoudrage social suffira », et alors il s'agirait là de « la manifestation d'une crise de surdité politique aiguë », a averti

M. Hue : « Si on en restait là, la montagne aurait accouché d'une souris ». Déplorant ne pas avoir été consulté avant le séminaire gouvernemental, M. Hue entend être reçu prochainement à Matignon.

## CONGRÈS EXTRAORDINAIRE

Dans une résolution adoptée à l'issue du conseil national, il est dit : « Nous ne considérons pas la gauche plurielle comme notre horizon politique. » Samedi, M. Hue n'a pas eu de grande difficulté à convaincre son auditoire que désormais, pour le PCF, « il n'y a de salut qu'en avant ». Le congrès extraordinaire « pour un Nouveau Parti communiste » se tiendra du 26 au 28 octobre, à la Défense. En outre, sur proposition de François Asensi, député de Seine-Saint-Denis, un « grand forum » des forces anti-libérales sera organisé d'ici la fin de l'année.

Chargé du rapport sur les nouveaux statuts, Patrice Cohen-Séat a expliqué que « le PCF [doit] dépasser radicalement les formes anciennes de parti ». Faisant référence au Manifeste de 1848, il a souhaité « rendre au mot communiste son sens, son spectre le plus large ». Pas question, donc, d'abandonner le communisme. En revanche, sur le terrain de l'organisation, les cellules seront abandonnées. Ces propositions sur les nouveaux statuts seront soumises à un premier vote, le 17 mai, lors du prochain conseil national.

Alain Beuve-Méry

**HEC-ESSEC-ESCP**  
► Stages intensifs  
Pré-rentree, Noël, février, Pâques  
► Classes préparatoires annuelles « pilotes » 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> années, voles S et E  
HEC-ESSEC-ESCP-EML : de 90% à 100% d'intégrés en voie S, de 70% 80% d'intégrés en voie E  
**IPESUP**  
18 rue du Cloître Notre-Dame  
75004 Paris 01 43 25 63 30  
Enseignement supérieur privé www.ipesup.fr

## Les Verts commencent à négocier leur place pour les échéances de 2002

M<sup>me</sup> Voynet suggère de recomposer la majorité

**CHERCHERAIENT-ILS** la rupture ? Ou font-ils monter les enchères pour mieux négocier leurs places aux élections législatives de 2002 ? Les Verts, réunis en conseil national les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril, à Paris, ont passé plus de temps à vilipender leur allié socialiste qu'à s'interroger sur les moyens de faire gagner leur camp l'an prochain. Sans réussir à masquer leurs habituelles divisions.

Dopés par leurs bons résultats, qui marquent certes une poussée électorale, mais qui se traduisent encore, sur le plan national, par un modeste nombre d'élus, les Verts ont confirmé leur nouvel appétit. « Comment passer à 25 % au premier tour et à 51 % au second », s'est ainsi interrogé Yves Cochet, député du Val-d'Oise. L'an prochain, « c'est trente députés, pas un de moins », a confirmé Jean-Luc Bennaïm, le secrétaire national (Le Monde daté 1<sup>er</sup>-2 avril), en lançant une mise en garde au PS : « Il ne veut pas voter la proportionnelle. Il est donc responsable en totalité, dès l'an prochain, de la survie de la majorité plurielle. » Alors qu'une rencontre Verts-PS doit avoir lieu jeudi, M. Bennaïm a ajouté : « En aucun cas nous n'accepterons un accord à la baisse. Avec la proportionnelle, nous pèserions cinquante députés. » A Paris, bon moyen de faire passer au second plan les bisbilles internes, Yves Contassot, après Martine Billard à la tribune, a dénoncé, dans *Le Parisien* du 2 avril, « les relations très tendues » avec le PS, qui « refuse d'appliquer l'accord conclu » dans la capitale.

Guy Hascoët et Dominique Voynet, toujours en compétition sourde pour le partage du pouvoir au sein du parti, à la tête duquel la

ministre de l'environnement doit revenir à l'été, se sont montrés plus nuancés. « Il n'y a pas de Verts forts sans gauche plurielle forte et vice versa. Si un jour la famille divorce, tout le monde le paiera comptant », estime le secrétaire d'Etat à l'économie solidaire. Il plaide pour que les Verts se renforcent au gouvernement après le départ de M<sup>me</sup> Voynet, tandis que celle-ci et ses amis « préfèrent que les dossiers avancent », affectant de croire que l'un est exclusif de l'autre. « Faudrait-il renoncer au premier point sans avoir de certitudes sur le second ? », a demandé M. Hascoët depuis l'estrange.

### DÉMARQUAGE SUR LES 35 HEURES

M<sup>me</sup> Voynet, elle, a parlé, longuement, depuis le pupitre, pour montrer qu'elle était la patronne, en s'excusant de le faire parce qu'elle avait « un papier à lire ». Foin du papier, évidemment. « Une somme d'expériences locales heureuses ne fait pas un parti capable de rassembler largement au second tour », a-t-elle averti. Les Verts ont donc « vocation à formuler une offre politique majoritaire », a martelé M<sup>me</sup> Voynet. Critiquant habilement le gouvernement dont elle fait partie, la ministre a tiré un sévère bilan de la loi sur les 35 heures, qui n'a « pas créé assez d'emplois et a causé une dégradation des conditions de travail ». Puis fait un appel du pied à l'extrême gauche : « Je ne verrais aucun inconvénient à élargir la majorité plurielle. Le Mouvement des citoyens veut en sortir, fort bien. Si une partie de l'extrême gauche veut faire un bout de chemin avec nous, il faut voir. »

Béatrice Gurrey

## Dominique Strauss-Kahn (PS) retrouve son siège de député

Philippe Douste-Blazy (UDF) et Bernard Brochand (RPR) également élus

Le second tour des trois élections législatives partielles qui avaient lieu dimanche 1<sup>er</sup> avril n'a réservé aucune surprise. Dominique Strauss-Kahn (PS), à Sarcelles,

retrouve son siège de député. A Toulouse, Philippe Douste-Blazy (UDF) l'a aisément emporté, de même que Bernard Brochand (RPR) à Cannes.

**EN ILE-DE-FRANCE**, Dominique Strauss-Kahn a retrouvé son siège de député de la huitième circonscription du Val-d'Oise (Sarcelles - Garges-lès-Gonnesse) face à Sophie Jaquet (UDF), dans un scrutin marqué par l'abstention de deux électeurs sur trois. « Ma candidature a rassemblé deux points de plus que le total de la gauche au premier tour. Nous avons clairement rassemblé la gauche avec 66 % des voix à Sarcelles, 57 % à Villiers-le-Bel, les deux villes de gauche, tandis qu'à Garges-lès-Gonnesse, détenue par le RPR, nous faisons jeu égal », a déclaré M. Strauss-Kahn.

A Toulouse, Philippe Douste-Blazy fait coup double. Quinze jours après avoir été élu maire, il devient député de la première circonscription de Haute-Garonne, en remplacement de Dominique Baudis, nommé président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), avec 64,54 % des voix contre 35,46 % à son adversaire, Michel Vanhove (Verts), qui représentait la gauche plurielle. Cette large victoire doit être cependant nuancée par le très faible taux de participation électorale : un électeur sur trois seulement s'est déplacé pour voter.

Si M. Douste-Blazy fait mieux en pourcentage que M. Baudis en 1997, il lui manque plus de 8 000 voix par rapport à son prédécesseur. La principale satisfaction du nouveau maire de Toulouse réside dans l'écart supplémentaire qu'il a creusé par rapport à la gauche. Celui-ci était de 10 points le 18 mars, lors du second tour des élections municipales, et de 7 points en 1997. Il est de près de 30 points cette fois. M. Vanhove n'est pas parvenu à rassembler sur

son nom l'ensemble des voix de gauche et d'extrême gauche du premier tour. En revanche, les voix recueillies par les deux candidats d'extrême droite se sont reportées sans difficulté sur M. Douste-Blazy.

Dans la huitième circonscription des Alpes-Maritimes, l'élection partielle avait été provoquée par le décès, le 5 février, de Louise Moreau (UDF), dont le suppléant était, lui aussi, décédé. Bernard Brochand (RPR), le nouveau maire de Cannes, a facilement emporté le duel qui l'opposait à l'UDF Gilles Cima. Le taux d'abstention s'est encore accru par rapport au premier tour et deux électeurs sur trois ne se sont pas déplacés. Le candidat du Front national, Albert Peyron, arrivé en troisième position au premier tour, avait été éliminé, faute d'avoir pu passer le seuil de 12,5 % des électeurs inscrits.

### ALPES-MARITIMES Cannes (second tour).

I., 60 096 ; V., 20 115 ; A., 66,53 % ; E., 18 499.

Bernard Brochand, RPR, 12 041 (65,09 %)... ÉLU  
Gilles Cima, UDF, 6 458 (34,91 %).

[25 mars 2001 : I., 60 341 ; V., 22 250 ; A., 63,13 % ; E., 21 853 ; Bernard Brochand, RPR, 9 392 (42,98 %) ; Gilles Cima, UDF, 4 355 (19,93 %) ; Albert Peyron, FN, 3 650 (16,70 %) ; Jany Mossé, PRG, 1 522 (6,96 %) ; Dominique Fellebeen, Verts, 1 369 (6,26 %) ; Claude Meyffret, PCF, 1 010 (4,62 %) ; Patrice-Philippe Bruera, CNI, 324 (1,48 %) ; Jean-Pierre Villon, MEI, 229 (1,05 %) ; Michel Brun, div., 2 (0,01 %).

1<sup>er</sup> juin 1997 : I., 58 977 ; V., 39 849 ; A., 32,43 % ; E., 36 256 ; Louise Moreau, UDF-AD, 23 231 (64,07 %) ; Albert Peyron, FN, 13 025 (35,93 %).]

### HAUTE-GARONNE Toulouse-I, IV, V, VII (second tour).

I., 60 411 ; V., 19 974 ; A., 66,94 % ; E., 19 391.

Philippe Douste-Blazy, UDF, 12 514 (64,54 %)... ÉLU  
Michel Vanhove, Verts, 6 877 (35,46 %).

[25 mars 2001 : I., 60 361 ; V., 21 528 ; A., 64,33 % ; E., 21 172 ; Philippe Douste-Blazy, UDF, 11 235 (53,07 %) ; Michel Vanhove, Verts, 4 301 (20,31 %) ; Aline Pailler, LCR, 1 180 (5,57 %) ; Claudie Fontès, PCF, 1 163 (5,49 %) ; Guy Debuissou, PRG, 1 101 (5,20 %) ; Serge Laroze, FN, 746 (3,52 %) ; Jean-Pascal Serbera, MNR, 533 (2,52 %) ; Vincent Combes, LO, 314 (1,48 %) ; Jacques Belhomme, div., 267 (1,26 %) ; Olivier Arsac, RPF-diss., 154 (0,73 %) ; Christian Dancale, div., 63 (0,30 %) ; Roger Ferrà, div. g., 60 (0,28 %) ; Francis Meynier, div., 55 (0,26 %) ; Pierre Cabaré, div. d., 0.

1<sup>er</sup> juin 1997 : I., 61 288 ; V., 39 058 ; A., 36,27 % ; E., 37 596 ; Dominique Baudis, UDF-FD, 20 096 (53,45 %) ; Marie-Françoise Mendez, Verts, 17 500 (46,55 %).]

### VAL-D'OISE Garges-lès-Gonnesse, Sarcelles (second tour).

I., 42 041 ; V., 14 110 ; A., 66,44 % ; E., 13 393.

Dominique Strauss-Kahn, PS, 7 218 (53,89 %)... ÉLU  
Sophie Jaquet, UDF, 6 175 (46,11 %).

[25 mars 2001 : I., 42 045 ; V., 14 095 ; A., 66,48 % ; E., 13 658 ; Dominique Strauss-Kahn, PS, 5 978 (43,77 %) ; Sophie Jaquet, UDF, 4 054 (29,68 %) ; Jean-Michel Dubois, FN, 1 498 (10,97 %) ; Lucette Lebeau, PCF, 1 197 (8,76 %) ; Mohamed El Marbaty, LO, 501 (3,67 %) ; Jean Ménilles, MNR, 430 (3,15 %).

1<sup>er</sup> juin 1997 : I., 45 824 ; V., 30 212 ; A., 34,07 % ; E., 28 444 ; Dominique Strauss-Kahn, PS, 16 967 (59,65 %) ; Michel Montaldo, RPR, 11 477 (40,35 %).]

## Les nationalistes corses restent vigilants sur la question de la langue

**LE CHEF DE FILE** de Corsica Nazione, Jean-Guy Talamoni, a déclaré lors de son audition par la commission des lois de l'Assemblée nationale, au sujet du projet de loi sur la Corse, en débat au mois de mai : « Je ne pense pas que le processus bloquera sur la langue, mais si ça devait être le cas, franchement, ça en vaudrait la peine » - et non l'inverse, comme indiqué par erreur dans le sous-titre de nos premières éditions du 30 mars. Dans les couloirs, après son intervention, mercredi 28 mars, M. Talamoni ajoutait toutefois qu'il refusait de parler de « casus belli ».

Quoiqu'il ne soit pas encore arbitré par Matignon, où Lionel Jospin avait réuni les principaux protagonistes du dossier corse le 21 mars, l'article 7, qui stipule que « l'enseignement de la langue corse sera inscrit dans l'horaire normal des écoles maternelles et élémentaires pour tous les élèves sauf volonté contraire des parents », devrait être réécrit. Le principe de l'offre généralisée du corse par l'Etat sera affirmé, mais la mention de « tous les élèves » pourrait disparaître, de même que celle de la « volonté contraire des parents ».

### DÉPÊCHE

■ **SIGNATURE ELECTRONIQUE : le décret d'application de la loi du 13 mars 2000** qui stipule que l'écrit sur support numérique a valeur de preuve a été publié au *Journal officiel* du samedi 31 mars. Il précise les modalités de fiabilité technique et de vérification d'une signature électronique. Le décret précise qu'une signature électronique ne bénéficie de la même présomption de fiabilité qu'à condition de s'appuyer sur un « prestataire de services de certification ».

Nous développons des médicaments innovants contre les infections.

## Pour que seul le rire soit contagieux.

La joie de vivre est contagieuse. Mais la maladie aussi. Aujourd'hui, nous sommes de plus en plus exposés à des infections. Chez Aventis, un des leaders mondiaux de l'industrie pharmaceutique, nous proposons des médicaments innovants pour lutter contre les attaques bactériennes. Nos chercheurs s'appuient sur leur savoir-faire et sur des technologies de pointe pour développer des antibiotiques toujours plus efficaces. Pour protéger la vie. Pour que rien ne soit plus contagieux que le rire.

Aventis, Strasbourg (France) est coté sur les marchés boursiers de Paris, Francfort et New York. [www.aventis.com](http://www.aventis.com)



Notre challenge c'est la vie







## Une jeune Bordelaise lutte contre l'expulsion d'un condamné marocain

Le couple s'est marié et a conçu un enfant en prison

**BORDEAUX**

de notre correspondant

Depuis plus de cinq mois, Emmanuelle El Amraoui se bat pour que son mari, Mustapha, ressortissant marocain, ne soit pas expulsé de France. Cette jeune femme de nationalité française a manifesté, samedi 31 mars, devant la mairie de Bordeaux, entourée d'une cinquantaine de personnes. La veille, devant la préfecture de la Gironde, elle avait remis une pétition de 2 745 signatures. Dimanche, elle improvisait un « *parloir sauvage* » devant la maison d'arrêt de Gradignan, où est enfermé son mari, pour lui crier son amour et lui dire que, jamais, elle ne le « *lâcherait* ».

Ancien ouvrier du bâtiment, arrivé en France en 1991, Mustapha El Amraoui a été condamné en appel, le 30 juin 1999, pour trafic de stupéfiants, à trois ans de prison ferme et cinq ans d'interdiction de séjour en France – une double peine que sa femme et des proches jugent « *inique* ».

Depuis, Emmanuelle s'est déjà opposée à deux reprises à l'expulsion de son mari. Le 19 octobre 2000, Mustapha El Amraoui était libérable. Le lendemain, il était embarqué dans un fourgon de police, en route pour l'aéroport de Mérignac, d'où il devait prendre un avion pour le Maroc. Devant la fureur et les cris de sa petite amie, prévenue quelques minutes plus tôt, les policiers ont dû faire demi-tour. Mustapha a été condamné à trois mois de prison pour refus d'embarquer. Deuxième tentative d'expulsion le 30 décembre. Nouvel échec, nouvelle condamnation à quatre mois d'emprisonnement – qui prenait fin lundi 2 avril. A nouveau libérable, il sera bientôt expulsé.

Aujourd'hui, Emmanuelle El Amraoui redoute que son mari ne soit embarqué de force sur un

bateau au départ de Sète, enfermé dans un véhicule cellulaire. Un navire part en effet pour Tanger jeudi 5 avril. « *Ce sera plus difficile de bloquer un bateau, assure-t-elle, mais on a déjà contacté des personnes un peu partout pour venir nous soutenir.* » Membre du comité régional contre la double peine, Vincent Boyer précise : « *On veut de toute urgence obtenir une assignation à résidence dans sa famille, de manière à ce que l'on puisse faire de nouveaux recours.* »

« **IL A PRIS LE TEMPS DE RÉFLÉCHIR** »

Une demande de grâce présidentielle a été déposée il y a un an et demi, sans succès. Une requête pour relèvement de la peine accessoire a également été rejetée. « *Aujourd'hui, nous avons de nouveaux éléments, affirme M. Boyer. En prison, Mustapha a suivi une formation de commis de cuisine. Il a pris le temps de réfléchir sur la connerie qu'il avait faite et sur sa réinsertion. S'il avait été français, on l'aurait félicité.* »

Malgré les lenteurs administratives et judiciaires, le couple s'est marié, le 16 mars 2001, à la maison d'arrêt de Gradignan. « *On attendait ça depuis un an et demi et on a obtenu ce mariage à l'arraché* », explique Emmanuelle. Conçu en prison, leur fils, Marouan, est aujourd'hui âgé de cinq mois et demi. « *C'est peut-être un "bébé parloir", précise la jeune femme, mais c'est avant tout un bébé de l'amour, car, quand on n'aime pas, on ne fait pas ça comme ça, en deux minutes, sur un banc.* » Lundi 2 avril, elle devait rendre visite à son mari au centre de rétention du commissariat central de Bordeaux. « *Pour lui apporter des cigarettes et tout ce que je peux* », dit-elle – et lui rappeler ses propos de la veille : « *Quoi qu'il arrive, on se retrouvera.* »

Claudia Courtois

## Les enquêteurs recherchent un suspect espagnol dans l'affaire du meurtre de Caroline Dickinson

L'homme avait agressé des jeunes filles dans une auberge de jeunesse de la vallée de la Loire

Selon l'hebdomadaire britannique *Sunday Times*, le conseiller rennais Francis Debons, chargé de l'enquête sur la mort de Caroline Dickin-

son, jeune Anglaise violée et tuée en 1996 à Pleine-Fougères, a confié que les enquêteurs s'intéresseraient à un suspect d'origine espagnole,

auteur de précédentes agressions dans une auberge de jeunesse de la vallée de la Loire. Les gendarmes n'ont pas retrouvé cet homme.

LES ENQUÊTEURS cherchent la trace d'un nouveau suspect, dans l'enquête sur la mort de Caroline Dickinson. Cette jeune Anglaise de treize ans avait été violée et tuée dans des circonstances mystérieuses, le 18 juillet 1996 dans une auberge de jeunesse à Pleine-Fougères (Ille-et-Vilaine). Le conseiller Francis Debons, chargé de l'enquête à la cour d'appel de Rennes, a indiqué à l'hebdomadaire britannique *Sunday Times* daté du 1<sup>er</sup> avril que les enquêteurs, parmi leur liste de suspects, s'intéressaient « *particulièrement* » à un homme d'origine espagnole, qui semble avoir eu des démêlés avec la justice après avoir importuné des jeunes filles dans une auberge de jeunesse de la vallée de la Loire, à plusieurs centaines de kilomètres du lieu du crime.

Les gendarmes de la section de recherches de Rennes ont en fait dressé une liste de 182 « *suspects* » présents dans la région au moment du meurtre, en fonction de leur ressemblance avec le portrait-robot du tueur ou de leurs antécédents judiciaires. Les enquêteurs en vérifient, mois après mois, l'emploi du

temps et la signature ADN. Il leur reste à ce jour 48 personnes à retrouver, dont cet homme. Les gendarmes ont vérifié la situation de 9 300 personnes depuis 1996 et fait réaliser 3 800 tests d'empreintes génétiques, pour l'instant en vain. « *L'affaire se nourrit d'elle-même, indique une source proche de l'enquête. Chaque fois qu'un homme est arrêté pour agression sexuelle quelque part en France, on vérifie systématiquement. C'était encore le cas la semaine dernière pour un homme interpellé dans le Midi, le test ADN s'est révélé négatif.* » Parmi les 48 derniers suspects, « *une dizaine* » apparaissent particulièrement intéressants, selon les critères retenus par les gendarmes.

Plusieurs personnes ont en effet aperçu l'agresseur. Une jeune fille du groupe auquel appartenait Caroline Dickinson avait aperçu, le 16 juillet 1996, soit deux jours avant le crime, un homme au comportement étrange qui faisait les cent pas devant l'auberge, près d'une camionnette blanche. Elle avait revu le véhicule le lendemain et reconnu l'homme près du terrain

de tennis. L'un des accompagnateurs du groupe, avait, lui, croisé un inconnu après minuit, quelques heures avant le crime, au deuxième étage de l'auberge. Le même homme avait encore été aperçu par trois adolescentes une heure plus tard. Enfin, une autre enseignante avait entendu un bruit de pas vers 4 heures du matin, puis une heure plus tard, celui d'une camionnette qui démarrait. La jeune Anglaise aurait été assassinée, d'après le médecin-légiste, entre 4 h 30 et 4 h 45.

**MORCEAU DE COTON**

Par ailleurs, un morceau de coton avait été retrouvé près du corps de Caroline. Le coton, d'après les analyses, aurait servi à étouffer l'adolescente et serait de fabrication anglaise. Or l'enquête a permis d'établir que ce même morceau de coton avait été utilisé par un autre groupe d'Anglais dans une autre auberge de jeunesse, à Saint-Lunaire, qui l'avait laissé dans la salle de bain. Une tentative d'agression sexuelle avait également été commise, dans cet établissement,

la même nuit que le crime de Pleine-Fougères. Les enquêteurs postulent donc que le tueur serait passé à Pleine-Fougères, se serait enfui après avoir croisé des témoins et aurait gagné Saint-Lunaire, où il tenta d'agresser une jeune fille. Il serait ensuite retourné, avec le coton, à Pleine-Fougères, où il aurait étouffé et violé Caroline Dickinson sans réveiller les quatre autres adolescentes qui dormaient dans la chambre.

Le conseiller Debons et deux gendarmes de Rennes doivent se rendre jeudi en Grande-Bretagne pour la procédure anglaise d'*inquest*, une formalité juridique qui consiste à déterminer si la cause du décès est accidentelle ou criminelle. Le témoin anglais qui a croisé l'agresseur devrait être entendu par le tribunal de Bodmin, la petite ville de Cornouailles où habitait la jeune fille. Les enquêteurs français en profiteront pour faire le point avec les familles anglaises mais n'attendent pas grand chose de ce déplacement en Grande-Bretagne.

Franck Johannès

## Un suspect interpellé après l'attentat contre la voiture d'un policier

UN HOMME soupçonné d'être mêlé à un attentat à la bombe commis à Nanterre (Hauts-de-Seine), dans la nuit du vendredi 30 mars au samedi 31 mars, près d'un foyer où sont logés des policiers, a été interpellé, samedi soir, par le service départemental de police judiciaire (SDPJ). L'engin artisanal, fabriqué à partir d'un extincteur, avait explosé vers 2 h 40, endommageant plusieurs véhicules sans faire de victime. Le suspect avait été identifié par un policier de la brigade anticriminalité (BAC) peu après l'explosion, qui pourrait avoir visé sa voiture. Le fonctionnaire, qui venait de garer son véhicule, était en effet accouru en entendant la détonation et avait vu s'enfuir un homme qu'il avait reconnu comme étant un suspect interpellé quelques jours auparavant dans une affaire de trafic de stupéfiants. L'homme aurait avoué sa présence sur les lieux au moment de l'attentat.

## Un avocat s'inquiète de la possible remise en liberté de Patrice Alègre

SOUÇONNÉ d'être l'auteur des meurtres de sept jeunes femmes dans le Sud-Ouest et à Paris, Patrice Alègre pourrait bénéficier de la loi sur la présomption d'innocence. Dans une lettre adressée le 26 février à Marylise Lebranchu, ministre de la justice, et publiée par *Le Parisien-dimanche* du 1<sup>er</sup> avril, M<sup>e</sup> Guy Debuissou, avocat d'une des victimes, s'inquiète de l'éventuelle remise en liberté du suspect. L'instruction, menée par le doyen des juges d'instruction de Toulouse, n'est pas terminée mais la nouvelle loi, entrée en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier, oblige la justice à libérer tout prévenu après quatre ans de détention provisoire. « *L'intéressé, écrit M<sup>e</sup> Debuissou, a été mis en détention le 16 octobre 1997 et la loi du 15 juin 2000 en son article 59 est péremptoire : le délai maximal de détention est de quatre ans même si la personne est poursuivie pour plusieurs crimes. La question est simple : que se passera-t-il si Alègre est libéré le 16 octobre et qu'il récidive ?* » Cette lettre est pour l'instant restée sans réponse.

**DÉPÊCHES**

■ **FAITS DIVERS** : un homme d'une trentaine d'années est décédé des suites de ses blessures, dimanche 1<sup>er</sup> avril, après avoir été atteint d'une balle dans la tête, samedi soir, devant un bar d'un quartier de Metz (Moselle). Selon les premiers éléments de l'enquête, l'agression aurait été commise par une bande de plusieurs individus contre la victime et son frère, dans le quartier de Metz-Borny, à la suite d'une altercation qui avait eu lieu dans les jours précédents.

■ **Deux personnes ont été tuées et dix-sept autres intoxiquées ou légèrement blessées à Trappes (Yvelines), dans l'incendie d'un appartement, dans la nuit du samedi 31 mars au dimanche 1<sup>er</sup> avril.** Le sinistre, dont les causes ne sont pas connues, s'est déclaré peu avant 3 heures, dans un appartement situé au deuxième étage d'un immeuble. Dans cet appartement, les pompiers ont retrouvé le corps d'une mère et de son enfant.

■ **URBANISME** : le tribunal administratif de Paris a annulé, vendredi 30 mars, une pièce du dossier de réhabilitation de l'hôpital Laennec, dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Cette décision pourrait reporter de plusieurs mois les projets de la Cogedim, qui a acquis ces terrains le 15 décembre.



**UN MÉDICAMENT UTILE AU BON MOMENT, C'EST PLUS EFFICACE ET PLUS SÛR.**

**Si on s'y mettait ?** Respectons la

prescription médicale, ni plus ni moins. Faisons confiance aux médicaments génériques. N'achetons que le nécessaire et surveillons mieux nos armoires à pharmacie. L'efficacité des traitements sera renforcée, la sécurité améliorée, les abus et les gaspillages seront limités. Après tout, il en va de notre santé. Vous êtes forcément pour.



FAITES CONFIANCE A DE VRAIES MUTUELLES



# Les méthodes « douces » de prévention des inondations gagnent du terrain

Les départements du bassin hydrographique de l'Oise subissent désormais des inondations à répétition. Afin d'écrêter les crues, un chapelet de bassins de « surstockage » va être réalisé, comme dans d'autres régions. Environnement et finances publiques y trouvent leur compte

## LONGUEIL-SAINTE-MARIE (Oise)

de notre envoyé spécial

Il ne pleut pas, ce dernier vendredi de mars. Certes, le ciel est chargé de lourds nuages, mais une fin de semaine sans précipitations a permis à la décrue de continuer lentement ou au moins de stabiliser la situation. Les eaux de l'Oise sont étales. Elles ont pris tranquillement possession des rives et des quais, isolant de la terre ferme le poste de surveillance de l'écluse 2 de Verberie, au sud de Compiègne. Tout près, la voie rapide qui relie l'A1 à Compiègne est entourée d'eau. Il n'y a aucune navigation sur l'Oise depuis plus d'une semaine.

« Chaque crue à son originalité, indique Adrien Delarue, maire de

Longueil-Sainte-Marie (Oise) jusqu'aux dernières élections. En 1995, l'Oise était impétueuse et dévastatrice. Elle charriait des frigos, des troncs d'arbres et des bateaux filaient à la dérive. » Là, rien de tel. Pas de courant, un véritable étang. La montée des eaux résulte des pluies incessantes de ces huit derniers mois. La crue dans ce secteur est la cinquième en moins d'un siècle et le phénomène s'accélère : après 1910 et 1926, l'Oise est sortie par trois fois de son lit en moins de sept ans, dans la période récente (1993-1995-2001). Les crues de 1993 et 1995, parmi les plus violentes, ont provoqué une prise de conscience des pouvoirs publics. Le 8 janvier, Jean-Pierre Dupont,

préfet de la région Ile-de-France, coordonnateur du bassin Seine-Normandie (lire ci-dessous), a signé la charte de gestion du risque d'inondations sur les bassins versants de l'Aisne et de l'Oise, avec l'Entente Oise-Aisne, institution de coopération interdépartementale qui réunit six conseils généraux (Aisne, Ardennes, Marne, Meuse, Oise, Val-d'Oise), les Voies navigables de France (VNF) et l'agence de l'eau Seine-Normandie. Projet phare : réaliser des aires de stockage, ou de « surstockage », tout le long des différents cours d'eau des bassins de l'Aisne et de l'Oise. Il s'agit, lors de la montée des eaux, de ralentir l'onde de crue, en l'écrétant dans des bassins, à proximité des cours d'eau.

Le site de Longueil-Sainte-Marie préfigure déjà, en partie, cette nouvelle approche. Il a été choisi parmi plusieurs emplacements pour tester l'efficacité du système. A la hauteur de l'écluse de la Verberie, les eaux de l'Oise sont séparées, par une bande de terre d'une vingtaine de mètres, d'une carrière à ciel ouvert d'une superficie de 15 hectares qui peut contenir près d'1 million de mètres cubes d'eau.

« Ce site sur la commune de Longueil-Sainte-Marie est exceptionnel, précise Daniel Berthery, directeur de l'Entente Aisne-Oise et maître d'œuvre de la charte, par la qualité de son sable argileux et surtout imperméable qui lui assure une étanchéité parfaite. »

Lors de la crue, les eaux viennent

se déverser dans la carrière. Ensuite, par l'ouverture manuelle de vannes situées dans le bassin de stockage, les eaux regagneront la rivière. « Le projet pour les six prochaines années est d'atteindre sur ce site une capacité de stockage d'une dizaine de millions de mètres cubes. »

## PROGRAMME ENVIRONNEMENTAL

Plus d'une centaine d'aires similaires de stockage, d'une contenance de 300 000 à 5 000 000 de mètres cube d'eau, sont prévues dans le contrat de plan 2000-2006, le long de l'Oise, de l'Aisne, de l'Aire et de leurs affluents. Le projet des aires de stockages (177 millions de francs pour l'ensemble du bassin, dont 30 millions pour le site de Longueil-Sainte-Marie), s'accompagne

d'un programme environnemental ambitieux : limitation de l'urbanisation dans les zones inondables ; intégration de la gestion des zones humides ; gestions de l'exploitation des granulats, encouragements à la réalisation de schémas d'aménagement et de gestions des eaux (SAGE), etc.

Tournant le dos aux grosses structures – barrages, lacs réservoirs... –, cette gestion des crues, beaucoup moins coûteuse et plus respectueuse de l'environnement, commence à se développer dans de nombreuses régions. Dans l'Est, le conseil général du Territoire de Belfort vient de lancer un chantier de maîtrise des inondations sur le bassin de la rivière la Savoureuse. Le dispositif, qui doit être opérationnel à l'automne, comprend la création de neuf bassins de rétention. Ils pourront écrêter plus de 2 millions de mètres cubes d'eau.

Dans l'Ouest, ce système est, par exemple, appliqué près de Coullaines (Sarthe), avec en prime des aménagements paysagers (*Le Monde* du 30 mars). En Maine-et-Loire, les crues de l'Oudon pourraient, elles aussi, être ainsi écrêtées dans la région de Segré : depuis 1995, la ville connaît au moins une crue par hiver. En concertation avec le syndicat de bassin et les différents acteurs, le sous-préfet – de préférence à « un projet [de barrage qu'il jugeait] monolithique, inadapté et trop cher » – a passé des conventions avec les propriétaires de trois étangs, qui ont constitué des bassins tampons lors des deux dernières crues et permis d'écrêter la vague d'une dizaine de centimètres.

Dominique Buffier  
(avec Vincent Boucault  
en Maine-et-Loire)

## La gestion de l'eau

Trois organismes sont impliqués dans la gestion de l'eau et la prévention des inondations en Ile-de-France :

● **Diren.** La direction régionale de l'environnement Ile-de-France-bassin Seine-Normandie est un service déconcentré du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

● **IIBRBS.** L'institution interdépartementale des barrages-réservoirs du bassin de la Seine ou grands lacs de Seine a pour rôle de prévenir les inondations et d'assurer un étiage suffisant en période de sécheresse grâce à quatre lacs artificiels.

● **AESN.** L'Agence de l'eau Seine-Normandie est un établissement public. Sa mission : financer les ouvrages qui visent à préserver les ressources en eau et à lutter contre les pollutions.

**LUTTER** contre l'érosion, soutenir les étangs, prévenir les catastrophes naturelles et les risques d'inondations ou la sécheresse : ces objectifs de maîtrise de l'eau sont désormais abordés à travers une approche unique, à l'échelle géographique, de chaque grande unité hydrographique : il s'agit de prendre en compte l'ensemble des grands bassins versants et d'étudier la rivière et ses affluents, de leurs sources à son embouchure.

La gestion de l'eau est organisée en six bassins hydrographiques, dans lesquels les agences de l'eau – établissements publics et partenaires financiers incontournables – associent élus, usagers et représentants de l'administration. Les agences perçoivent des redevances auprès des usagers, en théorie selon le principe « pollueur-payeur », qu'elles doivent redistribuer sous forme de subventions et de prêts à taux zéro pour des travaux destinés à mieux gérer les ressources et à lutter contre les pollutions. Dominique Voynet voudrait augmenter considérablement la contribution des agriculteurs, désormais au rang de princi-

paux pollueurs. Le projet de loi de la ministre de l'environnement sur l'eau est actuellement soumis à l'arbitrage de Lionel Jospin.

« Nous sommes la seule instance qui permet de faire le lien entre l'amont et l'aval », assure Pierre-Alain Roche, directeur de l'agence Seine-Normandie, qui a recommandé dans sa zone d'action, à travers le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage, instauré par la loi sur l'eau de 1992), plusieurs orientations pour prévenir les inondations.

## ZONE DE SURSTOCKAGE EN AMONT DE PARIS

L'agence a cofinancé une étude pour mieux connaître les crues du bassin et leurs conséquences socio-économiques. Elle doit financer une étude de faisabilité d'une zone de surstockage en amont de Paris.

Créée en 1969, l'Institution interdépartementale des barrages-réservoirs du bassin de la Seine (IIBRBS, ou Grands Lacs de Seine) est un établissement public qui regroupe les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. L'institu-

## Six grands bassins hydrographiques

tion gère quatre barrages-réservoirs : Pannecière (Yonne), Orient (Seine), Der-Chantecoq (Marne), Amance et Temple (Aube). Il s'agit d'assurer la protection de la région parisienne contre les inondations de la Seine et de la Marne, mais aussi d'assurer un débit suffisant en période de sécheresse. « Une des priorités est d'agir sur l'Yonne, encore très mal domptée », explique Jean-Louis Rizzoli, chef des services techniques de l'IIBRBS. Les problèmes liés aux crues ne peuvent plus être résolus, indique-t-il, « de façon sectorielle et séparément les uns des autres mais au travers d'une vision globale intégrant tous les paramètres ».

La direction régionale de l'environnement (Diren) est chargée auprès du préfet de région, coordonnateur de bassin, d'animer et de coordonner la politique de l'Etat. Elle gère et exploite un important réseau hydrographique, assurant la surveillance des niveaux et des débits au travers d'une centaine de stations sur la Seine et ses principaux affluents franciliens.

Ali Habib

## ENVIRON 1 HOMME SUR 10 DÉCLARE AVOIR DES TROUBLES DE L'ÉRECTION FRÉQUENTS.

Alors si c'est votre cas, n'hésitez pas à en parler à un médecin. Il a l'habitude : vous n'êtes ni le premier ni le dernier à lui parler de ce problème.

Quel que soit votre âge, les troubles de l'érection ne sont pas une fatalité. C'est un problème médical connu, dont les causes peuvent être multiples, et qui peut aujourd'hui être pris en charge.

Qu'ils soient fréquents ou non, ne laissez plus vos problèmes d'érection affecter votre équilibre et celui de votre couple. Parlez-en à votre partenaire. Parlez-en à un médecin. Il saura vous apporter des réponses et vous proposer les solutions adaptées à votre cas.

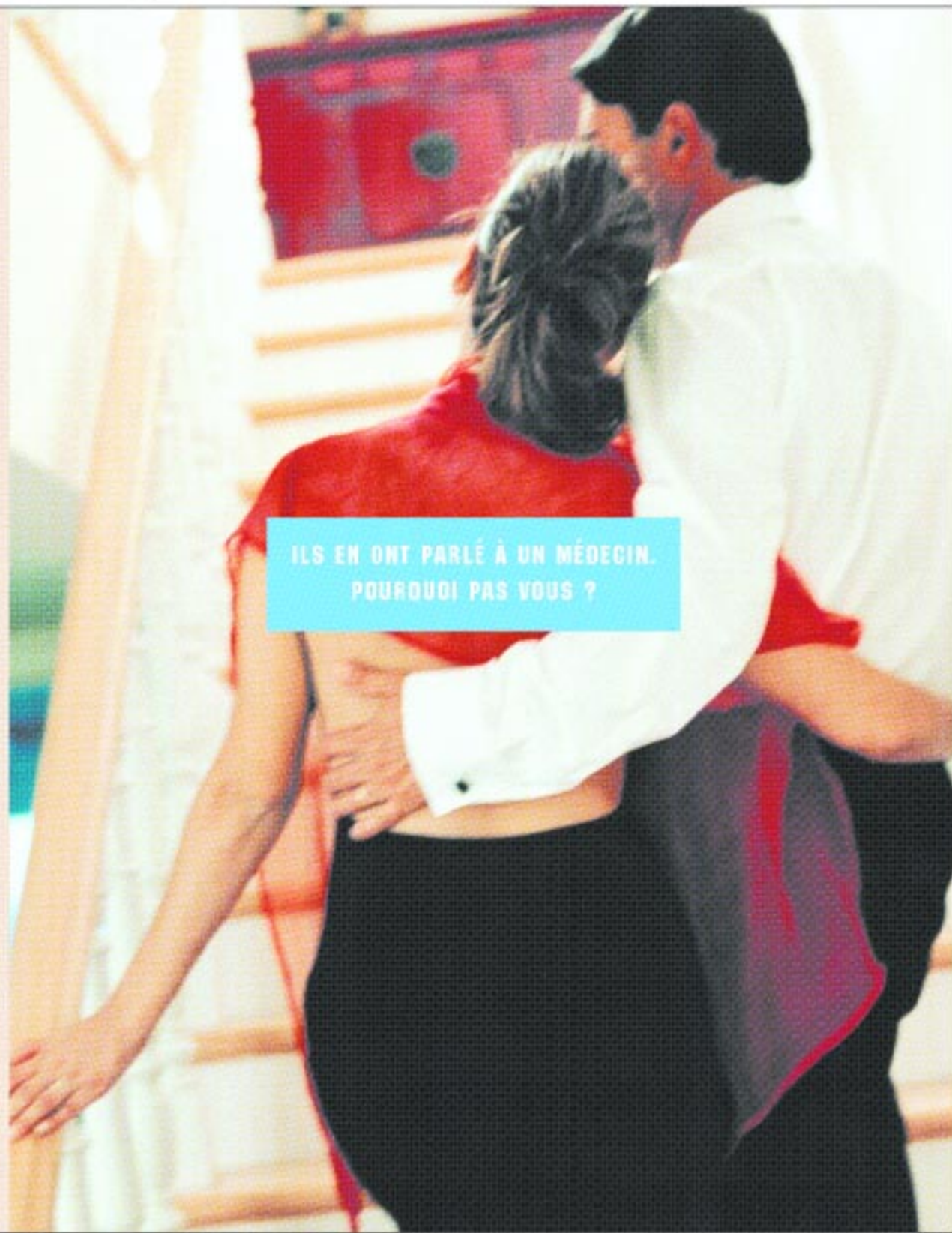
Pour plus d'informations sur les troubles de l'érection et les solutions disponibles, contactez l'ADIRS :

☎ N° Indigo 10 825 00 00 10 Site ADIRS : [www.adirs.org](http://www.adirs.org)

ADIRS : BP 63 - 59003 Lille cedex

ADIRS  
ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'INFORMATION  
ET DE LA RECHERCHE SUR LA SEXUALITÉ  
Association à but non lucratif (loi 1901) enregistrée le 10/11/2000 à la Préfecture de Lille sous le n° 1362.

ILS EN ONT PARLÉ À UN MÉDECIN.  
POURQUOI PAS VOUS ?



# « Tue-nous et suicide-toi »

**L**a menace est restée suspendue dans la nuit de Dedinje, suspendue à ces cinq claquements secs de coups de revolver tirés rageusement par sa fille, Marija. Slobodan Milosevic ne s'est pas suicidé.

A 4 h 50, dimanche 1<sup>er</sup> avril, cinq voitures aux vitres teintées – trois limousines encadrées de deux jeeps des forces spéciales de la police – ont quitté la villa où le clan Milosevic et ses sbires étaient retranchés. Le dictateur national-socialiste serbe, écarté du pouvoir le 5 octobre 2000, venait d'accepter sa reddition.

Le dénouement de trente-six heures de siège et de tractations a failli être sanglant ; il eut indéniablement un parfum de drame. Slobodan Milosevic, après avoir prévenu qu'il ne se laisserait pas emprisonner vivant, après avoir menacé de se suicider et d'éliminer sa famille, a pris la décision de suivre Cedomir Jovanovic, l'émissaire du premier ministre Zoran Djindjic, et les officiers de police. Sa fille a alors brandi une arme. « Papa, ne te rends pas ! a supplié Marija. Tue-nous, maman et moi, et suicide-toi ! »

Apparemment résigné à ne pas mener à bout cette folie milosevicienne – enfant, « Slobodan » a vécu le suicide de son père et de sa mère –, l'empereur déchu de Serbie s'est glissé dans la limousine de la défaite. Sortant sur le pas de la porte, Marija a tiré cinq balles en direction de Cedomir Jovanovic, sans l'atteindre. Ainsi se sont achevées treize années de guerre, de sang et de larmes, treize années de mensonges et de lâcheté. Slobodan Milosevic pénétrait, vingt minutes plus tard, dans la prison de la rue Bacvanska, brisé, et vivant.

Retour sur trente-six heures d'une tragédie à l'antique. Une tragédie serbe. L'histoire débute avec Branislav Ivkovic, le chef de file du Parti socialiste de Serbie (SPS) au Parlement. Il fait irruption vendredi en pleine réunion des parlementaires, qui travaillent sur des amendements au budget. Il annonce que des jeeps de la police et une ambulance sont stationnées à Dedinje, près du Musée du 25-Mai, en contrebas de la résidence de Slobodan Milosevic. Aussitôt, les députés du SPS quittent l'Assemblée et font route vers la colline élégante et boisée, là où ont vécu des générations de dignitaires yougoslaves et serbes. Ils appellent à la rescousse leurs militants, qui viennent renforcer les rangs de la « garde populaire », ces quelques vieux ouvriers et paysans qui veillent chaque jour devant la maison de « Slobodan-sloboda » – « Slobodan-liberté » –, comme on l'appelait à la fin des années 1980, lors de sa marche triomphale vers le pouvoir. Les journalistes, prévenus de l'incident au Parlement, débarquent aussi. Et, effectivement, des unités des commandos de choc de la police sont postées à cinquante mètres de la villa. Calmes, presque amusés par le remue-ménage, ils ne sortent pas des jeeps noirs.

La soirée est aussi paisible à Dedinje qu'elle est agitée dans les salles de rédaction belgradoises. Des conseillers ministériels avouent à demi-mot qu'une arrestation est imminente. Branislav Ivkovic, qui fait des allers-retours entre le salon des Milosevic et le portail, dément formellement. Les coups de théâtre se succèdent. « Slobodan » serait au palais de justice, en état d'arrestation – ce fut une diversion pour attirer les journalistes loin de Dedinje. Puis Slobodan Milosevic apparaît sur le seuil de sa maison et salue ses partisans. Serein, il raconte à une station de radio qu'il « boit le café avec des camarades et regarde les nouvelles à la télévision ». Ses fidèles sont désormais cinq cents à Dedinje, et sont rejoints par de patibulaires gaillards du service d'ordre du SPS.

Tandis que les Etats-Unis confirment l'arrestation de leur bête noire, que le mystère s'épaissit autour du sort de l'ancien président, un bataillon de la police anti-émeute arrive d'un pas cadencé. Les hommes prennent position devant les portails verts de la villa, après une brève bataille avec la « garde populaire ». Une bataille à mains nues, qui s'achève sans autre



De haut en bas, le film de la nuit du samedi 31 mars au dimanche 1<sup>er</sup> avril : Slobodan Milosevic salue ses partisans, massés devant sa résidence. La police serbe disperse les manifestants pour laisser le passage aux unités spéciales. Les policiers tentent d'investir la villa, mais doivent, face à des tirs nourris, se réfugier dans la maison du gardien.



blessure que des nez tordus et des lèvres endolories, les policiers ayant reçu l'ordre d'agir « en douceur ». Les gardiens du temple sont écartés, la voie est libre.

L'arrivée brutale d'un fourgon blanc et de jeeps noires, à trois heures du matin, sonne le glas d'une certaine Serbie. Un commando armé et masqué surgit. Tandis que les hommes des forces spéciales de la police escaladent un portail, c'est un peu le mythe Milosevic, le mythe de Dedinje, le mythe du pouvoir, qui s'écroule. Les rafales de kalachnikovs, autant que les cris de joie du 5 octobre, marquent l'enterrement d'une décennie de dictature. La Serbie entière verra ces images, moins d'une heure plus tard, à la télévision.

L'heure de l'extrême-onction n'est pourtant pas arrivée, car l'attaque échoue. Dès qu'ils atterrissent de l'autre côté du portail, les policiers sont pris au piège de violents tirs de barrage. Deux d'entre eux sont blessés. Leurs compagnons se retranchent dans la maisonnette du gardien de la villa, avant de se disperser prudemment dans le parc.

**S**LOBODAN MILOSEVIC est gardé à la fois par les mercenaires de Senesa Vucinic, des vétérans des unités paramilitaires des guerres de Croatie, de Bosnie-Herzégovine et du Kosovo, et par une unité de l'armée yougoslave commandée par le général Senta Milenkovic. Ce sont les hommes de Vucinic, payés par la Gauche you-

**Notre envoyé spécial raconte les deux dernières nuits de Slobodan Milosevic dans sa villa de Dedinje. Drame familial, menaces de tuerie et de suicide, échanges de coups de feu et négociations politiques, jusqu'à la reddition**

sa Vucinic, et le général livre par ailleurs au chef paramilitaire les clés des portails et des postes de contrôle du parc et de la villa. Selon le ministre de l'intérieur, Dusan Mihajlovic, « Slobodan » clame aux officiers de police qu'il « n'ira pas en prison vivant ».

Le premier ministre, Zoran Djindjic, et le ministre de l'intérieur décident alors de reporter l'attaque et de convoquer une réunion de crise. Y participent le président yougoslave, Vojislav Kostunica, le chef d'état-major de l'armée, le général Nebojsa Pavkovic, et les ministres des gouvernements yougoslave et serbe. Le chef de l'Etat, qui est revenu dans la nuit de Genève, s'insurge contre une opération de police « illégale ». M. Kostunica, qui a peu de pouvoir constitutionnel, hormis le commandement suprême des forces armées yougoslaves, était-il prévenu de l'assaut ordonné par M. Djindjic, M. Mihajlovic et ce gouvernement de la République de Serbie qui détient le véritable pouvoir dans le pays ? Apparemment non. Il est furieux.

Vojislav Kostunica n'a jamais caché qu'il refusait une « justice révolutionnaire », a toujours traité avec égard un Slobodan Milosevic qu'il a rencontré deux fois depuis sa chute, et paraît énervé que le gouvernement cède à l'ultimatum américain, qui exigeait des changements radicaux en Serbie d'ici au 31 mars, sous peine d'annuler une promesse d'aide économique de 100 millions de dollars. Et, du côté de l'armée, le tableau demeure très flou. Le général Pavkovic ne dément pas clairement que l'unité du général Milenkovic ait résisté sur ordre de la présidence ou de l'état-major. Zoran Djindjic et

Il a gagné cette bataille-là, et la Serbie a évité de justesse une crise politique. Dans un communiqué publié plus tard, le premier ministre précise que les soldats ont « systématiquement entravé » l'action de la police, en « apportant un soutien ouvert aux civils armés et à la garde personnelle de M. Milosevic ». Dusan Mihajlovic enfonce le clou en affirmant que « l'armée a obéi aux ordres » des mercenaires de Dedinje. L'armée est humiliée, le président Kostunica fragilisé. Il n'y aura ensuite plus aucun commentaire sur les frictions au sein du pouvoir yougoslave.

L'éventualité d'un nouvel assaut des commandos est toutefois écartée dans l'immédiat. Chacun veut éviter que le sang soit versé. A Dedinje, plus de mille partisans du SPS et de la JUL ont rejoint, au fil de la journée, les allées ombragées. La police intervient à diverses reprises pour les maintenir à cinq cents mètres de la villa, ainsi que pour chasser des supporters de football surexcités qui veulent affronter la « garde populaire ». De brefs affrontements ont lieu à coups de barres de fer et de lancers de cailloux. Une seconde nuit d'attente commence sur les hauteurs chics de Belgrade.

Les rumeurs les plus folles, comme durant la première nuit, agitent les journalistes serbes. Mira Markovic aurait eu un accident cardiaque ; le clan Milosevic aurait tenté de s'enfuir par l'un des tunnels souterrains que Tito avait fait creuser sous la résidence d'Etat ; le président Kostunica serait en train de négocier lui-même la reddition de « Slobodan ». Des tractations sont menées par Cedomir Jovanovic, un ancien chef du mouvement étudiant Otpor (Résistance) et homme de confiance de Zoran Djindjic, en présence de Branislav Ivkovic, le député qui, la veille, avait donné l'alerte. Dans le salon de la villa, il y a Slobodan Milosevic, sa femme Mira, sa fille Marija et le chef de la sécurité, Senesa Vucinic. Sa belle-fille Milica et son petit-fils Marko sont invisibles.

**M**IRA et Marija ont visiblement les nerfs à vif. Marija insulte les policiers. « Slobodan » lui-même est agité. Armé d'un pistolet, il menace de tuer tout le monde, puis lui-même. La rumeur d'un assaut inévitable parvient jusqu'aux cordons de police qui veillent aux alentours. Finalement, Slobodan Milosevic accepte de suivre ses assaillants, après avoir posé trois conditions au négociateur du gouvernement : l'assurance d'avoir un procès équitable et non pas politique, la promesse que cette arrestation n'était pas liée à une extradition immédiate vers La Haye, et le droit de recevoir quotidiennement en prison la visite de Mira Markovic.

« Papa, ne te rends pas ! Tue-nous, maman et moi, et suicide-toi ! » Le cri d'une Marija, que l'on sait depuis des années aussi fragile psychologiquement que sa mère, ne rencontre pas d'écho. « Slobodan, sauve la Serbie, suicide-toi ! », criaient les jeunes d'Otpor à l'automne 2000 et les supporters de football samedi soir.

Slobodan Milosevic a disparu dans la nuit. Inculpé pour « association de malfaiteurs » et « détournement de fonds », il va devoir répondre de délits financiers en Serbie, avant d'être un jour, si Belgrade reconnaît les règles de la justice internationale, convoqué à La Haye et jugé pour ses véritables crimes, ces « crimes contre l'humanité » perpétrés de Vukovar à Srebrenica, de Sarajevo à la Drenica kosovare.

« Slobodan-sloboda », héros de la pire renaissance qu'ait connue la Serbie moderne au cours de son histoire, idole de son peuple avant d'en devenir le tyran haï, aura mené ces trente-six heures de bras de fer comme il a conduit la Serbie depuis treize ans. Combattif, mais sans panache, provocateur, mais lâche, cédant toujours à la fin. Le contraire du brillant joueur de poker qu'opposants politiques serbes et diplomates occidentaux ont décrit, cru devoir craindre, et parfois intérieurement admirer, durant une décennie tragique. Slobodan Milosevic a quitté Dedinje, son royaume, son bateau ivre, en vaincu.

Rémy Ourdan

**Ci-dessus : Vojislav Kostunica donne le feu vert aux forces de police pour arrêter Slobodan Milosevic. Ci-contre : Milosevic, arrêté au matin du dimanche 1<sup>er</sup> avril, quitte sa résidence dans une voiture de la police. Ci-dessous, son avocat répond aux journalistes massés devant la prison centrale.**



Dusan Mihajlovic s'offusquent à leur tour, et réclament l'avis des ministres présents. Un tour de table montre que les dirigeants, y compris ceux des instances fédérales, sont favorables à une arrestation de Slobodan Milosevic. A ce moment-là, Vojislav Kostunica affirme se « ranger à l'avis de la majorité » et annonce qu'il va parler à la presse au nom de tous.

Les mots sont précis, ciselés. « Personne n'est intouchable, personne n'est au-dessus des lois. » La déclaration publique de Vojislav Kostunica, qui est diamétralement opposée à son attitude durant la réunion, est un feu vert aux forces de police pour arrêter Slobodan Milosevic. Debout à côté du président, Zoran Djindjic affiche un sourire radieux.



















VALEURS EUROPÉENNES

L'action Marconi a atteint, vendredi 30 mars, son plus bas niveau depuis octobre 1998, cédant 4,23 %, à 340 pence. Plusieurs firmes de courtage ont revu en baisse leurs objectifs de cours pour le groupe britannique d'équipements télécoms.

Le titre du conglomérat italien Montedison a gagné 5,28 %, à 2,66 euros. Le marché joue une restructuration de ses participations. Le titre Fondiaria a progressé de 1,93 %, à 3,68 euros, un rumeur prêtant à Montedison l'intention de vendre sa part dans l'assureur.

L'action Rio Tinto s'est adjugé 2,94 %, à 1 225 pence, après une recommandation d'achat du court-

rier Lehman Brothers, qui attend une hausse des cours des matières premières d'ici deux ans.

Avant la présentation de ses résultats, lundi 2 avril, l'action SairGroup a plongé de 8,27 %, vendredi, à 177,50 euros (lire aussi page 21). « Selon certaines rumeurs, l'assemblée des actionnaires de SairGroup, qui aura lieu le 25 avril, pourrait ne pas approuver les comptes du conseil d'administration. Dans ce cas, un audit extérieur interviendrait pour vérifier les comptes du conseil d'administration, entraînant de possibles plaintes judiciaires », expliquait Raphaël Prongué, conseiller auprès de la Banque Sarasin, à l'agence Reuters.

02/04 10h25 Code pays Cours en euros % Var. 30/03

AUTOMOBILE

Table of automotive stock prices including Autoliv SDR, BASF AG, BMW, Continental AG, DaimlerChrysler, Fiat, etc.

BANQUES

Table of bank stock prices including Abbey National, ABN AMRO, All & Leics, Allied Irish, etc.

PRODUITS DE BASE

Table of commodity stock prices including Aceralia, Acerinox, Aluminor, etc.

CONSTRUCTION

Table of construction stock prices including Acciona, ACS, Aggregate Ind, etc.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table of cyclical consumption stock prices including Accor, Adidas-Salomon, Agfa-Gevaert, etc.

CHIMIE

Table of chemical stock prices including Air Liquide, Akzo Nobel, BASF, etc.

LAPORTE GB 11,21 ... LONZA GRP N CH 648,29 ...

CONGLOMÉRATS

Table of conglomerate stock prices including D'Ieteren SA, AZEL, GBL, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of telecommunications stock prices including Atlantic Teleco, British Telecom, Cable & Wireless, etc.

ÉNERGIE

Table of energy stock prices including BG Group, BP Amoco, Cepsa, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of financial services stock prices including 3i Group, Almani, Alpha Finance, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of consumer goods stock prices including Ahold, Altadis, Amadeus Global, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of high technology stock prices including Aixtron, Alcatel-A, Altec Sa Reg, etc.

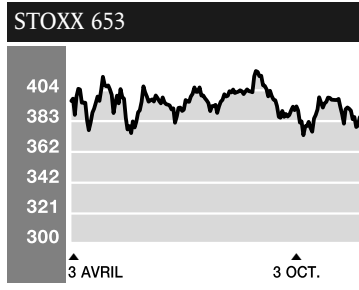


Table of STOXX 653 constituent stock prices including Richeumont Units, Roy-Phillips Ele, Ryanair Hldgs, etc.

PHARMACIE

Table of pharmaceutical stock prices including Actelion N, Altana Ag, AstraZeneca, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of equipment stock prices including Abb N, Adecco N, Aeropori Di Ro, etc.

Advertisement for Volkswagen Sharan featuring an image of the car and text: 'Nouveau Sharan. ESP de série'.

ÉNERGIE

Table of energy stock prices including BG Group, BP Amoco, Cepsa, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of financial services stock prices including 3i Group, Almani, Alpha Finance, etc.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table of cyclical consumption stock prices including Accor, Adidas-Salomon, Agfa-Gevaert, etc.

CHIMIE

Table of chemical stock prices including Air Liquide, Akzo Nobel, BASF, etc.

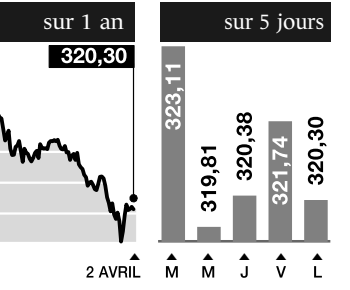


Table of EURO STOXX50 constituent stock prices including Singulus Techno, SKF-B, Smiths Group, etc.

ASSURANCES

Table of insurance stock prices including Aegis Group, Aegon NV, Agf, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of equipment stock prices including Abb N, Adecco N, Aeropori Di Ro, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of consumer goods stock prices including Ahold, Altadis, Amadeus Global, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of high technology stock prices including Aixtron, Alcatel-A, Altec Sa Reg, etc.

ÉNERGIE

Table of energy stock prices including BG Group, BP Amoco, Cepsa, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of financial services stock prices including 3i Group, Almani, Alpha Finance, etc.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table of cyclical consumption stock prices including Accor, Adidas-Salomon, Agfa-Gevaert, etc.

CHIMIE

Table of chemical stock prices including Air Liquide, Akzo Nobel, BASF, etc.

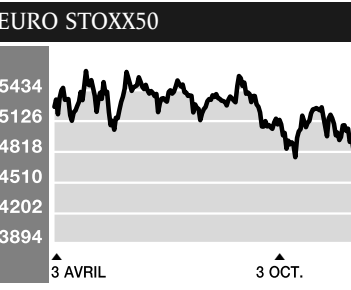


Table of EURO STOXX50 constituent stock prices including Singulus Techno, SKF-B, Smiths Group, etc.

ASSURANCES

Table of insurance stock prices including Aegis Group, Aegon NV, Agf, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of equipment stock prices including Abb N, Adecco N, Aeropori Di Ro, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of consumer goods stock prices including Ahold, Altadis, Amadeus Global, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of high technology stock prices including Aixtron, Alcatel-A, Altec Sa Reg, etc.

ÉNERGIE

Table of energy stock prices including BG Group, BP Amoco, Cepsa, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of financial services stock prices including 3i Group, Almani, Alpha Finance, etc.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table of cyclical consumption stock prices including Accor, Adidas-Salomon, Agfa-Gevaert, etc.

CHIMIE

Table of chemical stock prices including Air Liquide, Akzo Nobel, BASF, etc.

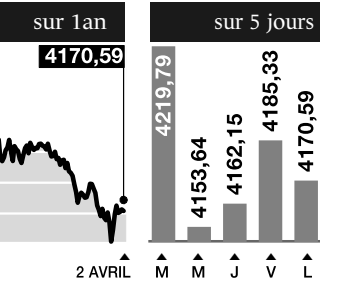


Table of EURO STOXX50 constituent stock prices including Singulus Techno, SKF-B, Smiths Group, etc.

ASSURANCES

Table of insurance stock prices including Aegis Group, Aegon NV, Agf, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of equipment stock prices including Abb N, Adecco N, Aeropori Di Ro, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of consumer goods stock prices including Ahold, Altadis, Amadeus Global, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of high technology stock prices including Aixtron, Alcatel-A, Altec Sa Reg, etc.

ÉNERGIE

Table of energy stock prices including BG Group, BP Amoco, Cepsa, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of financial services stock prices including 3i Group, Almani, Alpha Finance, etc.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table of cyclical consumption stock prices including Accor, Adidas-Salomon, Agfa-Gevaert, etc.

CHIMIE

Table of chemical stock prices including Air Liquide, Akzo Nobel, BASF, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of new market stock prices including Amsterdam, Bruxelles, etc.

BRUXELLES

Table of Brussels stock prices including Arthur, Envipco Hld Ct, Fardis B, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark.

VALEURS FRANCE

Les titres de Schneider et de Legrand se négociaient en hausse, à respectivement 66,5 euros (+0,76 %) et 225 euros (+0,85 %), dans les premiers échanges lundi 2 avril, malgré l'annonce, vendredi, de l'ouverture d'une enquête approfondie de Bruxelles sur le projet d'offre de Schneider sur Legrand.

Bolloré, dont le cours de Bourse gagnait 1,74 % pour atteindre 199 euros, a annoncé, avant l'ouverture de la séance, la cession de 75 % de Tobaccor au britannique Imperial Tobacco, ce qui lui rapportera une plus-value avant impôt de 1,3 milliard de francs. Le groupe diversifié avait annoncé vendredi soir un résultat net part du groupe de 124 millions d'euros pour 2000.

Thomson Multimédia progressait de 2,09 %, à 36,14 euros. Le groupe maintient sa prévision d'une stabilité de l'activité au premier trimestre, a indiqué samedi son président Thierry Breton, sur Radio-Classique.

Le spécialiste des annonces classées Trader.com, dont l'action était stable lundi matin à 7 euros, est intéressé par le rachat de son homologue britannique Loot.com, repris il y a neuf mois par l'annuaire en ligne Scoot.com, selon le Sunday Telegraph.

PREMIER MARCHÉ

LUNDI 2 AVRIL

Cours à 9 h 57

Demier jour de négociation des OSRD : 24 avril

Table of market data for France, including ACCOR, AGF, AFFINE(X)IMM, AIR FRANCE C., AIR LIQUIDE, etc.

Main table of market data for France, listing various companies and their stock prices with percentage changes.

Main table of market data for International, listing various companies and their stock prices with percentage changes.

Table of market data for International, including ADECCO, AMERICAN EXP., AMVESCAP EXP., etc.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 30 MARS

Une sélection. Cours relevés à 18 h 11

Table of market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

Main table of market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

Main table of market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

Main table of market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

SECOND MARCHÉ

LUNDI 2 AVRIL

Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of market data for Second Marché, listing various companies and their stock prices.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 30 mars

Table of market data for SICAV et FCP, listing various funds and their values.

Main table of market data for SICAV et FCP, listing various funds and their values.

Main table of market data for SICAV et FCP, listing various funds and their values.

Main table of market data for SICAV et FCP, listing various funds and their values.

LÉGENDE: \* Hors frais. \*\* A titre indicatif. \* Part div. par 10 au 5/99.





# A Valence, Didier Deschamps se sent « inutile et démuni »

Blessé, le Français ne disputera pas le quart de finale de la Ligue des champions contre Arsenal

Depuis son arrivée à Valence, en début de saison, Didier Deschamps, qui doit faire face à une forte concurrence, court de blessure en déception.

Habitué à être « important pour [son] équipe », il avoue éprouver pour la première fois de sa carrière un fort sentiment d'inutilité. Actuellement

blessé, il ne pourra prendre part, mercredi 4 avril, au quart de finale aller de la Ligue des champions entre le club anglais Arsenal et Valence.

**VALENCE (Espagne)**  
correspondance

« Valence est une ville agréable. Il y a du soleil et je m'y plais bien », affirme, mi-ironique mi-sincère,



FOOTBALL

Didier Deschamps, qui est sans doute en train de vivre la pire saison de sa carrière. Si l'ancien capitaine de l'équipe de France a pu passer certains après-midis d'hiver sur une terrasse et en manches courtes, il n'est pas homme à se satisfaire de matches vécus depuis le banc de touche ou l'infirmerie, qu'il y fasse beau temps ou non.

« C'est une situation que je vis de plus en plus mal, mais que faire ? Ce n'est pas mon style de faire des vagues et je ne vais pas me rebeller », reconnaît le Français, qui rêvait d'accomplir une saison bien différente de celle qu'il est en train de vivre. « La Dèche », comme il est parfois surnommé, a en effet accumulé les pépins depuis son arrivée surprise à Valence, en provenance de Chelsea, en début de saison, pour 40 millions de francs et trois saisons. Mille supporters avaient alors accueilli le champion du monde et d'Europe lors de sa présentation au public.

Le détenteur du record des sélections en équipe de France, qui avait connu une saison mi-figue, mi-raisin outre-Manche, espérait sans doute un autre sort à Valence. « Après cinq années passées en Italie, je m'adapte mieux au jeu latin », estimait-il. Une déchirure de l'adducteur gauche, des entorses successives au genou droit et à la cheville gauche, une gastro-entérite et

une grippe l'ont toutefois privé d'entraînements et d'une place de titulaire pendant la première moitié de saison.

« Je n'avais connu ça qu'une fois dans ma carrière, quand j'avais été blessé au talon d'Achille. Je suis plutôt habitué à jouer tout le temps », affirme Didier Deschamps, qui en est à sa quinzième saison professionnelle depuis ses débuts à Nantes, en 1985. Mais à Valence, la concurrence est rude. Malgré les départs des internationaux Javier Farinos à l'Inter de Milan, Gerard au FC Barcelone et Oscar à l'Espanyol Barcelone, l'entraîneur argentin Hector Cuper n'a rien laissé au hasard, recrutant des doublures à tous les postes.

**« JE ME SENS INUTILE »**

Ainsi, Didier Deschamps, qui avait poussé le professionnalisme jusqu'à se priver d'une partie de ses vacances de Noël pour tenter de retrouver ses sensations, doit aujourd'hui faire face à la concurrence de l'international espagnol Ruben Baraja, recruté pour 120 millions de francs auprès de l'Atletico Madrid, du vice-champion olympique David Abelda et du vétéran Luis Milla. De plus, une des options tactiques de l'entraîneur consiste à se passer d'un milieu défensif au profit d'un attaquant récupérateur comme Angulo ou à faire reculer la vedette Mendieta d'un cran...

Pire, la presse espagnole se fait désormais l'écho d'un éventuel retour de Farinos à Valence. « Hector Cuper ne parle pas beaucoup aux joueurs, mais il est clair. Il connaît mes capacités et sait ce que j'ai fait auparavant. Mais le groupe tourne bien et il m'est difficile de reprendre ma place. C'est la première fois

que je me sens inutile. Il est pénible de se retrouver dans un tel cas de figure après tout ce que j'ai vécu durant ma carrière. J'ai toujours été habitué à être important pour mon équipe, à avoir pas mal de responsabilités sur les épaules et, là, je suis un peu démuni. Mais bon, je m'accroche en espérant avoir ma chance », explique Didier Deschamps, qui se pose même des questions sur son avenir au sein du club sur son site Internet : « Je ferai le point à la fin de la saison sur ma situation. »

Pour couronner le tout, le Français s'est fait une déchirure musculaire à la cuisse droite lors du dernier match de Ligue des champions de Valence, pour lequel il avait été titularisé. Indisponible pour au moins quatre semaines, il ne disputera pas le quart de finale aller de Ligue, mercredi 4 avril, face à Arsenal, et doit se contenter d'espérer être prêt pour le match retour.

« Je suis ici pour gagner des titres », rappelle quand même Didier Deschamps, toujours ambitieux malgré un palmarès dans lequel figurent titres nationaux et

européens remportés avec Nantes (1985-90), Bordeaux (1989-90), Marseille (1990-94) ou la Juventus de Turin (1994-99). Lucide, le Français sait qu'il sera dur pour le club valencien de revenir dans la course au titre en championnat. Valence pointe actuellement à la troisième place de la Liga, à dix points du Real Madrid. « Notre mois de janvier a été catastrophique. Quand tu perds trois matches de suite, tu perds forcément une partie de tes chances et une bonne part de confiance. Mais, en Ligue des champions, tout est possible. Le club l'a déjà prouvé l'année dernière en atteignant la finale. »

Quant à l'équipe de France, Didier Deschamps la suit désormais en « supporteur ». Il a assisté la semaine dernière à la défaite des Bleus contre l'Espagne sur la pelouse de... Valence et ne regrette pas sa retraite internationale : « J'ai vraiment choisi le bon moment et je n'ai pas de regret. Je ne me fais pas de souci : il y a d'excellents joueurs français pour prendre la suite. »

Patrick Snowy

# Lyon a fait les frais de la révolte de Strasbourg en Coupe de France

Les Alsaciens sont qualifiés pour les demi-finales

**BON DERNIER** au classement de D1, le RC Strasbourg ne veut pas quitter l'élite sans un coup d'éclat. Dimanche 1<sup>er</sup> avril, le club alsacien s'est qualifié pour les demi-finales de la Coupe de France en battant l'Olympique lyonnais (3-0), l'un des plus gros budgets de l'élite. L'international espoir Pegguy Luyindula, vingt et un ans, a marqué un but et a offert deux passes décisives (à Pascal Johansen et au Yougoslave Danijel Ljuboja), le tout dans le dernier quart d'heure. « Ce n'est pas une performance personnelle. J'ai profité du travail de mes camarades », a commenté l'attaquant, qui, ironie de l'histoire, est actuellement en conflit avec son club pour des questions de prolongement de contrat et de revalorisation salariale et a saisi la commission juridique de la Ligue nationale de football (LNF).

Le RC Strasbourg retrouvera deux clubs de D1 et un de National en demi-finales de la Coupe de France. Samedi 31 mars, le FC Nantes s'est qualifié face à l'AJ auxerrois (4-1), en grande partie grâce

à son gardien de but, Mickaël Landreau, qui a détourné deux penalties en seconde mi-temps. Arrivés miraculeusement à la prolongation, les Canaris se sont ensuite révoltés face à un adversaire touché au moral. Le joker tahitien Parama Vahirua a marqué deux buts quelques minutes après avoir fait son entrée sur le terrain. Le club de la Loire-Atlantique, qui a remporté le trophée en 1999 et en 2000, fait figure de favori pour la suite de la compétition.

Vendredi 30 mars, Troyes avait dû avoir recours à la prolongation pour s'imposer (4-2) sur le terrain du FC Grenoble. Le lendemain, le match entre deux clubs de National, Amiens et Reims, a tourné en faveur du premier, qui l'a emporté 1 à 0 grâce à un but de Peter Samphil. C'est la quatrième fois qu'un club évoluant au troisième niveau du championnat atteint les demi-finales de la Coupe de France, après Quevilly (1968), Nîmes (1996) et Calais (2000). Le tirage au sort des demi-finales aura lieu le dimanche 8 avril et les rencontres se disputeront le samedi 21 avril.

# Les supporters allemands réclament le retour des matches le samedi après-midi

**BERLIN**

correspondance

La fronde a germé sur Internet en janvier, bourgeonné dans quelques stades en février et surgi au grand jour ce week-end dans toutes les arènes de la Bundesliga, le championnat d'Allemagne de football. Brandissant banderoles et calicots, plusieurs milliers de supporters ont réclamé le retour des matches disputés le samedi soir et le dimanche au samedi à 15 h 30.

Cet horaire traditionnel de la Bundesliga n'a pas survécu aux impératifs de la télévision : cinq des neuf matches d'une journée se déroulent aujourd'hui encore le samedi après-midi. Le mouvement informel qui pilote la rébellion des fans s'est d'ailleurs baptisé « Pro 15 : 30 », histoire de mieux dénoncer les « journées salami » s'échelonnant du vendredi (un match) au dimanche (deux matches).

« La colère était dans l'air depuis quelque temps, mais l'introduction cette saison d'un match le samedi soir a accéléré les choses », raconte Thomas Krämer, l'un des initiateurs de Pro 15 : 30. A vingt-huit ans, ce fan de Cologne est le patron du site Internet consacré aux supporters (stadionwelt.de) sur lequel a fleuri la protestation. Sur ce site, un adepte de Stuttgart avait dit en janvier son ras-le-bol des matches du dimanche, qui l'obligent parfois à traverser tout le pays et à rentrer fourbu au petit matin du lundi.

L'écho fut immédiat. Plusieurs centaines de fans ont exprimé une amertume similaire, des femmes de supporters se sont plaintes des matches du dimanche qui nuisent à la vie familiale : « Le club le plus important, le dimanche, c'est la famille », a-t-on pu lire sur Internet. « Dans les stades, vous n'aurez bientôt plus de couples, mais des divorcés », écrit une autre épouse.

La cause du mal : la télévision, en l'occurrence le magnat de l'audiovisuel Leo Kirch et sa chaîne payante Premiere, détentrice des droits du championnat pour la somme de 384 millions d'euros par saison, et ce jusqu'en 2004. Afin de mieux rentabiliser son investissement, le grou-

pe Kirch a obtenu de la Fédération allemande de football (DFB) la mise en place d'un match le samedi soir. Même si les statistiques montrent que ce match n'est pas moins fréquenté que les autres, les supporters y ont vu une dérive supplémentaire. « Les fans ont souscrit à la politique de commercialisation pour que les équipes puissent s'acheter de bons joueurs. Mais les bornes sont aujourd'hui dépassées », affirme Tobias Naumann, correspondant de Pro 15 : 30 à Leverkusen.

Mis en accusation, le groupe Kirch dit « observer avec intérêt » le mouvement, mais fait remarquer que les matches du dimanche sont liés aux contraintes européennes. « Une équipe jouant le jeudi en coupe de l'UEFA peut difficilement réjouir samedi », note Carsten Schmidt, le chef des sports de Première. La DFB invoque elle aussi le calendrier européen, puisque la Ligue des champions se joue le mardi et le mercredi et l'UEFA le jeudi. Mais l'argument tient mal la route : de nombreux matches du dimanche ont opposé des équipes ne disputant pas de coupe d'Europe.

**« LE SIGNAL D'ALARME EST TIRÉ »**

En période de baisse de la fréquentation des stades (-5,5% sur un an), la DFB ne veut pas perdre le contact avec la base et a accepté de participer fin avril à une table ronde à l'invitation de Pro 15 : 30. Si certains dirigeants de clubs taxent ce mouvement de populiste, d'autres le prennent très au sérieux. « Je suis inquiet quand je constate que les plus fidèles des supporters se détournent du foot. Le signal d'alarme est tiré », a récemment déclaré Werner Hackmann, patron de la Ligue de football. Le populaire Rudi Völler, sélectionneur national, a lui aussi dit son inquiétude. Egalement convié à la table ronde, le groupe Kirch a pour l'instant réservé sa réponse. En attendant, Pro 15 : 30 vient d'annoncer une prise de contacts avec d'autres fans, en Grande-Bretagne, Autriche et France.


Louis Rigal

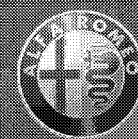
## Alfa 147. Vos sens montent en puissance.



Elue voiture de l'année 2001

Grands Jours  
Alfa Romeo.  
Du 30 mars  
au 7 avril\*.

Venez vite découvrir les nouvelles versions de l'Alfa 147 : Turbo Diesel 1.9 JTD 115 et 5 portes chez votre concessionnaire. Alfa Romeo recommande  [www.alfa147-fr.com](http://www.alfa147-fr.com) \*ouverture selon autorisation.



Cœur Sportif







# Joao Bosco et Gonzalo Rubalcaba, l'accord parfait entre Brésil et Cuba

Le festival Banlieues bleues s'achève sur un concert du chanteur et du pianiste

## MUNICH

de notre envoyé spécial

Commencée à Barcelone et passant par Munich, une tournée défraie la chronique : le Joao Bosco et Gonzalo Rubalcaba Project. Les chansons les plus incisives, les plus touchantes ; les improvisations les plus déliées, au sommet de ce que le jazz peut encore promettre ; la parole la plus exacte sur le monde tel qu'il va – plus un quartet qui renoue franchement avec la danse et l'émotion des rues. L'accord du chanteur brésilien et du pianiste cubain a quelque chose de surprenant (lusitanie-hispanité face à l'Amérique), de pas évident par les temps qui courent (musique populaire - jazz ; publics et circuits séparés), quelque chose de très inattendu, et pourtant de parfaitement naturel.

Sur scène, le groupe le plus débridé de l'heure. Gai, savant, mélancolique, inventif, dansant. Rencontre de musicien à musicien sans calcul. Ce qui change quelque peu la donne. De tous les poètes depuis Joao Gilberto, Joao Bosco

(Ouro Preto, Brésil, 1945) est de loin le plus guitariste et le plus grand conteur. Le jazz n'est pas un style, c'est une pensée. C'est à quoi l'on pense quand ils attaquent *O Ronda Da Cuica* : Bosco perché sur son tabouret noir, Rubalcaba (La Havane, 1963) aux commandes d'un Bösendorfer douze cylindres. Un Portoricain de vingt ans, Carlos Enriquez, notons le nom dans les tablettes, à la basse (pour le groove) et à la contrebasse (pour le swing) : jouant, comme à la grande époque, un peu en avant du temps. A la batterie, autre grand Cubain fidèle à Gonzalo, Ignacio Berroa (moteuriste, pendant des années, de Dizzy Gillespie). Tempo d'enfer et gaieté à tous les étages. Pour décor et territoire, un club élégant de grand hôtel à Munich, le Bayerischer Hof Night-Club, mi-taverne mi-boîte de nuit.

## HISTOIRE DE PIRATE

Enchaînement : une ballade coulée, cette lenteur de l'Amazone et du Guadalquivir, la paresse divine des grands fleuves, Senhoras do Amazonas. Là-dessus, séquence en solo de Joao Bosco : Bosco, sa voix d'Afrique et sa voix de Bahia, sa voix d'enfant aux quatre-vingt-huit voix, sa voix de femme, de vieillard et d'homme qui porte les âmes en peine, sa voix du Nordeste, sa voix détimbrée de Rio, et ce cri déchirant, surjoué, drôle et pathétique comme une histoire de pirate, *O Corsario*, l'une des dix chansons du siècle.

« Quand il joue, c'est tout le peuple noir qui entre avec sa voix, la voix noire du peuple noir, j'entends sur le champ la forêt d'Amazone et ses

jungles », dit Rubalcaba. A quoi Bosco renvoie : « Gonzalo, c'est un observateur. Il voit la musique de la planète, il sait tout : par sa formation classique, son expérience auprès des grands jazzmen, il a tout appris, mais il observe le monde de la fenêtre cubaine. Ce qui est fort chez lui – parce que c'est là, sans être le but –, c'est sa sensibilité aux musiques des peuples. Avec la plus grande science. » L'entente de ces deux voix venues de l'hispanité pour l'une, de la langue portugaise pour l'autre – accord plus chatouilleux et moins évident qu'on ne croit –, la voix de l'Afrique et de ses mystères pour chacun, une attention spéciale au monde, à la vie du monde, aux politiques du monde, leur culture précieuse allée bien au-delà de la musique, sont leur secret. Mais le fond des secrets, c'est la musique qui les contient tous.

Une élégance, un sens de la courtoisie qui conduisent Bosco à faire la pompe sur les chœurs, et change Rubalcaba en accompagnateur de luxe – avec impros fulgurantes, mais avec de petites phrases aussi, un art du contrepoint, parfois une trousse, un appui... Second acte, *Tico-tico no fuba*, emballé comme des enfants courent dans la rue. Puis une séquence d'émotion stricte sans chantage, *Desenho de Giz*, et un



PEP SALAZAR / JAZZ TERRASSA

Gonzalo Rubalcaba et Joao Bosco, le 26 mars à Munich : le groupe le plus débridé de l'heure.

*Desafinado* dont l'intro brille, aussi baroque que celle que Rubalcaba donne à Caravan. Avec une humilité pointue et une indéfinissable drôlerie. Comme pour dire : vous voyez, l'histoire de l'improvisation, de la voix, de la mise en jeu des jazz, de l'Amérique et des Suds, ce n'était que ça.

Ce groupe est la meilleure nouvelle du jazz depuis des années. Le sud des Amériques indique la direction. Au moment où tout un chacun cherche, non sans angoisse, sa piste dans la panique agressive des grands ou des petits labels ; à l'instant où le public, plus que jamais,

est froidement tenu pour une cible (Artaud : « Nous sommes une humanité inculte menée par un cheptel réduit mais intarissable d'initiés »), quelques musiciens, guetteurs de la gaieté et de l'impossible, continuent de faire signe. Que ceux-ci, Bosco et Rubalcaba, viennent de l'autre Amérique, celle qui ne domine pas, qu'ils n'aient à proposer que leur talent, leur chaleur, leur histoire, qu'ils ne dédaignent pas de jouer le plus simple avec les armes les plus sophistiquées, est un signe parfait.

Francis Marmande

## Tablettes

● **Concert.** Le jeudi 5 avril, à 20 h 30. Bobigny, MC 93, 1, boulevard Lénine. Tél. : 01-48-30-83-29 et 01-41-60-72-72. De 100 F (15,24 €) à 120 F (18,29 €). E-mail : service.culturel@ville-bobigny.fr

● **Disques.** Joao Bosco, *Na es quina*, 1 CD Epic/Sony ; Charlie Haden et Gonzalo Rubalcaba, *Nocturne*, 1 CD Universal (à paraître le 15 avril).

## Dans l'Autriche noir-bleu, le théâtre prend la parole

### VIENNE

de notre correspondante

Quand Jorg Haider se fait moucher par les électeurs viennois, les milieux du théâtre ont envie d'applaudir : le chef de l'extrême droite autrichienne, qui avait pourtant rêvé dans sa jeunesse de devenir acteur, n'y compte guère que des ennemis. Depuis l'arrivée du FPÖ au pouvoir en février 2000, certains ont voulu aller au-delà des déclarations de principe. Pouvaient-ils continuer à faire du théâtre en Autriche comme si « ce » gouvernement n'était qu'un mauvais rêve, la vraie vie se réfugiant sur scène ? Comment, à l'inverse, exprimer une inquiétude politique avec les moyens propres au théâtre ?

Il y a les partisans de la provocation pure et dure, tel le comédien Hubsi Kramar, un grand gaillard qui s'est présenté à l'entrée du bal de l'Opéra de Vienne, en mars 2000, grimpé et costumé en Adolf Hitler (qu'il incarnait aussi au théâtre), avant d'être refoulé par les policiers. Et, surtout, le trublion Christoph Schlingensiefel, que le directeur du Festival de Vienne, Luc Bondy, avait invité en 2000 à perturber à sa manière le bel ordonnance d'un programme haut de gamme : ce petit-neveu de Dada et d'Internet avait installé à côté de l'Opéra des conteneurs bourrés de vrais-faux demandeurs d'asile, figurants d'un « hénarisme » psychodrame sur le thème de la xénophobie, où le FPÖ et le quotidien *Kronen Zeitung* ont joué leur rôle au-delà de toute espérance.

Au Volkstheater – l'une des grandes scènes subventionnées de la capitale –, on a remis à l'affiche des pièces en prise sur l'actualité, comme *Waikiki Beach*, de Marlene Streeruwitz (l'irruption de la violence de droite dans une petite ville idyllique), ou transformé *Rhinocéros*, de Ionesco, en farce pleine d'allusions à la situation présente. Et l'on va créer ce mois-ci *Le Fantôme de l'Europe*, des saynètes d'Antonio Fian, un satiriste, dans la tradition de Karl Krauss. L'engagement du Volkstheater lui a d'ailleurs valu d'être plus durement touché que les autres par les coupes budgétaires (moins 12 % cette année), mais lui a gagné plus de deux cents nouveaux abonnés.

Plus radicale, Elfriede Jelinek a interdit depuis février 2000 qu'on joue ses pièces en Autriche. Pour constater, un an plus tard, qu'une telle décision la prive d'un moyen

précieux de se faire entendre. « Il s'agissait de donner un signal, mais il ne doit pas se figer jusqu'à se vider de tout contenu », nous a-t-elle déclaré. En juin 2000, elle a fait représenter, à ses frais, sur une place publique, juste avant la traditionnelle manif du jeudi, un monologue qu'elle a écrit au moment où Haider a abandonné la direction du FPÖ, *Les Adieux*, montage corrosif de citations du leader populiste et de références à *L'Orestie* d'Eschyle. Aujourd'hui, elle songe à revenir au Burgtheater, « mais uniquement avec une pièce sur l'Autriche » : ses prochaines œuvres théâtrales, *Dans les Alpes* et *Les Héros de Kaprun*, s'attaquent à la mystique alpine chère au nazisme.

## TYROLIEN TOMBÉ EN DISGRÂCE

Au Burgtheater aussi, Martin Kusej (prononcer Koujeil), trente-neuf ans, Slovène de Carinthie, a osé se colleter avec *Foi et terre natale*, de Karl Schönherr, un auteur tyrolien du début du XX<sup>e</sup> siècle, tombé en disgrâce depuis que les nazis l'ont porté aux nues. Les trois actes se passent dans une grange-prison, noyée sous un déluge biblique. Tous les acteurs pataugent jusqu'aux chevilles dans une boue noirâtre. Kusej prend l'idéologie au mot, dépouille au rasoir les dialogues de leur gangue régionaliste, tout en exprimant sa propre ambivalence envers sa patrie : les racines sont une force, mais aussi une entrave pour l'esprit. Ce n'est qu'à la fin, quand les paysans du Zillertal se décident à partir en laissant derrière eux leurs jeunes enfants (comme la loi l'exigeait), que la toiture pesante se soulève et s'écarter, découvrant le panorama éblouissant des montagnes, tandis que retentit un mélancolique chant slovène.

On attend maintenant avec impatience le travail de Peter Zadek sur un autre texte réputé difficile, *Le Juif de Malte*, de Christopher Marlowe (toujours au Burgtheater), dont Jelinek est chargée d'aiguiser la traduction allemande. Après l'émotion suscitée par les tirades antisémites de Haider, voilà une résurrection qui ne risque pas de passer inaperçue à Vienne.

Joëlle Stolz

★ Prochaines représentations de *Glaube und Heimat (Foi et terre natale)* au Burgtheater les 6, 21 et 22 avril.

# ALARME !

## La convention Unidroit : L'art gravement menacé.

Louable dans son intention, qui est la lutte contre le vol et l'exportation illicite d'objets culturels, la Convention Unidroit contient des dispositions qui débouchent sur un nationalisme culturel dont les ravages ont été mal appréciés. Au nom de ses conceptions et de sa législation propres, chaque État serait en mesure de réclamer la restitution d'œuvres d'art, en obéissant à des motivations qui peuvent être d'ordre idéologique ou religieux ou simplement électoraliste. Contrairement au but affiché par cette convention, des procédures de restitution pourront être entreprises sans souci réel de sauvegarder un patrimoine culturel, excluant ainsi toute contribution à un partage universel de la connaissance et de la compréhension entre les peuples.

Mesdames et Messieurs les gouvernants, vous ne voudriez pas que la France ratifie cette convention sans en avoir mesuré tous les aspects pervers.



"Quand la raison d'État l'emporte sur l'universalité de l'art"



L'art, une richesse qui nous concerne tous.

Syndicat National des Antiquaires : tél. : 01 44 51 74 74 - e-mail : syndicat@antiquaires-sna.com









## Biscuits comptables

par Pierre Georges

ALLEGRO, certes, ma non troppo. Doucement les basses. Vous rentrez de vacances, fou d'envie et de joie comme entre deux gendarmes. Il fait beau. Il fait chaud. Il fait tout ce qui n'a pas été pendant deux semaines. Une manière de printemps provocateur et moqueur, après le déluge.

Et voici qu'il faut écrire, pauvre cigale. Vous lisez, eh bien, écrivez maintenant ! A propos justement de lecture, au passage une suggestion : si vous en avez l'occasion, si jamais un bouquiniste possède cela au rayon des providences poussiéreuses, sautez sur la correspondance de Groucho Marx ! C'est absolument souverain pour la pluie et délicieux pour le moral !

Mais voici déjà qu'on s'égare ou qu'on s'esquive, encore un instant, alors que le devoir, de rentrée, nous appelle. Qu'il nous somme même avec ce chiffre inscrit en haut de l'écran comme feuille de route de cheminot requis. « Taille voulue : 118 lignes. » Car ainsi va la modernité qu'on écrit désormais dans un carton informatique qui fixe par avance la longueur incompressible du châtiment imposé : 118 lignes. Sans réduction de peine possible ! A 117 lignes, la chronique reste au jaune. A 119 lignes, elle vire au rouge. A 118 pile-poil et dans ce cas seulement, elle passe au vert.

Jaune, rouge, vert, quel métier. Ecrire dans les clous et sous feu tricolore ! Rien à dire ? 118 lignes ! Bon, oui, mais... 118 lignes ! Ni plus ni moins. Ni trop ni trop peu. Vert c'est vert ! Exécution. C'est Cayenne un rocher à casser, les écrits forcés boulet à l'écran et au pied !

Alors, évidemment, nul ne s'étonnera que l'on se raccroche à tout ce qui passe dans le vain espoir de faire ventre. Ou de mettre, comme dirait notre facétieux premier ministre, un peu de vent dans les voiles. Bien sûr, on pourrait parler de Paris. Paris quittée à droite, Paris passée à

gauche. Mais, honnêtement, pour l'instant, ce séisme n'a pas eu d'effet visible majeur. Les façades ne sont pas lézardées. Les murs ne sont pas roses. Et la Seine ne se tourne pas plus dans son lit qu'elle n'y retourne. Mais que fait Delanoë ? Et ses Verts alliés qui semblent tout disposés à lui en faire voir de toutes les couleurs ? Et que font les papyss tibéristes, sinon de la résistance, puisqu'on lit, ici et là, que ces braves gens ne cèdent les clefs du château, des armoires et bureaux qu'avec la plus extrême mauvaise grâce ? Ah, les grandes alternances sont grognones !

Et que font les cheminots ? Grève après la grève. Zèle de la grève même. Jeudi, vendredi, samedi, dimanche, lundi, ici et là, partout et ailleurs, sans plus de préavis ni davantage de considération pour les usagers. Débrouillez-vous ! Les uns sont déterminés. Les autres furibards. Attendons, c'est plus sûr, le préavis de reprise !

Et que font les LU, les Petits Lu de Calais dévorés par l'ogre boursier et sacrifiés au nom de l'insatiable compétitivité ? Ils occupent. Ils font grève, ils appellent au boycottage des produits Danone. Ils découvrent surtout, corde au cou et robe de bure, que l'on peut être jeté par-dessus bord comme simples biscuits comptables, ces Lefèbre inutiles ! Ou tels de vulgaires Marks et Spencer prévenus comme par une simple sonnerie du soir que leurs magasins ferment. Mais définitivement.

C'est dire en quelle considération les hommes salariés sont tenus parfois. A prendre et à jeter. Avec date de péremption économique et avenir code-barres. Bien sûr, on exagère. Puisqu'aussi bien l'économie a toujours raison. Et la veuve écossaise des bas de laine contemporains, des fonds de pension, encore plus. Eh quoi, on ne fait pas de profit sans casser les hommes !

# Tension entre Pékin et Washington après une collision entre avions militaires

Un chasseur chinois s'est abîmé en mer tandis qu'un appareil américain a dû atterrir en catastrophe

PÉKIN et WASHINGTON  
de nos correspondants

Pékin et Washington se rejettent la responsabilité dans l'incident aérien survenu, dimanche 1<sup>er</sup> avril, au large des côtes de Chine méridionale, à l'issue duquel un chasseur chinois s'est écrasé en mer tandis qu'un avion de reconnaissance américain a dû effectuer un atterrissage d'urgence sur l'île chinoise de Hainan. Il s'agit de l'un des incidents les plus graves entre les deux pays depuis les années de guerre froide.

L'appareil américain EP-3E Aries 2, un avion de la Navy voué au renseignement (espionnage de communications radio ou de signaux électroniques), effectuait « une mission de surveillance de routine » dans « l'espace international » au-dessus de mer de Chine méridionale lorsqu'il a été « intercepté » par deux chasseurs chinois dont l'un a « cogné sa voileure »,

selon la version de l'amiral Dennis Blair, le commandant de la flotte américaine dans le Pacifique. L'amiral a souligné que de telles interceptions « sont devenues de plus en plus agressives au cours des deux derniers mois, au point de mettre en danger la sécurité des avions chinois et américains ».

L'AVION AMÉRICAIN IMMOBILISÉ

La version de Pékin est bien sûr différente. Selon un porte-parole du ministère des affaires étrangères, les deux chasseurs chinois se sont dirigés vers l'avion espion alors que celui-ci « s'approchait de l'espace aérien chinois au sud-est de l'île de Hainan ». La collision s'est produite à 104 kilomètres au large de l'île quand l'appareil américain a « subitement viré vers l'avion chinois et l'a heurté ». Mais les Américains récusent cette accusation en notant que les chasseurs chinois sont deux

fois plus rapides que l'appareil EP-3E, qui est de taille équivalente au Boeing 737 civil. « Selon les règles régissant l'espace international, l'avion le plus rapide a l'obligation de s'écarter devant l'avion le plus lent », a rappelé l'amiral Blair.

L'affaire n'en est qu'à ses débuts, car d'après discussions vont désormais s'engager autour du sort de l'avion américain immobilisé sur un aéroport de Hainan et au bord duquel se trouvent vingt-quatre membres d'équipage. La Chine se « réserve le droit de négocier avec les Etats-Unis » suite à « l'intrusion de l'avion américain dans l'espace aérien chinois et son atterrissage sur un aéroport chinois sans autorisation ». De leur côté, les Américains ont mis en garde contre toute tentative chinoise de mener une inspection poussée : « Nous voulons que tout le monde comprenne que cet avion est la propriété des Etats-Unis et

que personne n'a le droit d'y pénétrer ou de s'en saisir ». Avion d'Etat, l'appareil bénéficie en effet sensiblement des mêmes avantages de souveraineté nationale qu'un local diplomatique.

L'incident risque de compliquer des relations entre les deux pays déjà tendues par la perspective de ventes d'armes américaines sophistiquées à Taïwan. Dernièrement, la défection d'un colonel de l'Armée populaire de libération (APL) passé dans le camp américain et les arrestations de chercheurs chinois, ou d'origine chinoise, ayant été formés dans les universités américaines, avaient accru le climat de tension. Dans ces conditions, la tentation va être peut-être vive à Pékin d'utiliser l'EP-3E de Hainan comme une monnaie d'échange.

Frédéric Bobin  
et Patrice de Beer

## Ahmad Shah Massoud l'Afghan sera jeudi l'hôte du Parlement européen

LE « COMMANDANT » Massoud à Paris et à Strasbourg cette semaine : c'est la première fois, dans sa longue carrière de chef de guerre, que l'ancien héros de la guerre anti-soviétique en Afghanistan se rend en Occident. En plus de vingt ans de conflit, le « Lion du Panshir », l'homme au béret élégamment posé sur un visage christique de Che Guevara oriental s'est d'ailleurs très rarement aventuré à l'étranger : une fois au Pakistan, il y a une dizaine d'années, une autre en Ouzbékistan, l'année dernière, deux fois à Mashad en Iran, pays ami de sa cause, et plus souvent à Douchanbe, capitale du Tadjikistan ex-soviétique, qui est sa base arrière.

La venue en France d'Ahmad Shah Massoud est une réponse à l'initiative de Nicole Fontaine, présidente du Parlement européen, qui lui a proposé de venir à Strasbourg, jeudi 5 avril. La présidente du Parlement, qui se dit choquée par « le fanatisme

[des talibans] qui s'abrite, en la trahissant, derrière la religion musulmane », a tenu à inviter l'ancien ministre de la défense du seul gouvernement afghan encore reconnu par les Nations unies : celui du président Burhannudin Rabbani, chassé, avec Massoud, de Kaboul lors de la prise de contrôle de la ville par les milices talibanes, en septembre 1996. « La destruction des Bouddhas de Bamiyan a fait accélérer le principe de cette visite dont l'idée avait germé l'année dernière après la visite au Panshir du général Philippe Morillon [ancien chef de la Forpronu en Bosnie et actuellement député européen] », explique Mehrabodin Masstan, chargé d'affaires de l'ambassade d'Afghanistan à Paris. Mercredi 4 avril, Ahmad Shah Massoud devrait par ailleurs rencontrer à Paris, au quai d'Orsay, le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine.

Bruno Philip

## SNCF : trafic toujours perturbé à Lille, Dijon, Marseille et Paris

LA GRÈVE à la SNCF, qui initialement ne devait durer que le jeudi 29 mars, n'avait toujours pas pris fin lundi 2 avril. Deux syndicats, SUD-Rail et la Fédération générale autonome des agents de conduite (FGAC), soutenus par FO, appelaient à la poursuite du mouvement. Selon la direction, la grève était suivie par 60 % des conducteurs jeudi, 30 % samedi et 17 % dimanche.

Lundi matin, elle n'était pas en mesure d'indiquer un chiffre sur la participation, mais le trafic ferroviaire restait partiellement perturbé, essentiellement dans les régions de Lille, Dijon, Marseille et en région parisienne. Le trafic était nul sur la ligne E du RER en raison d'un conflit local qui se superpose au mouvement national. Par ailleurs, des cheminots ayant occupé les voies de la gare Saint-Lazare de 6 h 30 à 8 heures, le trafic était extrêmement

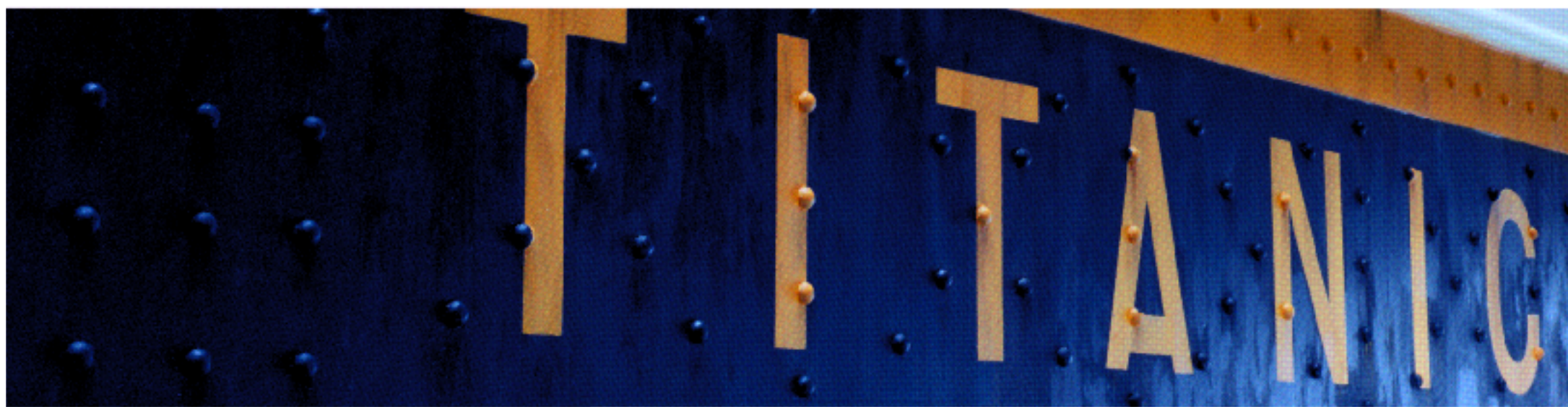
perturbé lundi matin sur les lignes desservies par cette gare. La direction envisageait de prendre des sanctions.

Si les trains desservant l'Ouest, l'Eurostar et Thalys fonctionnent normalement, le réseau TGV devait être assuré à raison de trois trains sur quatre sur le TGV-Nord et deux trains sur trois sur le TGV-Sud-Est ainsi que sur les liaisons TGV entre Lille et le Sud-Est et Lille et la région atlantique.

Alors que la direction avait prévu d'entamer des négociations salariales lundi 9 avril, celles-ci ont été avancées au jeudi 5 avril, à la demande des syndicats. Elles porteront à la fois sur les salaires, l'emploi et l'organisation de l'entreprise. La CGT, rejointe par la CFDT, a déposé un mot d'ordre de grève pour cette journée.

F. Le

Tirage du Monde daté dimanche 1<sup>er</sup> - lundi 2 avril 2001 : 608 445 exemplaires. 1-3



Notre impressionnant système de retraite ne prend-il pas un peu l'eau ?

Novacy invente le Fonds de Pension Individuel

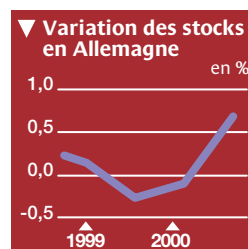
Quand ? Comment ? Combien ? Aujourd'hui nous sommes des millions de futurs retraités à nous poser ces questions. La retraite, une très grande idée en passe de devenir un immense problème. Et si une partie de la solution était individuelle ? Parlons ensemble du Fonds de Pension Individuel Novacy au 0 820 016 000\* ou sur [www.novacy.com](http://www.novacy.com).

**NOVACY**   
PARLONS-EN AU 0 820 016 000\*

Novacy est une marque d'O.L.H. RCS Nanterre 8430 222 059 - SA de courtage d'assurances à directoire et conseil de surveillance - Garantie financière et assurance de PCP conformes aux articles L. 530-1 et L. 530-2 du code des assurances. \*numéro indigo : 0.78FF TTC la minute

## BOUSSOLE

La situation de l'économie allemande est moins mauvaise que ne le laisse supposer le ralentissement sensible de



l'activité au second semestre 2000 (page V)

## FOCUS

L'Asie centrale intéresse à nouveau les pétroliers, depuis la découverte

d'énormes gisements d'hydrocarbures. Le Kazakhstan, l'Azerbaïdjan et les autres ex-Républiques soviétiques n'ont ni les moyens ni le savoir-faire pour les exploiter (page VI)



## EMPLOI

● Pour Catherine Sauviat, économiste à l'IREM, les marchés financiers font de plus en plus la différence entre licenciements défensifs et offensifs (page VIII)

● Même en Suède, le travail domestique reste mal partagé entre femmes et hommes (page IX)

● L'Italie se lance dans « l'e-gouvernance », alors que la France peine à définir une stratégie de service public en ligne (page X)



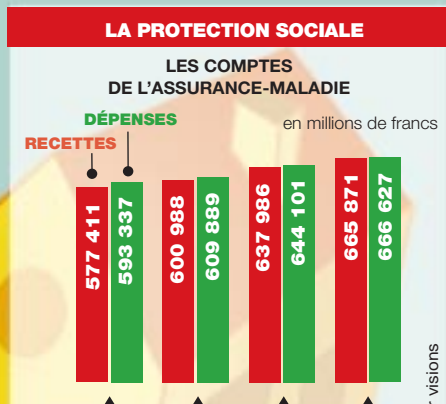
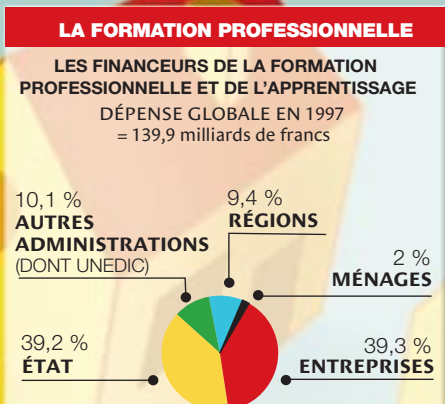
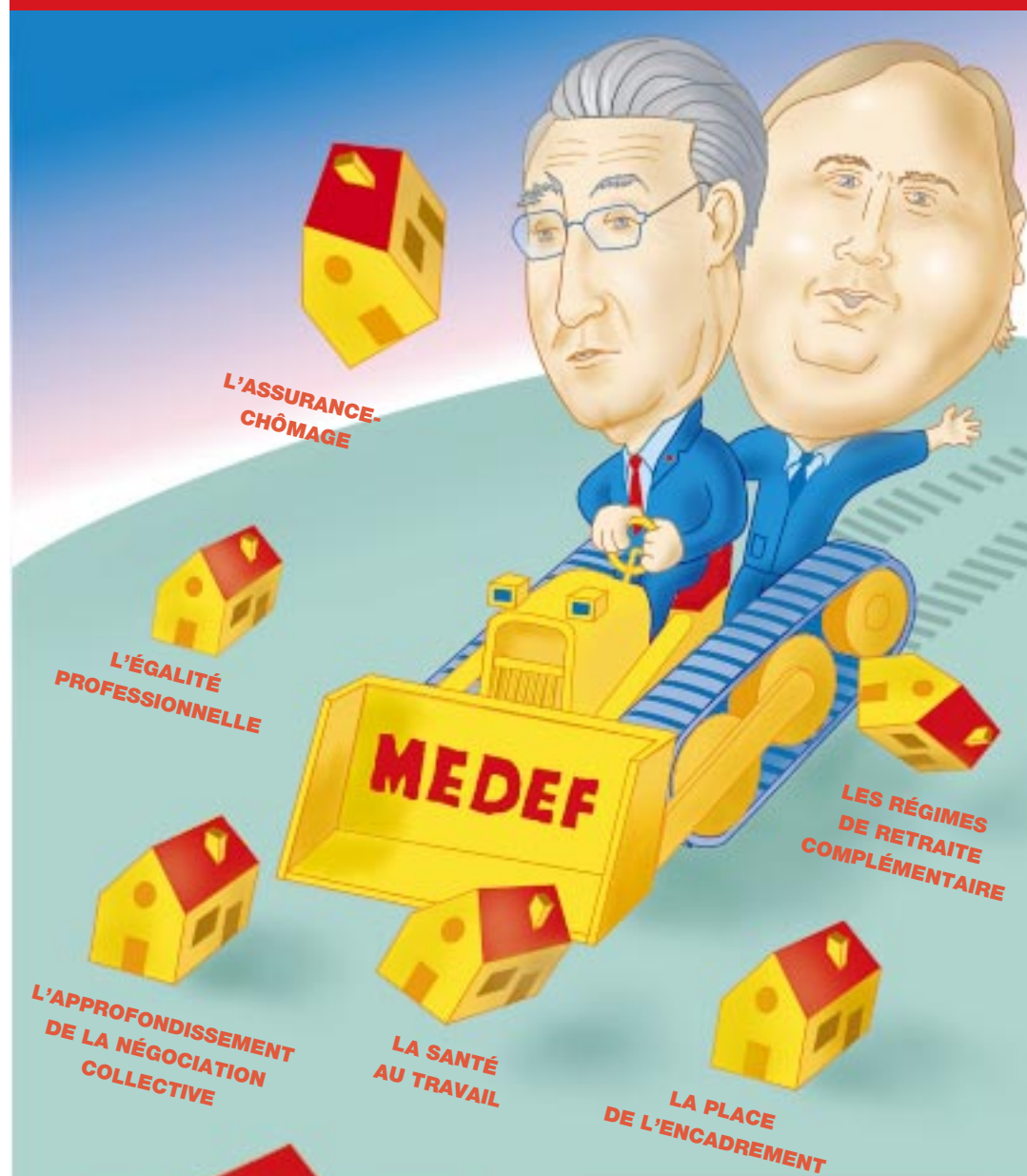
## OFFRES D'EMPLOI

- High-tech p. XI à XIV
- Industrie p. XV
- Conseil p. XVI et XVII
- Banques, assurances p. XVII à XIX
- Gestion et administration p. XX à XXII
- Carrières internationales p. XXIII
- Collectivités territoriales p. XXIV à XXVI

Sous prétexte de refondation sociale, le patronat veut imposer aux syndicats et au gouvernement son projet de société

# Comment le Medef organise son coup d'Etat permanent

## Huit chantiers au bulldozer



L'affaire est désormais entendue. La métamorphose opérée par la principale organisation patronale française, qui, de CNPF, est devenue Medef, voilà plus de deux ans, n'a rien du simple changement de nom. Alors qu'un nouveau chantier de la refondation sociale - celui sur la formation professionnelle - prend peu à peu forme, le patronat et les syndicats ayant eu leur première vraie séance de négociation jeudi 29 mars, il apparaît nécessaire de revenir sur ce curieux objet qu'est désormais le Medef.

C'est à l'automne 1998 que le Conseil national du patronat français s'est voulu mouvement, un terme emprunté au vocabulaire des formations politiques, sous la houlette du nouveau tandem dirigeant formé par Ernest-Antoine Seillière et Denis Kessler. Ce mouvement, qui n'est plus celui du patronat, mot désormais banni du vocabulaire officiel, mais des entreprises de France, plus fédérateur, s'est défini d'entrée de jeu sur un mode de rupture. Rupture avec les pratiques anciennes jugées trop consensuelles, rupture dans sa relation avec l'Etat, rupture dans son mode de fonctionnement interne.

C'est une organisation neuve dont les ambitions vont bien au-delà de celles du syndicalisme patronal classique qui s'est ainsi affirmée. Pour ses deux principaux dirigeants, il ne s'agit plus seulement de représenter les employeurs et leurs intérêts, mais d'incarner un parti, celui de la « réforme », face à l'inaction constamment dénoncée des politiques. La refondation sociale est le levier dont s'est doté le Medef pour y parvenir. De l'assurance-chômage aux retraites, en passant par l'assurance-maladie ou la place respective de la loi et des accords conventionnels dans la législation du travail, le Medef s'est assigné une feuille de route couvrant l'ensemble des relations professionnelles. Et depuis le lancement de ce vaste chantier, il y a dix-huit mois, il s'est attribué la maîtrise d'une grande partie de l'agenda social.

L'organisation patronale new-look n'a plus de complexes. Audacieuse, elle invite le gratin intellectuel - historiens, sociologues, économistes, philosophes - à sa table pour tester et faire partager ses interrogations. Poursuivant une réflexion engagée lors de son université d'été, en août 2000, se disant convaincue que « la bataille de la nouvelle économie se gagnera sur le terrain de la morale », elle travaille à répondre aux critiques adressées du point de vue éthique à l'entreprise et au capitalisme plus généralement. Le Medef ose beaucoup. Il n'hésite

pas à engager son combat contre l'Etat au nom de l'autonomie de la société civile. Il bouscule un paritarisme fatigué. Et surtout il propose. Au moment où formations politiques et syndicats n'osent s'aventurer sur le terrain du projet de société, l'organisation patronale s'y embarque, elle, franco sous la houlette du véritable ordonnateur de la refondation sociale, Denis Kessler.

Pour Ernest-Antoine Seillière, qui, à plusieurs reprises, s'en est expliqué devant ses adhérents, l'exigence de compétitivité globale qui s'impose aux entreprises donne aux entrepreneurs un droit de regard « large » : l'éducation, la santé, le fonctionnement de l'Etat, ou encore le principe de précaution, doivent les concerner.

A ce changement d'horizon correspond un changement de méthode. Engagé dans une vraie bataille politique, au sens premier du terme, le Medef pratique désormais le coup d'Etat permanent. Ultimatums, dates butoirs, menaces de retrait des organismes paritaires lui

permettent, au fil des chantiers de la refondation sociale, d'obtenir la signature de plusieurs organisations syndicales.

En interne, les structures patronales ont été remaniées de sorte à laisser les coudées franches au tandem formé par MM. Seillière et Kessler. Fonctionnant beaucoup à l'acclamation, se montrant aux petits soins pour la base, tolérant assez peu la critique, cette équipe de direction bénéficie de la confiance apparentement sans faille de ses troupes. Pour autant, comme le montrent les réserves de certains Medef territoriaux sur la gestion du dossier retraites, cette unanimité est fragile. Travaillée au quotidien au siège avenue Pierre-I<sup>er</sup>-de-Serbie, elle repose avant tout sur une dynamique de « coups ». Que celle-ci soit peu suivie d'effets et le verrouillage discret de l'appareil pourrait s'avérer moins efficace qu'il n'est aujourd'hui pour faire taire d'éventuelles contestations.

Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

## LES TROISIÈMES CYCLES DE L'ISG

Ciblez les métiers en développement

- Marketing stratégique, développement et communication commerciale
- Création, reprise et management de PME
- Ingénierie d'affaires et négociations internationales
- Finance internationale, trading et marchés des capitaux
- Audit, conseil et contrôle de gestion
- Gestion des Ressources Humaines et organisation des entreprises
- Logistique et grande distribution
- Management et nouvelles technologies : du multimédia au commerce électronique
- Communication globale et information
- Net marketing et e-commerce
- Création d'entreprise, start-up et net business
- International MBA dispensé sur 3 continents (Europe, Amérique, Asie)

15 mois : 7 mois de formation polyvalente et 8 mois de spécialisation et pratique en entreprise.

Admission : BAC + 4, BAC + 5 • CADRES D'ENTREPRISE (pouvant justifier de plusieurs années d'expérience)



DONNEZ RAISON A VOS AMBITIONS

Contact : Marion Maury  
ISG - 8, rue de Lota 75116 Paris - Tél. 01 56 26 26 10/13

## ORGANISATION

# Questions-réponses

### 1 Que représente le Mouvement des entreprises de France (Medef) ?

Le Medef a vu le jour le 27 octobre 1998. Il succède au Conseil national du patronat français (CNPF), créé le lendemain de la seconde guerre mondiale, le 12 juin 1946.

Les entreprises n'adhèrent pas en direct au Medef, elles le font, soit par le biais de leurs syndicats professionnels, soit par leurs Medef territoriaux.

Le Medef regroupe ainsi 85 fédérations professionnelles, qui rassemblent 600 syndicats professionnels. Il compte également 165 Medef territoriaux qui rassemblent les entreprises aux niveaux local, départemental et régional.

Au total, l'organisation patronale serait le représentant de plus de 700 000 entreprises, la fourchette la plus optimiste tablant sur 1 million.

### 2 Quels sont les autres porte-parole des entreprises en France ?

Il existe de nombreuses organisations, mais deux d'entre elles négocient aux côtés du Medef avec les cinq organisations syndicales : la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) et l'Union professionnelle artisanale (UPA).

La CGPME revendique 1,6 million d'entreprises adhérentes selon un schéma identique à celui du Medef (syndicats professionnels et unions territoriales). Aucune ne dépasse les 500 salariés. La CGPME est présidée depuis février 2000 par Jacques Freidel.

L'Union professionnelle artisanale (UPA), présidée par Robert Buguet depuis fin janvier 2001, dit rassembler 820 000 entreprises dont 430 000 qui emploient un ou plusieurs salariés (avec une moyenne de quatre salariés par entreprise) et 390 000 entreprises qui sont individuelles.

La galaxie patronale est très variée. Le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise est souvent considéré comme « l'empêchement de patronner en rond » et avance régulièrement un certain nombre de propositions dans le domaine social. Yvon Gattaz, ancien président du CNPF, a, lui, fondé les Entreprises de taille humaine indépendantes et de croissance (Ethic). Il faut aussi mentionner l'Association française des entreprises privées, club fermé et très discret, qui réunit les grands groupes du CAC 40, longtemps présidée par Ambroise Roux, considéré comme l'émersion grise du patronat français. Après sa mort, Didier Pineau-Valencienne lui a succédé.

Le Medef dispose également d'un « think-tank » : l'Institut de l'entreprise (Idep), dont l'un des derniers rapports traitait des dépenses publiques en France et en Europe.

### 3 Comment est organisé le Medef ?

L'organisation patronale, dont le siège se trouve 31, avenue Pierre-I<sup>er</sup>-de-Serbie, dispose d'un parlement : l'assemblée générale, composée (au plus) de 591 membres et qui se réunit au moins une fois par an. Elle se prononce sur l'activité du Medef, élit le président et les membres du conseil exécutif. L'assemblée générale comprend 560 membres votants : 380 sièges pour les organisations professionnelles, 170 pour les organisations territoriales et 10 personnalités élues au conseil exécutif, à la demande du président. L'assemblée générale se réunit tous les mois, de manière restreinte, via l'assemblée permanente, composée de 235 membres, au plus.

Le gouvernement du Medef est le conseil exécutif où siègent 45 membres : 22 au titre des organisations professionnelles, 12 pour les territoires, 10 sont des personnalités qualifiées et le président. Les trois quarts des membres du conseil exécutif doivent être des entrepreneurs en activité.

Ernest-Antoine Seillière, le nouveau président du Medef, a été élu le 16 décembre 1997 pour un mandat de cinq ans. Il est entouré de 12 vice-présidents, dont un vice-président délégué : Denis Kessler, en poste depuis décembre 1998. Fonction officielle de ce dernier : superviser les travaux des Groupes de propositions et d'actions (GPA), diriger les services internes et préparer les décisions à soumettre au conseil exécutif.

Le Medef n'est pas vraiment à la page en matière de parité. On compte une seule femme parmi les vice-présidents : Martine Clément, présidente de la fédération des industries mécaniques et présidente de la société Galvanoplastie industrielle.

### 4 Quel est le budget de fonctionnement du Medef ?

Le budget de fonctionnement de l'organisation patronale, selon les chiffres qu'elle transmet, s'élève à 180 millions de francs dont 40 millions sont la résultante de sa présence au sein des institutions paritaires et 140 millions de francs viennent des cotisations. 93 % de ces cotisations sont versées par les fédérations professionnelles et 7 % par les Medef territoriaux.

L'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) est de loin le plus gros payeur : les chiffres de sa contribution varient de moins de 20 % (selon le Medef) à près de 23 % selon l'UIMM. Les autres contributeurs importants sont le bâtiment, les travaux publics, la chimie, le textile, les assurances, les banques et les industries agroalimentaires.

# Le Medef se réserve l'exclusivité de la vision sociale en France

## Le mouvement d'Ernest-Antoine Seillière a entrepris une vraie guerre de légitimité

Rien en dehors du Medef. L'organisation patronale en est convaincue : avec le lancement de sa « refondation », en novembre 1999, elle est l'unique propriétaire d'une vision sociale en France. De l'élaboration de l'agenda à la rédaction des documents, en passant par le lieu et la méthode de négociation, tout est bon pour accrédiéter cette tutelle. A l'exception de la cérémonie d'ouverture au Conseil économique et social, le 3 février, et de l'arbre de Noël du Medef qui a, le temps d'une réunion, délocalisé les retraites complémentaires à la Fédération française du bâtiment, la refondation a tenu exclusivement ses quartiers avenue Pierre-I<sup>er</sup>-de-Serbie, dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Si, par le passé, les négociations interprofessionnelles avaient traditionnellement lieu dans les murs de l'organisation patronale, les syndicats, vu l'ampleur des chantiers envisagés, avaient réclamé d'autres lieux plus « neutres ». En vain. Le patronat a tenu à jouer à domicile.

L'enjeu est clair. « Le pouvoir étatique a perdu toute prise sur l'économie. Il tente d'en récupérer une sur le social », explique volontiers Denis Kessler, le numéro deux du Medef, qui analyse sous ce prisme l'« offensive » des 35 heures. C'est donc une vraie guerre de légitimité qu'a entreprise de mener l'organisation d'Ernest-Antoine Seillière, en tentant d'enrôler sous sa bannière les autres organisations patronales et les syndicats. Ce combat se mène au nom d'une société civile que le Medef entend incarner sur le terrain social.

Chantier après chantier, les syndicalistes se sont donc rendus au siège de l'organisation patronale. Les symboles comptent. Au Medef, on évoque aisément le traumatisme du perron, celui du ministère

de l'emploi ou de Matignon sur lequel les dirigeants patronaux, à l'issue de grand-messes sociales, se trouvaient réduits à commenter les décisions gouvernementales. Aujourd'hui, c'est sur son perron à lui que les choses se passent. Du passé, il convient de faire « *tabula rasa* », selon l'expression favorite de M. Kessler.

« On fait tout ! », affecte régulièrement de se plaindre ce dernier, grand ordonnateur de cette remise à plat. Le « on » est en fait un « je ». En accord avec M. Seillière, il pense tout, il organise tout, il écrit tout et il paraphe tout ! C'est lui qui imprime les thèmes, les rythmes. Maître du calendrier et du contenu des négociations, il devient par la même occasion celui des débats, obligeant les autres

organisations, patronales comme syndicales, et par ricochet le gouvernement, à se positionner sur ses seules propositions.

Le rituel est immuable : chaque chantier, qu'il s'agisse de l'assurance-chômage, de la santé au travail, des retraites complémentaires ou de la formation professionnelle, démarre à partir du « position paper » mis au point avenue Pierre-I<sup>er</sup>-de-Serbie. Sur aucun de ces chapitres, les syndicats ne sont parvenus à inscrire à l'ordre du jour les revendications qu'ils souhaitaient voir aborder. A l'ouverture des négociations sur l'assurance-chômage, la lutte contre la précarité qui tenait notamment à cœur à la CGT a ainsi été d'emblée écartée, au profit d'une discussion sur les nouveaux contrats de travail limités à cinq ans.

La méthode, ensuite. Immanquablement, le Medef avertit d'entrée de jeu que, faute d'un accord, il quittera ici l'Unedic, là les régimes complémentaires de retraite. Il utilise tous les leviers à sa disposition. L'arrivée à échéance des textes et conventions lui sert à fixer des dates butoirs et à agiter la menace de vide juridique. C'est ainsi que

### Le modèle Fox

**Aux yeux du Medef, souvent désigné par une partie de la gauche comme le nouvel opposant politique, les élus, qu'ils soient de droite ou de gauche, appartiennent au « Vieux Monde », par opposition aux « entrepreneurs » de plain-pied dans la « e-économie ». « Laissez-nous faire ! », ne cesse de clamer Ernest-Antoine Seillière.**

**Un homme politique échappe pourtant à ce courroux : Vicente Fox. Le président mexicain, ancien dirigeant de Coca-Cola en Amérique latine, a séduit M. Seillière, qui l'a rencontré à deux reprises. « Vicente Fox, en formant son gouvernement, a suscité l'étonnement général. Les politiciens traditionnels ont été écartés au profit d'hommes émanant du secteur privé, rompus aux expériences de terrain », s'est aussi enthousiasmé, en janvier 2000, l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) dans sa lettre Actualité, en formant le « vœu » qu'en France soit instillé « un peu de cette culture du risque et de la responsabilité qui nous manque tant ».**

les cotisations ASF, destinées à financer les retraites complémentaires entre 60 et 65 ans, ont été suspendues d'autorité pendant trois mois pour faire pression sur les négociateurs. S'enclenche de fait une mécanique d'ultimatums permanents et de crises à répétition. Il n'est pas rare qu'au plus fort de la tension, les dirigeants du Medef se rendent subitement injoignables...

### INTRANSIGEANCE

Cette intransigeance désarçonne et va parfois jusqu'à provoquer des faillites chez ses homologues patronaux de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) et de l'Union professionnelle artisanale (UPA). Si la première finit toujours par se rallier, la seconde, en revanche, est de plus en plus irritée. « Comme la politique-spectacle, le syndicalisme-spectacle ne donne rien de bon », déplore Robert Buguet. Elu président de l'UPA en janvier, il dénonce désormais les « méthodes hégémoniques et méprisantes » de son aînée. Laquelle, en retour, soupçonne à voix haute Robert Buguet d'être ni plus ni moins que « le bras armé du gouvernement » contre ses projets.

Même l'Association des entreprises privées (AFEP), club fermé qui réunit le CAC 40, et dont quelques membres ont émis des réserves sur les négociations concernant les retraites complémentaires, n'est pas épargnée par le rouleau compresseur. « L'AFEP ne sert plus à grand-chose », tranche un proche de M. Seillière. Dans ce paysage bousculé, seule, la CFDT, en se positionnant comme coréformateur social, car elle entend être un interlocuteur privilégié, a tiré son épingle du jeu de la refondation sociale.

Isabelle Mandraud  
et Caroline Monnot

## Quand le président de l'Unedic obéit aux consignes...

Ce vendredi 19 janvier, rue Reuilly, les membres du bureau de l'Unedic se retrouvent, comme à l'accoutumée, au huitième étage de l'immeuble qui abrite le siège du régime d'assurance-chômage. La tension est bien perceptible, les sourires un peu crispés, mais, comme souvent, le ton de la discussion est courtois. Elle va pourtant s'envenimer.

Placée pendant des mois au centre de l'actualité avec le renouvellement de sa convention et la création du plan d'aide au retour à l'emploi (PARE), l'Unedic est à nouveau prise dans un épisode tourmenté de la refondation sociale. Les négociations sur les retraites complémentaires ayant échoué, le Medef menace de ne plus prélever les cotisations ASF qui servent à financer, à taux plein, la part des complémentaires entre 60 et 65 ans. Or, l'organisme collecteur de ces cotisations n'est autre, par délégation depuis 1983, que le régime d'assurance-chômage... Les syndicats se sont concertés. Le premier, Jean-Louis Walter, représentant de la CGC, lit une déclaration pour rappeler l'opposition des syndicats à toute rupture de financement sur l'ASF. Puis, tour à tour, se succèdent Claude Jenet (FO), Maurice Lamoot (CGT), René Chantron (CFTC) et Michel Jalmain (CFDT), pour tenter d'inflé-

chir le président de l'Unedic, Denis Gautier-Sauvagnac, représentant du Medef. Peine perdue.

Au bout d'une heure et demie de discussion, ce dernier demande une interruption de séance. « Je me dois de réagir », justifie Denis Gautier-Sauvagnac, pour ne pas placer la direction du régime, qui ne sait plus s'il faut qu'elle envoie ou non les bordereaux de cotisations, dans une position intenable. Mais les consignes du Medef, qui invoque un vide juridique faute d'accord global sur les retraites, sont claires. « Pas d'accord, pas d'ASF », a martelé Denis Kessler, numéro deux de l'organisation patronale.

### ÉNERVEMENT ET CONSTERNATION

Au bout d'un quart d'heure, un papier à la main, le président de l'Unedic revient dans la salle, mal à l'aise aux dires de ses interlocuteurs. Il annonce qu'il « prescrit » à l'organisme paritaire de « suspendre jusqu'à nouvel ordre l'appel des cotisations ASF ». Cela, « dans l'attente d'un accord des partenaires sociaux que tous les membres du bureau, j'en suis sûr, souhaitent voir intervenir le plus rapidement possible », ajoute-t-il très vite. Autour de la table, l'énerverment et la consternation prévalent. Ce n'est pas légal, il n'y a pas de majorité pour cela, plaident les syndica-

listes. Denis Gautier-Sauvagnac décide alors de couper court. « La séance est levée », affirme-t-il.

Une semaine plus tard, les mêmes, côté syndicats, refusent de signer le procès-verbal de la réunion. A l'appel des cinq confédérations, des manifestations sont organisées, le 25 janvier, dans toute la France qui réunissent plus de 300 000 salariés du public et du privé. D'accord sur le fond du dossier avec le Medef, les organisations patronales CGPME et UPA émettent publiquement des réserves sur la suspension des cotisations ASF, tout comme des dirigeants d'entreprise. Le PDG de Videndi, Jean-Marie Messier, critique la méthode de « l'ultimatum ».

L'épisode ASF trouvera finalement un épilogue, partiel, le 10 février. A l'issue d'une nouvelle nuit de négociations, un accord est trouvé entre le patronat, la CFDT et la CFTC. L'ASF est définitivement enterrée, au profit d'une nouvelle Association pour la gestion du fonds de financement, l'« AGFF ». Mais des faillites sont apparues. Les mots d'ordre du Medef n'ont pas été suivis par les entreprises qui ont, dans la très grande majorité, payé les cotisations patronales et salariales qui alimentaient l'ASF...

I. M.

## « Forcément, un jour ou l'autre, il faudra arrondir les angles... »

Soixante-dix visites en province depuis octobre 1998, date de la transformation du CNPF en Medef : Ernest-Antoine Seillière se déplace sur le terrain pour « se ressourcer auprès des troupes », comme on dit au siège de l'organisation patronale. Et, à entendre la base, ça plaît. Du Nord au Midi, ce sont les mêmes termes qui sont utilisés pour saluer « ce souffle nouveau », « cette effervescence », « cette reconnaissance ». A pas de géant, « le dépoussiérage » de l'institution serait en marche : création d'un intranet pour échanger les points de vue ; « les gens de la com de Paris » qui viennent écouter et conseiller ; rajeunissement des permanents... jusqu'à la transparence financière ! « Il y a cinq ou six ans, vous pouviez toujours essayer de savoir qui payait quoi dans l'organisation », explique un ancien membre du conseil exécutif, le gouvernement du Medef. C'était top secret. Aujourd'hui, on a les chiffres si on les demande... »

Et ces impressions de campagne se traduisent lors des votes, puis-

### Au sein de l'organisation patronale, la stratégie actuelle est loin de faire l'unanimité

que la philosophie de la « refondation » — « on s'en va des institutions paritaires et on renove » — a été approuvée à 98 % lors de l'assemblée générale de janvier 2000, qui inaugurerait pour l'occasion (là encore une innovation) le vote électronique.

Belle unanimité, mais fragile. La stratégie adoptée par le tandem Seillière-Kessler n'est pas sans risques en interne. Si les PME de province se sentent ragaillardies, elles le doivent aussi à la volonté de Paris de moins s'appuyer sur les fédérations professionnelles qui ont fait l'histoire sociale du patronat français : l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM)

et le bâtiment, notamment. Pas simple. Même si deux de leurs représentants font officiellement partie de la garde rapprochée d'Ernest-Antoine Seillière, aujourd'hui, et pour la première fois dans l'histoire du mouvement, c'est la Fédération française des sociétés d'assurance qui coordonne l'ensemble de la politique sociale, via son président Denis Kessler. Et ses méthodes jusqu'aux boutistes ne s'inscrivent pas vraiment dans les traditions de négociation.

Clin d'œil amusant, l'UIMM fête son centenaire cette année, et pour l'occasion publie un livre qui retrace son siècle de vie sociale. L'avant-propos signé Daniel Dewavrin, président, et Denis Gautier-Sauvagnac, délégué général, n'est pas innocent : « Cet ouvrage retrace les grandes lignes et les grands moments d'une action, ancrée dans la réalité économique et soucieuse du respect des personnes, tout l'UIMM est convaincue que l'oubli de l'une ou l'autre conduit à des impasses. » Un conseil d'ami à Denis Kessler ? Outre le fait que les deux Denis ne

supportent pas, on serait tenté de le croire, car la question que se posent certains, in fine, c'est combien de temps la stratégie de rupture choisie par le duo du Medef peut durer. Et si elle est véritablement efficace.

Car, là aussi, il s'agit de faire les comptes. Certes les entreprises ont réalisé des économies : 6 milliards de francs par exemple pour les trois mois de cotisations employeurs ASF de retraite complémentaire en moins, sans oublier la baisse des cotisations Unedic, « mais ce n'est pas aussi simple, commente un responsable d'un Medef territorial, je pense que, d'une manière ou d'une autre, il nous faudra ressortir une partie des 6 milliards liés à l'ASF pour financer la nouvelle structure mise en place... ». Les résultats obtenus sur l'assurance-chômage, en deçà des promesses faites, ne satisfont pas, non plus, pleinement.

Mais surtout la méthode pose question. « Je crois qu'effectivement la stratégie frontale était nécessaire pour faire bouger tout l'édifice paritaire, explique Jean Degos, délégué

général du Medef Gironde, plutôt enclin à souligner les avancées, selon lui, réalisées. Mais cette technique est à terme dangereuse parce qu'on risque de l'user... », ajoute-t-il.

### FAUX PAS

Si au Medef Basse-Normandie Jean-Michel Blanchard, qui le préside, est lui aussi satisfait que « le Medef fasse enfin entendre sa voix au sein d'une France colbertiste si difficile à faire évoluer », il n'est pas sûr, lui non plus que, pour soutenir la « longue bataille sociale » qui s'annonce, la technique actuelle soit bonne à 100 %. « Forcément, un jour ou l'autre, il faudra arrondir les angles. On ne peut pas se battre éternellement. Il nous faudra trouver des partenaires pour faire la paix, ou signer tout au moins une trêve. » Il s'inquiète aussi de savoir si l'ultralibéralisme mis en avant aujourd'hui s'adapte bien à la culture française et aux mouvements actuels « qui prennent mieux en compte la société civile ».

Des voix isolées ? Non. D'autres, moins courageuses face aux remon-

trances possibles de l'appareil, s'élèvent aussi mais réclament l'anonymat. Denis Kessler et Ernest-Antoine Seillière ont donc le marché en main : soit ils prouvent, à terme, l'efficacité de leur stratégie, soit ils la radoucissent — éventualité qui désormais est évoquée au siège de l'organisation —, notamment à l'occasion du chantier de la formation professionnelle.

Si nouveaux faux pas il y avait (à l'instar de la manifestation provoquée par l'attitude sur le chantier des retraites), les deux hommes savent que certaines fédérations professionnelles, qui restent de loin les plus puissantes au sein de l'organisation, en termes de surface financière notamment, sont en embuscade. « Nous avons toujours préféré le pouvoir à l'image du pouvoir », commente un responsable de l'une d'entre elles. Dans la durée, et dans le quotidien, nous savons comment assurer un véritable service aux entreprises. Soyons patients, donc... » A bon entendeur...

M.-B. B.

François Eymard-Duvernay, professeur d'économie à Paris-X - Nanterre

## « Aujourd'hui, l'entreprise en tant que forme de bien collectif est en crise »

« **Quel regard portez-vous sur la « refondation sociale» lancée par le Medef ?**

« Le Medef s'est engagé dans un projet de restructuration des relations salariales très profond, selon une optique fortement libérale. Ernest-Antoine Seillière et Denis Kessler expliquent d'ailleurs combien leur démarche est moderne puisque, en tentant de dépasser l'organisation taylorienne, elle accompagne les mutations que connaît le monde du travail depuis le milieu des années 1970 : aspiration des salariés à davantage d'autonomie, responsabilisation, développement de la logique, compétences, etc.

« Par certains côtés, leur « refondation » rencontre les désirs des salariés. Evidemment, la réalité est plus complexe. Le chômage de masse qui persiste encore aujourd'hui dans l'Hexagone a établi un rapport de forces en défaveur des salariés, ce qui a donné l'opportunité au mouvement patronal de réformer à son profit les règles de travail.

« **Ne pensez-vous pas que cette volonté d'accompagner la mutation du travail est aussi une préoccupation syndicale ?**

« C'est vrai que l'ensemble des organisations syndicales, et pas uniquement la CFDT, sont intéressées à faire évoluer la relation salariale, mais je ne pense pas qu'un seul souhaite, pour autant, en remettre à plat toute l'architecture.

« **Quel est selon vous l'objectif du patronat ?**

« L'un des axes majeurs est de remplacer la loi par le contrat. L'idée du Medef est que l'ensemble des relations sociales doivent être gouvernées par des contrats, si possible – et cette solution serait optimale – interindividuels.

« **Est-ce une rupture par rapport aux anciennes stratégies ?**

« Oui. Avant la mutation en Medef, le mouvement patronal reconnaissait la loi, tout en essayant, bien sûr, de l'orienter en sa faveur. Mais il n'y avait pas de remise en cause de l'architecture juridique. Désormais, c'est le cas.

« **Dépolitiser l'économie », suivant le mot d'ordre du Medef, signifie que les relations interindividuelles ne doivent plus être encadrées par les règles que se fixe la société. C'est attaquer de front le droit du travail, dont l'édifice**

se repose sur le constat d'une inégalité entre salariés et employeurs, qui doit être corrigée par la loi.

« **Comment le Medef analyse-t-il la situation du marché du travail ?**

« Pour l'organisme patronal, le chômage est pour l'essentiel volontaire : mis à part les inaptes, couverts par le régime d'assistance, les chômeurs décident de ne pas travailler parce qu'ils n'y ont pas intérêt. Il y a donc deux remèdes au chômage : réduire le coût du travail afin d'améliorer la rentabilité pour l'entreprise des « inaptes » ; accroître par différents moyens les incitations à reprendre un emploi.

« Le plan d'aide au retour à l'emploi (Pare) répond explicitement à ce dernier objectif, dans un contexte où les employeurs craignent de ne plus trouver aussi facilement de la main-d'œuvre pour certains emplois. Très logiquement, il vise à remplacer la logique assurantiel (cohérente avec un chômage involontaire) par une logique contractuelle : l'indemnité chômage est la contrepartie des efforts faits par le chômeur pour se reclasser.

« Cette philosophie du chômage (qui a trouvé des appuis inattendus dans des travaux récents, très controversés, de deux chercheurs de l'Insee) sous-estime le caractère involontaire du chômage : il est, pour la plus grande part, dû à une pénurie globale d'emplois et à des effets de sélection de la part des employeurs.

« **Le Medef veut mettre à plat les relations sociales mais n'a pas souhaité, pour autant, mettre la question des emplois précaires à l'ordre du jour de la refondation sociale...**

« La refondation sociale est en effet incomplète : le Medef ne s'intéresse qu'à un seul côté de l'édifice. Il s'agit d'amender le comportement des salariés et des chômeurs par l'incitation. Mais la réforme du comportement des employeurs n'est pas abordée !

« Ce comportement est critiquable. Plusieurs études montrent que, si une entreprise fait preuve d'opacité lors d'un licenciement collectif, si elle ne se mobilise pas pour assurer la reconversion des salariés mis à la porte, les conséquences en termes de chômage de longue durée seront plus importantes.

« Prenons un autre dossier : le comportement à l'embauche. Les pratiques discriminatoires sont très répandues. La sursélection de la main-d'œuvre est importante et la loi de 1992 n'a pas réussi à endiguer ce phénomène. Il serait utile que les partenaires sociaux s'y intéressent. Pourquoi ne pas imaginer, par exemple, un système de bonus-malus selon la manière dont un employeur se comporte. Voilà deux exemples parmi d'autres, mais ils montrent le déséquilibre profond de la refondation sociale.

« **Les organisations syndicales n'ont pas réussi à imposer ces thèmes...**

« Non. Elles sont néanmoins tout à fait conscientes, à mon avis, des déficits que nous venons d'évoquer. Quoi qu'il en soit, la philosophie retenue pose une question profonde : l'entreprise est-elle un acteur privé ? Ou bien est-elle un acteur public qui doit par conséquent rendre compte de la légitimité de son action ?

« En d'autres termes, l'entreprise n'est-elle qu'un outil destiné à maximiser les dividendes versés à ses actionnaires ? Ou contribue-t-elle au bien commun, y compris celui des salariés ? Cette conception est très peu soutenue au niveau juridique, qui tient compte



François Eymard-Duvernay

● Ancien administrateur de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), François Eymard-Duvernay est professeur d'économie à l'université Paris-X et conseiller scientifique au Centre d'études de l'emploi.

● Il a notamment publié : *Façons de recruter. Le jugement des compétences sur le marché du travail* (avec Emmanuelle Marchal, aux éditions Métailié, en 1997).

uniquement de la société des actionnaires. Seulement, quel bon manager oserait contredire le fait qu'une entreprise efficace est celle qui repose sur des règles collectives légitimes, qui suscitent l'engagement des salariés ? Aujourd'hui, l'entreprise en tant que forme de bien collectif est en crise.

« **L'ensemble de ces mouvements n'est pas sans questionner l'Etat, donc le gouvernement actuel...**

« Je pense personnellement que le gouvernement donne lui aussi trop d'importance à la nouvelle théorie du chômage, donc aux questions de l'incitation au travail. La question centrale n'est pas celle-là. Il s'agit plutôt de sécuriser les relations au sein de l'entreprise et de réussir à mieux organiser les périodes de transition d'un emploi à l'autre.

« Des relations plus équitables dans l'entreprise permettraient de ne pas rejeter indûment certaines charges sur la collectivité : par des licenciements insuffisamment motivés, planifiés, organisés ; des précaires à la frontière de l'entreprise ; par la sursélection à l'embauche, voire les discriminations ; par l'insuffisance de l'effort de formation. La question du lien de l'entreprise avec son environnement est également centrale. Elle doit garder une part de responsabilité dans la reconversion des salariés, en maintenant le lien contractuel, comme c'est le cas dans les congés de conversion. Certains groupes se sont engagés de longue date dans des politiques de développement local, qui sécurisent les transitions entre emplois. Pourquoi les entreprises sont-elles aussi peu présentes dans les dispositifs d'aide à l'insertion mis en place par les pouvoirs publics ? Le Pare prévoit « l'engagement ferme et volontaire des branches professionnelles et des entreprises » dans la réduction du chômage. Chiche ?

« La refondation sociale, ce devrait être en priorité, vieille question toujours d'actualité, celle de relations salariales plus équitables, moins inégalitaires. On voit bien qu'il s'agit d'une question éminemment politique : il faut réinscrire l'économie dans la société démocratique. »

Propos recueillis par Marie-Béatrice Baudet et Alain Lebaube

## CHRONIQUE

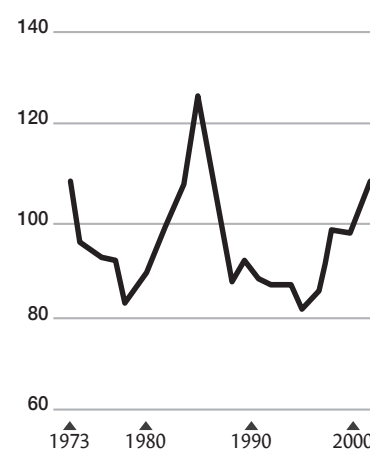
par Serge Marti

# Les feux du roi dollar

La Banque centrale européenne (BCE) est-elle seulement un clone de la Bundesbank et de son obsession historique anti-inflation ? En annonçant, le 29 mars, qu'elle avait décidé de maintenir son taux directeur inchangé, à 4,75 %, alors que se confirme le ralentissement de l'activité en Europe, la BCE qui est la seule des banques centrales des pays membres du G7 à ne pas avoir assoupli sa politique monétaire pour contrer les turbulences de l'économie mondiale (une quarantaine de baisses de taux d'intérêt sont intervenues de par le monde depuis décembre 2000), mérite cette question. D'autant qu'elle a pris un double risque.

D'abord, en vrac, celui d'exaspérer les marchés financiers – qui, escomptant une baisse des taux, se trouvent pris à contrepied –, de handicaper les pays européens où le moteur se grippe – à commencer par l'Allemagne qui représente, à elle seule, le tiers des exportations de la zone euro et dont les perspectives de croissance en 2001 se rapprochent dangereusement des 2 % –, enfin, de décevoir ceux où l'inflation est contenue et qui accueilleraient volontiers une baisse du loyer de l'argent. C'est le cas de la France où la hausse des prix a été contenue à 1,6 % en 2000 contre 2,6 % pour l'ensemble de la zone euro.

Evolution du dollar pondérée en fonction de l'inflation et du commerce



On peut comprendre que, par péché d'orgueil, la BCE ne souhaite pas plus se plier aux injonctions des marchés que de justifier, a posteriori, les accusations de « suivisme » que lui vaudrait un alignement trop marqué sur la politique de la Réserve fédérale américaine. Mais, ce faisant, la BCE est confrontée à un deuxième risque, au moins aussi préoccupant que la déception des places financières et les besoins des « nécessiteux » de la croissance : celui de déstabiliser la monnaie unique, promise à l'équilibre avec le dollar depuis son envolée fin 2000, et qui se retrouve en ce moment autour de 0,88 cents, bien loin de son plus haut niveau de 0,96 atteint à la mi-janvier.

De toute évidence, indifférent au coup de torchon que subit l'économie américaine, le balancier est reparti en direction du billet vert, lequel a conforté son rôle de valeur refuge face à une crise boursière qui fait des ravages. Depuis début février, lorsque s'est aggravée la chute des actions, à New York mais aussi sur l'ensemble des places internationales, le dollar a gagné environ 6 % par rapport à la monnaie unique européenne, et autant par rapport au yen japonais.

### ▼ Une monnaie robuste

Plus surprenant, relevait récemment le *New York Times*, si on considère l'indice de la monnaie américaine, ajusté au regard de l'inflation et pondéré en fonction de son poids commercial (voir graphique), on constate qu'elle est aussi vigoureuse actuellement qu'elle l'était au milieu des années 1980. De toute évidence, les baisses de taux d'intérêt à répétition, pratiquées par la Réserve fédérale, pas plus que la brusque décélération de la croissance, n'ont en rien calmé les feux du roi dollar. Ceux-ci sont un atout important pour les Etats-Unis car ils donnent une marge de manœuvre supplémentaire aux autorités monétaires pour procéder à de nouvelles baisses de taux. Une chance dont ne bénéficie pas la Banque centrale européenne, pénalisée par la faiblesse de l'euro, qu'elle contribue indirectement à accentuer.

## Des négociateurs patronaux sous haute surveillance

Ils mènent physiquement les négociations. Dans une épure dessinée au plus strict. Les chantiers de la refondation sociale ont été rudes pour les « hommes en gris » du Medef, ces chefs de délégation le temps de quelques réunions, placés sous la surveillance sourcilieuse d'Ernest-Antoine Seillière et surtout de Denis Kessler, les deux têtes de l'exécutif patronal. Pour ne pas avoir à concéder sur ses objectifs, l'avenue Pierre-I<sup>er</sup>-de-Serbie a employé, souvent jusqu'à la caricature, une méthode qui relève davantage de la technique du rugby que de la négociation collective. Elle a en effet aligné des joueurs, n'ayant pas pour vocation d'entrer dans la discussion, mais d'éviter uniquement que la mêlée ne recule.

### L'ARGUMENT DU MANDAT

« Je n'ai pas le mandat pour... ». Inlassablement, parfois non sans embarras, Francis Bazile, qui a siégé des mois durant sur les retraites complémentaires, s'est acquitté de ce rôle. Président du « GPA retraités », l'un des dix groupes de propositions et d'actions qui ont remplacé les anciennes commissions de l'ex-CNPF, vice-président de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse, ce petit homme d'un naturel plutôt réservé, fait un drôle de « pilier ». Campé sur l'argument du mandat, il a repoussé poliment une à une les pistes suggérées par les syndicats. « *Pas le mandat pour...* » : la phrase a été opposée jusqu'à la CFDT, qui suggérait un compromis autour de la notion de « retraite à la carte ».

La définition des orientations, leur mise en œuvre, les accords politiques à passer, les replis tactiques à négocier sont du ressort exclusif du tandem Seillière-Kessler

La définition des orientations, leur mise en œuvre, les accords politiques à passer, les replis tactiques éventuels à négocier, sont du ressort exclusif du tandem Seillière-Kessler. Encore récemment, le 21 mars, lors d'une longue séance de nuit de négociation sur la nouvelle convention des institutions Unedic, l'horloge a été arrêtée quatre heures durant : Bernard Boisson, aux manettes pour le Medef, cherchait à joindre pour approbation Denis Kessler en déplacement en Chine.

Au sein de l'exécutif patronal, deux hommes ont appris à faire leurs leurs velléités d'autonomie. Le vice-président de la Caisse nationale d'assurance-maladie, Georges Jollès, qui avait émis quelques timides réserves, a préféré se retirer du conseil exécutif. D'ores et déjà, il est clair que, sur le chantier à venir de l'assurance-maladie, autre gros morceau de la refondation sociale, il sera chaperonné par

Denis Kessler. Prudent, Georges Jollès se met désormais systématiquement aux abonnés absents lorsque les négociations entre partenaires sociaux tournent à la crise.

Denis Gautier-Sauvagnac, le délégué général de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), président de l'Unedic jusqu'à tout récemment, a également abandonné son mandat au conseil exécutif. Obsédé par le souci de préserver une alliance historique avec FO mise à mal par la refondation, il a tenté des initiatives personnelles qui ont déplu à la direction du Medef.

Chargé de la négociation sur la formation professionnelle, Francis Mer, le PDG d'Usinor, est le seul, pour le moment, à tenter de s'affranchir – symboliquement – du contrôle interne en vigueur avenue Pierre-I<sup>er</sup>-de-Serbie, depuis l'arrivée aux commandes de M. Seillière. « *Je ne fais pas partie du Medef !* », s'est-il ainsi curieusement exclamé lors d'un déjeuner avec la presse, courant mars.

### ÉCLATEMENT

En trois ans, le conseil exécutif, le gouvernement du Medef, a été profondément renouvelé. Très rares sont ses dirigeants qui s'auto-risent une parole publique. L'organigramme de l'organisation patronale a parallèlement été restructuré, de telle sorte qu'aucun contre-pouvoir, qu'aucune féodalité non plus, ne puisse émerger. Les anciennes commissions de l'ex-CNPF, dont la présidence, jadis, donnait une forte influence interne, ont été éclatées en une multitude de groupes de propositions et

d'action (GPA), aux champs et attributions beaucoup plus limités. La coordination de ces GPA a été confiée à M. Kessler, qui en devient, de fait, le chef d'orchestre. Ce n'est pas un hasard non plus si la responsabilité du GPA communication est d'entrée de jeu revenue à M. Seillière lui-même.

La réforme interne promue par le successeur de Jean Gandois, qui avait, en son temps, souffert de luttes intestines, s'est également traduite par un ancrage plus serré des ex-unions patronales locales devenues Medef territoriaux. Dans ces conditions, les débats d'orientation sont réduits à la portion congrue. Au point qu'une blague qui court fait du Medef « la dernière seule vraie organisation stalinienne » !

I. M. et C. M

### Bibliographie

● L'UIMM, cent ans de vie sociale, sous la direction de Jacques Marseille (Adase éditeur, 2001, 255 p., 390 F, 59,45 €). Pour se le procurer : Edition Lavoisier, 01-47-40-67-00.

● « Refondation sociale, quelle alternative ? », revue *Mouvements*, n° 14 (La Découverte, mars-avril 2001, 175 p., 75 F, 11,43 €).

● Renouer le lien social, de Roger Sue (Odile Jacob, 2001, 254 p., 145 F, 22,1 €).

● Le Rôle social du patronat : du paternalisme à l'urbanisme, de Jean-Pierre Frey (L'Harmattan, 1995, 383 p., 220 F, 33,54 €).

MBA

ESCP EAP



L'accélérateur de carrière

L'Executive MBA ESCP-EAP s'adresse à des cadres très impliqués dans leur entreprise et promis à une évolution de carrière rapide. Sa pédagogie originale en temps partagé permet le maintien d'une responsabilité à temps plein pour obtenir en 18 mois un diplôme de standard international. Le programme, bilingue Anglais/Français, combine cours et ateliers à Paris et 5 séminaires en Europe, Asie et Amériques.

Les diplômés MBA s'insèrent dans le réseau des 19 000 anciens élèves ESCP et EAP actifs dans 65 pays.

Début du programme - Janvier 2002  
Sélection en cours sur dossier et entretien

[www.escp-eap.net](http://www.escp-eap.net)

emba.fr@escp-eap.net • 01 49 23 27 59  
79 avenue de la République - 75011 Paris

ESCP-EAP

OXFORD PARIS  
MAGNAN BREKIN

European School of Management

Learn everywhere. Manage anywhere.™

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

# L'appétit de consommation des Européens demeure à un niveau élevé

Stabilité ! Ni la vache folle, ni les inondations, ni la tremblante du Nasdaq, l'indice boursier des valeurs technologiques, n'ont jusqu'à présent entamé le moral des consommateurs européens. Le dernier indice européen de la consommation Sofinco-Ipsos – synthèse de plusieurs indices (intention de consommer, confiance économique, envie de consommer, potentiel à consommer) – n'indique aucune déperdition du moral des ménages de la zone euro. Depuis son plus haut à 113 en mai 2000, (la base 100 de l'indice remonte à décembre 1996), l'indice global n'a perdu qu'un point en février 2001.

Cette stabilité « européenne » dans le désir de consommer dissimule toutefois des tensions fortes au sein du panel de huit pays qui sert de base à l'enquête. Entre les Pays-Bas, à 127, qui tirent résolument l'attelage, suivis de près par la Grande-Bretagne (123) et le Portugal qui peine loin derrière à 85, aux

## Les Français en tête de l'eurofrilosité

L'indice européen Sofinco-Ipsos comporte un volet sur l'euro. Après un pic de scepticisme vis-à-vis de l'euro en novembre dernier (47 % des Européens estimaient que la monnaie unique allait présenter « plus d'inconvénients que d'avantages », contre 33 % d'euro-optimistes), le vent semble tourner. Légèrement ! Les sceptiques ne sont plus que 43 %, tandis que les optimistes passent à 37 %.

Les Français qui étaient les plus négatifs en Europe vis-à-vis de la monnaie unique (56 % en novembre 2000) le demeurent, mais à un niveau moindre : 52 %. La France est donc en tête de l'« eurofrilosité » selon le terme d'Ipsos.

## Les ménages néerlandais sont les plus optimistes, alors que les Portugais sont à la traîne

côtés de l'Espagne (105) et de l'Italie (108), il y a ce que Edouard Lecerf, directeur général d'Ipsos Opinion, appelle « le clivage Nord-Sud » qui n'a « jamais été aussi fort ».

D'autres constantes marquent également ce sondage : un clivage traditionnel hommes-femmes (118 contre 108), aussi constant que le clivage jeunes-vieux (116 pour les 25-34 ans contre 107 pour les 65 ans et plus), ou que le clivage entre revenus supérieurs – plus consommateurs (134) – et revenus modestes (102).

Un autre clivage mérite d'être signalé : le clivage sexe-âge. Les hommes de moins de 45 ans qui représentaient le fer de lance de l'intention de consommer, montrent aujourd'hui un relâchement : de 122 en mai 2000 ils sont passés à 119 en février 2001. Cette érosion qui contraste avec les intentions proclamées des autres catégories (hommes de plus de 45 ans, femmes de part et d'autre de la barre des 45 ans) est-elle le signal avancé d'une morosité future ? A suivre... et à corréler peut-être avec le moindre enthousiasme consommateur des revenus supérieurs (-4 points par rapport à février 2000) et moyens supérieurs (-3 points par rapport à mai 2000).

Pays par pays, c'est le moral des Portugais à l'égard de la situation économique de leur pays qui jette le trouble. 75 % d'entre eux sont franchement « pessimistes » (23 % d'optimistes), alors qu'en majorité tous les autres habitants des pays du panel sont « optimistes » (50 % et plus). Est-ce le ralentissement éco-

nomique portugais (2,5 % de croissance en 2001), le fort endettement des ménages, la stagnation des salaires qui explique ce décalage ? L'enquête Sofinco-Ipsos ne le dit pas explicitement.

A l'autre bout de la chaîne, les ménages néerlandais s'affichent exceptionnellement optimistes (80 %). Les Français, eux, ont « intégré l'idée », selon l'expression d'Edouard Lecerf, que leur pays se porte mieux qu'il y a quelques années. Par rapport au - 55 de décembre 1996, le + 31 de février 2001 révèle une quasi-euphorie, surtout si on les compare aux intentions de consommation déclinantes des Allemands qui passent de + 31 en novembre 2000 à + 26 en février dernier.

### PARADOXE

Cela dit, la perception de la (bonne) situation économique nationale par les hauts revenus manque singulièrement de dynamisme (48 aujourd'hui contre 52 il y a un an et 0 en novembre 1998). Est-ce le début d'un retournement ? Ou simplement une plus grande sensibilité au « bruit économique global » ? La question est ouverte. Point important : interrogés sur leur intention de consommer, les hauts revenus

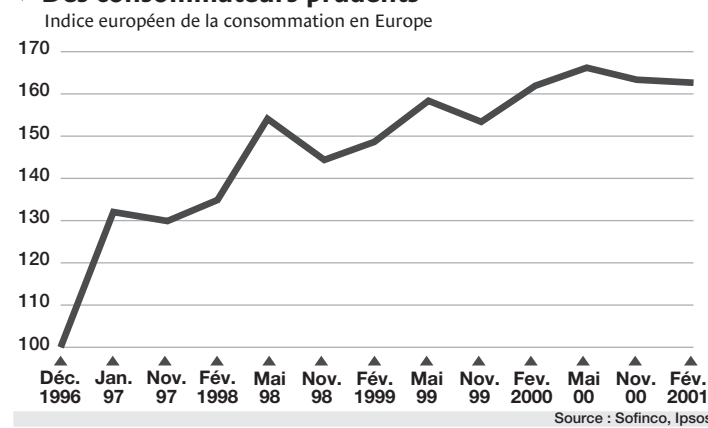
avec un taux de réponse positive de 124 frôlent le point le plus bas (120 en novembre 1997) jamais atteint depuis la création de l'indice de consommation.

Les Français reproduisent aussi le paradoxe qui les caractérisait déjà lors des vagues précédentes du même sondage (trois vagues annuelles) : ils ont conscience d'un environnement économique assaini et plus dynamique, mais la perception de leur situation personnelle demeure plus que prudente. Interrogés sur « l'évolution de leur niveau de vie et du pouvoir d'achat de leur foyer dans les prochains mois », 47 % affirment leur pessimisme et 50 % seulement leur optimisme.

Une quasi-égalité qui contraste avec la Belgique (42 % de pessimistes contre 53 % d'optimistes), l'Italie (36 contre 60) ou l'Allemagne (28-68). Le cas français s'explique sans doute par les 35 heures et par les accords de modération salariale qui pénalisent le pouvoir d'achat des revenus les plus bas. Car plus l'on grimpe dans l'échelle des salaires, et plus « l'optimisme » est important (66 % pour les revenus supérieurs, contre 43 % pour les plus modestes).

Yves Mamou

### Des consommateurs prudents



# André Oosterlinck aimerait que les Quinze assurent la libre circulation de la connaissance

BRUXELLES  
correspondance

D'une voix forte et d'une main ferme, André Oosterlinck peut passer des heures à appuyer son raisonnement. Cet ingénieur électronique, doté de ce que l'on appelle une forte personnalité, a une conviction : l'économie et l'université doivent se réconcilier. Recteur de la KUL, l'Université catholique flamande de Louvain (Leuven), qu'il entend transformer en référence européenne, il s'emploie depuis 1995 à briser les tabous qui ont longtemps empêché ces deux mondes de collaborer. « A Delft, où j'ai en partie travaillé pour mon doctorat dans les années 1970, mon professeur me disait que collaborer avec l'industrie n'était pas très clair ("niet netjes)", explique Oosterlinck en souriant. Quel chemin a été parcouru depuis lors ! »

### EXODE AMÉRICAIN

Aujourd'hui, à Leuven, plus de 2 500 personnes sont employées dans une quarantaine de « spin-off », cet essaimage qui a permis à des entreprises de se créer dans le giron de l'université. Celles-ci développent l'application de recherches menées par des ingénieurs, des économistes, des agronomes ou des juristes. L'an dernier, 1 000 postes ont été créés dans ces PME qui ont dégagé un bénéfice net de 25 millions

## Le recteur de l'Université catholique flamande de Louvain milite pour une collaboration accrue entre l'industrie et l'université

d'euros, résultat qui devrait s'élever à 125 millions d'euros dans cinq ans. Le monde de l'entreprise finance à hauteur de 30 % le budget recherche de la KUL, lequel s'élève annuellement à quelque 200 millions d'euros.

L'objectif de cette stratégie d'essaimage ? Il est triple, selon le recteur. C'est d'abord d'apprendre aux étudiants à entreprendre. C'est, ensuite, de créer des exemples. « Bill Gates n'est pas un exemple pour les jeunes. C'est un demi-dieu... Pour nous, l'essentiel est de montrer à des gens qui sortent d'un laboratoire que leur entreprise peut, elle aussi, gagner. »

Troisièmement, martèle André Oosterlinck, une université comme Leuven doit tout faire pour conserver ses meilleurs spécialistes, tentés par un exode américain : « La force des universités d'outre-Atlantique, c'est "l'effet Silicon Valley", à savoir leur capacité d'attirer les meilleurs étudiants du monde entier. La vraie bataille de l'économie de la connaissance se déroule sur ce terrain. »

Une bataille qui n'est pas perdue, à en croire le recteur de la plus importante université de Belgique (26 000 étudiants inscrits), classée parmi les trente meilleures du Vieux Continent. « Les universités américaines sont évidemment en tête du hit-parade mondial. Mais la formation moyenne est supérieure en Europe, où, généralement, on ne contrôle pas l'accès aux études supérieures et où le manque d'argent

n'est pas, non plus, une cause d'exclusion. »

Toutefois, plaide André Oosterlinck, il est temps que les Quinze se soucient d'assurer la libre circulation de la connaissance, comme ils l'ont fait pour les capitaux, les biens et les services. « Il est urgent d'élargir l'espace européen du savoir, d'assurer de réelles équivalences des grades et des études. »

Soucieuse de ne pas perdre de temps, la KUL s'est inscrite dans un réseau où l'on retrouve la Suède, les Pays-Bas, la Flandre, un Land allemand et le Pays basque espagnol : ensemble, les universités de ces pays ou régions mettent au point des équivalences et des mastères qui établissent une sorte de norme de qualité minimale.

Au-delà, semble dire le recteur, ne comptons pas sur l'Europe pour activer de gigantesques projets de recherche. « Ce n'est néces-



### André Oosterlinck

● Né en 1946, docteur en génie électronique, André Oosterlinck a créé trois entreprises et siège notamment au conseil de gestion de la société Agfa-Gevaert.

● En 1995, il a été nommé recteur de l'Université catholique flamande de Louvain (KUL), après avoir géré le département de haute technologie de cette université, où il s'intéressait particulièrement à l'utilisation des technologies de l'information.

saire que dans les domaines du "big size, big business, big money" qui nécessitent des équipements colossaux. Pour le reste, dans les disciplines où la connaissance et l'innovation sont centrales, laissons chacun faire comme il l'entend. »

### TROIS PILIERS

Au cœur d'une région extrêmement prospère mais de faible dimension, avec ses 5,4 millions d'habitants, la KUL entend désormais réussir le pari de garder les meilleurs des siens. Quitte, comme elle le fait, à les pousser, dans la dernière phase de leurs études, à n'utiliser que l'anglo-américain. « Souci de réalisme à l'égard de ces premiers clients que sont nos étudiants », dit André Oosterlinck, qui, citoyen d'un pays théoriquement bilingue, a lui-même renoncé à apprendre le français, pour mieux maîtriser la langue anglaise.

Qu'on ne lui fasse pourtant pas le procès de gérer son université comme une firme privée ou de la mettre au service d'une économie libérale. Il rit, avant d'argumenter : « Ingénieur, et donc formé pour rendre optimale l'utilisation des moyens disponibles, j'estime que nous sommes au service de tous nos clients. Des étudiants qui nous font confiance. De l'industrie qui attend que nous formions bien les gens et répondions à ses problèmes scientifiques et technologiques. Mais aussi de tous les groupes sociaux qui espèrent de nous une information complète sur tous les grands problèmes de l'heure. Enseignement, recherche, service social : ce sont les trois piliers du décret qui régit le fonctionnement des universités de Flandre. »

Le recteur de Leuven y ajoute son exigence de patron : « management, ressources humaines, insertion dans le contexte culturel, sociologique et politique de la région ». Un message qui, dans cette région phare de l'Europe du Nord, semble ravir tout le monde...

Jean-Pierre Stroobants

## DANS LES COULISSES DE L'UNION

par Nicolas-Jean Brehon

# L'addition salée du sucre

Comme la plupart des produits alimentaires, le sucre est réglementé au niveau européen par une « Organisation commune de marché » (OCM) qui définit les règles de l'intervention communautaire. L'OCM sucre, créée en 1967 à une époque où la politique agricole commune était orientée vers l'autosuffisance, repose sur un système des quotas nationaux. Il existe deux quotas : un quota A pour la production affectée à la consommation intérieure ; un quota B destiné à compléter le quota A en cas de besoin ou à être exporté avec subvention. L'excédent, dit « sucre C », est normalement réservé à l'exportation sans subvention.

L'OCM définit des garanties financières. Le « prix d'intervention » est le prix que devrait payer l'Union si le sucre ne trouvait pas preneur sur le marché et était présenté à l'achat public par les sucriers. En pratique, il n'y a pas d'intervention, mais ce prix sert de référence au marché. Les aides effectives couvrent d'une part les frais de stockage, dont un stock minimum de onze jours de consommation, et d'autre part les restitutions, des aides à l'exportation qui permettent d'être compétitif.

Ces dépenses sont autofinancées par des cotisations payées par les producteurs et répercutées sur le consommateur. L'OCM sucre est la seule organisation qui soit financée non par le contribuable européen, mais par le consommateur. En 2001, l'ensemble des « cotisations sucre » représente 1 milliard d'euros. Le système est sévèrement critiqué. La Cour des comptes européenne vient de publier un nouveau rapport, accablant, sur cette organisation.

La première critique concerne le niveau des prix. La spécificité du prix communautaire est d'être fixe, déterminé à l'avance pour plusieurs années, à un niveau qui est aujourd'hui beaucoup plus élevé que le prix mondial. Ce système garantit la stabilité des prix courants (soit une baisse des prix réels de 30 % en dix ans) et évite les fluctuations d'un marché volatil, qu'elles soient à la hausse (lors de la flambée de 1974), ou à la baisse, comme ce fut le cas entre 1995 et 1999, lorsque le prix mondial chuta de près de 60 % avant de remonter de 30 % en un an.

En février 2001, le prix communautaire est encore 2,5 fois plus élevé que le prix mondial. La Commission a estimé le surcoût pour le consommateur européen à 6,5 milliards d'euros en 1999 (le surcoût serait aujourd'hui de 4,5 milliards). Cette comparaison est contestable. Les deux prix portent sur deux produits différents (sucre blanc/sucre brut) et tout approvisionnement sur le marché mondial, qui n'est en réalité qu'un marché résiduel inférieur à 15 % du total des échanges, devrait être majoré des coûts de transport et de raffinage. Après corrections, l'écart serait ramené à 50 %.

### Est-il normal

que le consommateur européen paie pour exporter des excédents, permettant aux consommateurs du Proche-Orient d'avoir un sucre moins cher que le sien ?

Quelle serait l'économie pour le consommateur ? Le coût du sucre représente 57 % du prix de détail d'un paquet de sucre et 5 % du prix d'un produit alimentaire sucré. L'alimentation sur le prix mondial représente une économie virtuelle de 2,28 francs sur un paquet de sucre et 20 centimes sur une canette vendue 8 francs. Un calcul théorique, qui suppose que les baisses soient répercutées sur le consommateur et non sur les marges des fabricants et des intermédiaires ! D'ailleurs, au Canada, qui s'approvisionne sur le marché international, les prix de détail ont augmenté de 25 % entre 1995 et 1998, quand le prix mondial diminuait de 50 %. L'argument prix n'est pas imparable. Le surcoût n'est ni spécifique à l'Europe – car beaucoup de pays ont des marchés cloisonnés avec des prix officiels élevés – ni démesuré, compte tenu des garanties offertes.

En revanche, l'OCM sucre présente d'autres spécificités plus contestables. Un quota est attribué à chaque pays, sauf le Luxembourg. Le but initial était de garantir l'approvisionnement, maîtriser la production, soutenir les exploitants, et répartir les avantages entre Etats membres. Le régime a été reconstruit à chaque élargissement, cristallisant les positions de départ, indépendamment de toute prédisposition à la culture betteravière et au mépris des règles élémentaires de spécialisation (entre la Finlande et la France, premier producteur européen, les rendements varient de 1 à 2,5). Le régime est aussi absurde que celui qui consisterait à obliger les zones de montagne à produire du blé.

Le système a-t-il au moins servi à maîtriser la production ? Depuis vingt ans, elle est supérieure aux besoins. En 2000, la production de l'Union est de 17,7 millions de tonnes, dont 14,3 de « sucre communautaire » (sucre A et B), alors que la consommation n'est que de 12,8 millions de tonnes (34 kilogrammes par habitant). Cette surproduction est soit stockée, soit exportée, le plus souvent avec restitutions financées par les cotisations (coût : 515 millions d'euros). Quant au sucre C, les producteurs préfèrent reporter les 20 % autorisés plutôt que de l'exporter sans subvention quand le prix du marché mondial n'est pas assez rémunérateur (coût des stocks : 300 millions d'euros).

Le régime des échanges est également plutôt curieux. S'il est compréhensible que le consommateur européen paie un surcoût pour s'assurer une garantie d'approvisionnement à prix constant, est-il normal qu'il paie aussi pour exporter des excédents et permettre aux consommateurs du Proche-Orient (premiers importateurs) d'avoir un sucre moins cher que le sien ? D'autant plus que cet excédent structurel est majoré par des importations obligatoires... Cette disposition, initialement négociée par le Royaume-Uni en 1973 au profit de l'Inde, a été étendue aux pays d'Afrique et du Pacifique. Ces 1,3 million de tonnes d'importations, achetées au prix communautaire, viennent en surplus d'un marché déjà excédentaire et doivent donc être réexportées avec restitutions, mais financées cette fois par le budget hors cotisations sucre (coût : 800 millions !).

Au total, la production européenne ne s'est adaptée ni à l'évolution des prix mondiaux ni aux quantités demandées. Comment sortir de l'impasse ? L'accord du GATT de 1995 ayant imposé de réduire les exportations subventionnées, les quotas ont été diminués cette année, pour la première fois en trente ans. La Commission a proposé une nouvelle reconduction de l'OCM pour deux ans (contre cinq ans d'habitude), le temps de poursuivre les études. Cette proposition a été rejetée par le Conseil, au motif que l'OCM « manquerait de visibilité »...

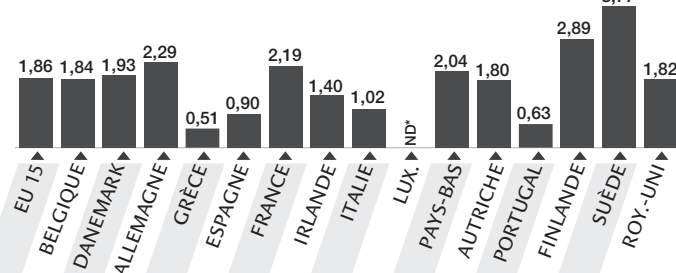
Nicolas-Jean Brehon enseigne à la faculté Jean-Monnet - Paris-Sud. nj.brehon@sena.fr

APPRENEZ L'ALLEMAND EN AUTRICHE - COURS D'ALLEMAND DE L'UNIVERSITÉ DE VIENNE  
8 Juillet au 22 Septembre 2001  
Cours pour débutants et avancés.  
Prix du cours pour 4 semaines :  
ATS 4.750,- (ca. FF 2.280,-)  
ATS 10.000,- (ca. FF 4.800,-)  
Programme détaillé :  
Wiener Internationale Hochschulkurse  
A-1010 Vienna, Universität Wien  
Tél. : (+431) 405 12 54-0  
Fax : (+431) 405 12 54-10  
e-mail : WIHOK@univie.ac.at  
http://www.univie.ac.at/WIHOK

## EUROPE

## Les pays du Nord se mobilisent davantage pour la recherche et développement

Dépenses R &amp; D (% du PIB)



Emploi : part des industries à haute technologie dans l'ensemble du secteur manufacturier  
38 39 34 46 17 29 38 40 32 15 32 32 15 36 44 43 en %

■ **EN 1998**, les dépenses de R & D ont atteint 202 milliards d'euros aux Etats-Unis contre 102 milliards au Japon, et 141 milliards pour l'Union européenne (UE). En pourcentage du PIB, les Quinze se situent sensiblement plus bas qu'Américains et Japonais (1,86 % contre 2,58 % outre-Atlantique et 3,03 % dans l'archipel nippon).

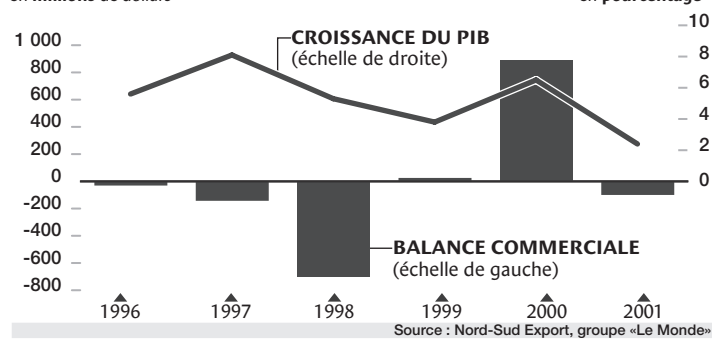
■ **QUATRE ETATS MEMBRES** (Allemagne, France, Italie et Royaume-Uni) totalisaient en 1998 près de 75 % des dépenses de R & D de l'UE mais leurs efforts relatifs (en % du PIB) ont diminué entre 1985 et 1998. Ce n'est pas le cas des pays nordiques, qui se montrent très dynamiques en matière de R & D : la Suède y consacre 3,77 % de son PIB, la Finlande 2,89 %.

■ **QUATRE EMPLOIS SUR DIX** du secteur manufacturier de l'UE sont dans les industries à haute technologie (un sur deux, si l'on considère l'ensemble du secteur des services).

## PAYS ÉMERGENTS

## L'embellie de l'économie yéménite reste très incertaine

en millions de dollars



■ **LE PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL**, mené sous la surveillance étroite du FMI et de la Banque mondiale depuis 1995, a permis au Yémen, l'un des pays les plus pauvres au monde, de maintenir la croissance, de lutter contre l'inflation et de reconstituer ses réserves de change.

■ **L'EMBEILLIE ACTUELLE** repose sur la forte hausse des prix du pétrole au cours des deux dernières années. Mais le Yémen souffre des incertitudes quant à la commercialisation de son gaz naturel. Par ailleurs, les perspectives touristiques dépendent des aléas de la situation sécuritaire : enlèvements de touristes et attentat, en octobre 2000, contre un destroyer américain. Heureusement, la normalisation avec le voisin saoudien devrait aider à obtenir des prêts pour le développement et à rééchelonner une partie de la dette.

## Les indicateurs économiques internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	ZONE EURO	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
<b>PRODUCTION INDUSTRIELLE (jan. 2000, en %)</b>											
Nov. 2000											
Sur un an .....	5,1	4,4	8,0	6,7	0,8	1,9	-0,3	-0,2	6,3 (oct. 2000)	3,9 (oct. 2000)	
Sur un mois .....	-1,8	-1,9	0,5	0,0	-0,4	1	-1,8	-10,6	0,0	0,2 (oct. 2000)	-3,5 (oct. 2000)
<b>PRIX À LA CONSOMMATION (fév. 2000, en %)</b>											
Sur un an .....	2,3*	2,6*	2,5	2,5	4,0	1,4*	2,7*	4,9*	0,9 (janv.)	3,7 (janv.)	0,1 (janv.)
Sur un mois .....	0,5*	0,6*	0,7	1,8	0,4	0,3*	0,4*	0,9*	-0,9 (janv.)	0,6 (janv.)	0,0 (janv.)
<b>PIB EN VOLUME (4<sup>e</sup> trimestre 2000, en %)</b>											
Sur un an .....	3,0	2,9	2,6	3,0	3,7	2,8	2,8	3,4	2,5	3,4	1,4 (3 <sup>e</sup> trim. 00)
Sur trois mois .....	0,7	0,7	0,2	1,2	0,7	0,9	0,8	1,2	0,3	0,3	0,2 (3 <sup>e</sup> trim. 00)
<b>DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)</b>											
2000 .....	0,3	1,2	1,3	0,0	-0,3	-1,3	-0,3	2,0	4,4	1,0 (1999)	-7,6*(1999)
<b>DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)</b>											
2000 .....	69,7	64,2	60,0	110,9	60,6	58,0	110,2	56,3	42,9	59,3 (1999)	105,4 (1999)
<b>SOLDE COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards d'euros, jan. 2001)</b>											
			Déc. 2000	Déc. 2000	Déc. 2000	Déc. 2000	Déc. 2000	Déc. 2000	Déc. 2000	Oct. 2000	Oct. 2000
	-14,3*	-7,4*	1,2	0,3	-3,5	-2,2	-1,2	1,6	-4,8	-48,1	8,2
<b>INVESTISSEMENT (FBCF) (3<sup>e</sup> trimestre 2000, en %)</b>											
Sur trois mois .....	1,1	1,3	1,4	2,7**	2,5	1,7	0,5	-0,7	-0,5	0,6	1,4**
* provisoire **2 <sup>e</sup> trimestre 2000											

Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

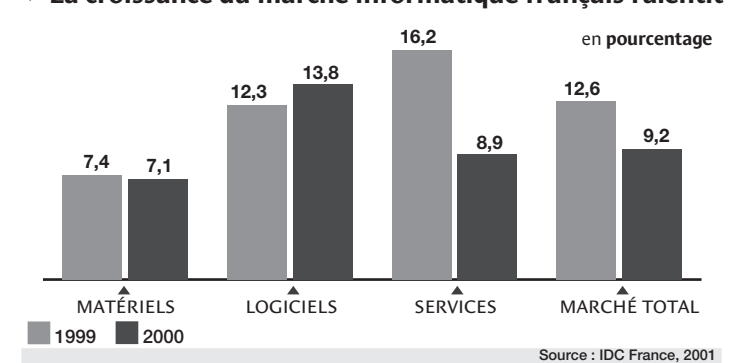
## Les indicateurs français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
<b>CONSOMMATION DES MÉNAGES</b> (en produits manufacturés)	- 0,9 % (février)	+ 1,7 %
<b>TAUX D'ÉPARGNE</b>	15,7 % (2 <sup>e</sup> trim. 00)	- 0,7
<b>POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES</b>	+ 0,3 % (2 <sup>e</sup> trim. 00)	+ 1,8
<b>COMMERCE EXTÉRIEUR</b> (en milliards de francs) (solde cumulé sur 12 mois)	- 1,9 (janv. 01) + 7,5 (01/00)	- 2,0 - 93,5
<b>ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES*</b>	+ 5 (février)	- 2**
<b>ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE*</b> (opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production)	+ 13 (février)	+ 33**
<b>CRÉATIONS D'ENTREPRISES</b>	23 540 (décembre)	+ 6,1 %
<b>DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES***</b>	2 923 (janvier)	+ 9,4 %

\* solde de réponses, CVS, en % \*\* solde net douze mois auparavant \*\*\* par date de publication Sources : Insee, Douanes

## INNOVATION

## La croissance du marché informatique français ralentit



■ **LES SERVICES** informatiques ont continué de croître en France, en 2000, mais presque deux fois moins qu'en 1999. Selon la société d'études de marché International Data Corporation, les développements nécessaires au passage à l'an 2000, et à la mise en route de l'euro, expliquent la très forte demande enregistrée sur ce segment durant les années précédentes.

■ **LES LOGICIELS** continuent, en revanche, de faire face à une forte demande, en particulier dans le domaine de la gestion de la relation clients (CRM) et des systèmes décisionnels.

■ **LES MATÉRIELS** connaissent une croissance en unités moins forte que précédemment, mais la hausse des prix des configurations achetées compense, en partie, ce phénomène.

## La situation en trompe l'œil de l'économie allemande

avec un taux de plus de 3 %, la croissance de l'économie allemande a finalement été, en 2000, la plus élevée depuis l'unification du pays. Mais ce résultat a été acquis dans la première partie de l'année. Un ralentissement marqué de l'activité est intervenu au deuxième semestre. Avec respectivement 0,3 % et 0,2 % aux troisième et quatrième trimestres, les taux de croissance du PIB allemand sont parmi les plus faibles de la zone euro. La brutalité de ce ralentissement ne semble cependant pas impliquer qu'il va se transformer en récession. Les indicateurs récents sont, certes, pour la plupart mal orientés, mais des raisons de croire au maintien d'une activité relativement soutenue ne manquent pas. De manière un peu paradoxale, l'Allemagne a, malgré tout, contribué à soutenir l'activité dans la zone euro.

Selon les statistiques provisoires concernant le quatrième trimestre 2000, les importations allemandes de biens et services à prix constant se sont accélérées sensiblement fin 2000. Elles auraient crû de 5,5 % d'un trimestre à l'autre, alors que la demande domestique - hors stocks - restait étale, en raison de l'atonie de la consommation des ménages et du recul des investissements en machines et équipements.

## La conjoncture est moins mauvaise que ne le laisse supposer le ralentissement sensible de l'activité au deuxième semestre 2000

Le ralentissement de la demande domestique, responsable du tassement du taux de croissance du PIB à partir du troisième trimestre 2000, a été provoqué par le choc pétrolier. L'accélération des prix à la consommation a déprimé le pouvoir d'achat des ménages, qui a baissé au premier et troisième trimestres 2000, entraînant une progression limitée à moins de 1 % sur l'année. Conformément aux constatations sur le passé, la consommation des ménages a sensiblement réagi à ce choc sur les prix, en ralentissant fortement. Les ménages allemands sont en effet très sensibles aux évolutions de prix. Il existe une corrélation significative entre la variation de l'inflation et celle de la consommation : lorsque les prix accélèrent, la consommation ralentit.

De la même manière, les industriels se montrent sensibles au pincement de marges qu'ils subissent du fait des évolutions de prix. Les coûts des matières premières, notamment énergétiques, et des biens intermédiaires ont fortement accéléré, alors que la capacité des entreprises à relever les prix de vente des produits finis reste limitée. Aussi le repli de la confiance des chefs d'entreprise reflète-t-il principalement le rétrécissement de leurs marges unitaires, alors même que la demande reste forte.

L'indice de climat des affaires dans l'industrie manufacturière, établi par l'institut IFO, a baissé huit fois au cours des neuf derniers mois. Depuis son point haut du mois de mai 2000, il a perdu sept points. Cela représente une chute plus forte que celle observée entre septembre 1997 et septembre 1998, lors des crises asiatique et russe. Les deux principales composantes de l'indicateur global sont désormais en baisse sur un an, ce qui indique habituellement une forte probabilité de récession.

## EXPORTATIONS

Pourtant, contrairement à ce que l'on pouvait observer au moment des crises de 1997-1998, la production industrielle, comme les commandes manufacturières, restent sur des rythmes de croissance soutenus. Les commandes en provenance de l'étranger progressent de 15 % par an (en moyenne sur les trois mois jusqu'en janvier). Les statistiques d'exportations montrent la même tendance : elles restent en hausse sensible, quels que soient les groupes de produits. Alors que les inquiétudes se concentrent sur l'impact du ralentissement américain, les exportations vers les Etats-Unis affichent même une forte hausse (+ 8,1 % au quatrième trimestre 2000 par rapport au trimestre précédent).

Les commandes domestiques, traditionnellement moins volatiles, restent également en hausse par rapport à l'année dernière, malgré trois mois de baisse entre septembre et novembre derniers. La production industrielle restait pour sa part en augmentation de 5 % en jan-

vier 2001 par rapport à janvier 2000. Mais plusieurs éléments sont inquiétants pour les évolutions à court terme de l'économie allemande. La chute de l'indice IFO, même si elle semble exagérée au regard de l'environnement des entreprises industrielles d'outre-Rhin, montre que le risque d'un ralentissement plus marqué encore de l'activité ne peut être totalement exclu. Les statistiques de prix à la consommation des premiers mois de l'année ne permettent pas d'espérer un rebond fort de la consommation des ménages dès le premier trimestre. La forte augmentation des stocks des entreprises mise en évidence dans les comptes nationaux au second semestre de l'année dernière (et plus particulièrement au quatrième trimestre) semble avoir été davantage subie par les entreprises que volontaire.

Cependant, il y a également des raisons de rester raisonnablement optimiste. Le pouvoir d'achat des ménages bénéficiera de plusieurs facteurs favorables. En premier lieu, l'emploi va continuer à croître. La baisse du taux de chômage devrait, certes, être sensiblement moins rapide qu'au cours des deux ans écoulés, mais elle devrait reprendre après la stagnation du début d'année. Ensuite, les salaires individuels conserveraient un rythme de croissance moyen compris entre 2 % et 2,5 %. Enfin, les ménages vont bénéficier de baisses d'impôts équivalentes à 0,8 % de leur revenu disponible brut. De plus, les prix à la consommation devraient franchement décélérer dans les prochains mois.

Le maintien d'un rythme annuel d'augmentation des prix de détail d'environ 2,5 % a été provoqué par les derniers soubresauts de leur composante énergétique et, surtout, par la mise en œuvre des hausses de taxes indirectes, notamment de l'écotaxe. Mais celles-ci ne remettent pas en cause l'impact globalement favorable des évolutions fiscales cette année. L'économie allemande est ainsi sans doute moins mal en point que le laissent supposer l'indice IFO de climat des affaires dans l'industrie manufacturière et le ralentis-

sement sensible de l'activité au deuxième semestre 2000.

La consommation des ménages devrait rebondir fortement dans le courant de l'année, parallèlement au pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages, et l'investissement des entreprises restera soutenu, haut degré d'utilisation des capacités de production face à une demande toujours dynamique oblige. En revanche, le stockage involontaire de la fin d'année dernière devrait peser sur l'activité tout au long du premier semestre.

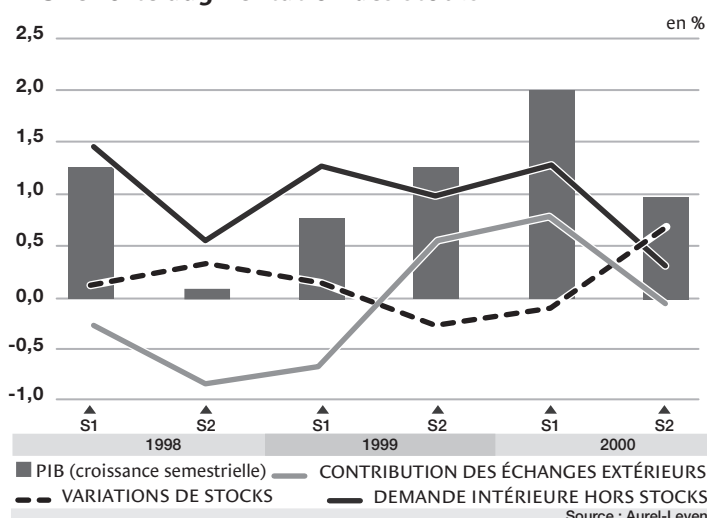
Néanmoins, la forte accélération des importations au quatrième trimestre 2000 permet d'anticiper que l'impact négatif sur l'activité de l'ajustement des stocks au premier trimestre de cette année sera limité. Les échanges extérieurs ne contribueront pas autant que l'année dernière à la croissance de l'activité, mais le ralentissement des exportations, qui restera peu marqué, devrait être compensé par un mouvement similaire des importations.

Au total, la croissance du PIB allemand en 2001 devrait être sensiblement moins forte cette année que l'année précédente, mais essentiellement en raison de l'impact statistique du ralentissement du deuxième semestre 2000. Le plus fort du ralentissement de l'activité allemande appartient au passé, mais il sera largement visible sur la croissance annuelle moyenne de 2001.

Dans ces conditions, la Banque centrale européenne n'a pas de raison de s'inquiéter plus particulièrement de l'état de l'économie allemande. De manière un peu provocatrice, on pourrait même considérer que le meilleur soutien qu'elle pourrait apporter à l'économie allemande serait de rassurer les consommateurs sur sa volonté de réduire la tendance de l'inflation. Malgré son poids dans le PIB de la zone (un tiers), l'Allemagne n'est pas « la » zone euro.

Jean-Louis Mourier  
Economiste, Aurel-Leven

## Une forte augmentation des stocks



Source : Aurel-Leven

**UNIVERSITÉ PANTHÉON-ASSAS PARIS II**  
DROIT - ÉCONOMIE - SCIENCES SOCIALES

**GESTION ET MANAGEMENT D'ENTREPRISE**

Le pôle Gestion de Paris 2 propose cinq 3<sup>e</sup> cycles d'excellence :

- **DESS Gestion des Ressources Humaines et Relations du Travail** ★ CIIFFOP Tél. : 01 43 29 84 86
- **DESS Marketing et Communication des Entreprises** ★ Avec le soutien de l'AACC, Association des Agences Conseils en Communication Tél. : 01 44 41 57 29
- **DESS Management de Projets Logistiques** Tél. : 01 44 41 59 30
- **DESS Commerce et Management International** ★ Tél. : 01 44 41 55 93
- **DEA Sciences de Gestion**  
Evaluation Stratégique des Systèmes et des Organisations  
Tél. : 01 44 41 57 29

★ **Formation en apprentissage**

**Conditions d'inscription**  
- Etre titulaire d'un bac +4 minimum.  
- Retrait des dossiers uniquement sur Minitel : 3615 code UP2  
- Date limite de retrait des dossiers : **1er juin 2001**, sauf pour le CIIFFOP : **1er mai 2001**

Web : <http://www.u-paris2.fr/gestion>

# L'Asie centrale intéresse à nouveau les pétroliers

Avant dégagé des bénéfices records en 2000, les grandes compagnies pétrolières ont décidé de relancer leurs investissements dans l'exploration production. Les dix principales compagnies affichent des budgets en hausse moyenne de 14 %. L'objectif est d'augmenter les réserves disponibles pour répondre à la croissance mondiale, estimée à 3,1 % par an pendant les vingt prochaines années, compte tenu notamment de l'augmentation de la population du globe.

Le nombre d'habitants de la planète passera de 6 milliards actuellement à 7,4 milliards d'individus en 2020. Selon les prévisions de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), la demande annuelle d'énergie (pétrole et gaz) progressera de 2,2 % par an, passant de 189 millions de barils par jour à 280 millions dans vingt ans.

## CÂBLES SOUS-MARINS

« Depuis l'été 2000, nous avons vu repartir les appels d'offres pour développer des gisements », constate Pierre Marie Valentin, président de Coflexip Stena Offshore, une entreprise française leader mondial dans les câbles sous-marins reliant les puits au fond de la mer aux plates-formes pétrolières à la surface. Cela a commencé par la mer du Nord avant de gagner le golfe du Mexique. »

La chute des cours du baril et les multiples fusions ont contribué au tassement des investissements. Priorité était donnée aux intégrations des équipes et à la réorganisation des budgets. « Entre 1998 et 2000, en raison des préoccupations internes des compagnies, il était difficile de discerner leur stratégie », ajoute-t-il.

Perception analogue chez l'ingénieur français Technip : « Beaucoup de projets ont été reportés en 1998, mais j'ai le sentiment qu'ils vont sortir cette année, notamment en offshore profond dans le golfe de Guinée ou le golfe du Mexique », pronostiquait, le 27 mars, Daniel Valot, patron de ce groupe, lors

Sur les dix-sept gisements géants découverts depuis deux ans, les deux principaux se trouvent dans des ex-Républiques soviétiques

de la présentation des résultats financiers.

Les « majors » cherchent de nouveaux champs géants. L'Afrique de l'Ouest se classe au deuxième rang derrière le Proche-Orient pour l'importance des découvertes. Les zones les plus prometteuses sont localisées principalement au large de l'Angola et du Nigeria, à plus de mille mètres de profondeur d'eau. Mais la surprise est venue de la mer Caspienne avec la découverte, l'an dernier, du gisement de Kashagan, au Kazakhstan, qui pourrait être l'un des plus importants du monde.

La plus grande mer fermée du globe, d'une superficie de 400 000 kilomètres carrés, connue surtout pour ses eaux poissonneuses et son caviar, confirme enfin les

espérances des investisseurs. Cette région est réputée depuis l'Antiquité. Déjà, chez les Grecs, on évoquait son huile suintant par endroits du sol et les flammes sur les rochers, d'où s'échappe en permanence du gaz. Les réserves sont estimées par les Américains entre 90 et 200 milliards de barils, alors que les Européens, plus prudents, avancent des chiffres compris entre 50 et 100 milliards de barils. Même a minima, ces estimations mettent cette région au niveau de pays du Golfe comme le Koweït ou l'Iran.

En 1991, lorsque cette zone s'est ouverte aux investisseurs étrangers à la suite de l'effondrement de l'Union soviétique, toutes les compagnies internationales s'y sont ruées et se sont concentrées sur deux des cinq pays concernés : l'Azerbaïdjan et le Kazakhstan, plutôt que la Russie, l'Iran et le Turkménistan. Mais l'engouement est vite retombé, les espoirs étant souvent déçus.

Changement de ton à la fin du siècle. Sur les dix-sept gisements géants découverts dans le monde depuis deux ans, représentant des réserves supplémentaires de 53 milliards de barils d'équivalent pétrole (huile et gaz), les deux principaux sont ceux de Shah Deniz en Azerbaïdjan (5,9 mil-

liards de barils) et surtout de Kashagan au Kazakhstan (25 milliards de barils).

Le potentiel exact du champ kazakh n'est pas connu et les estimations oscillent entre 10 et 50 milliards de barils. Car, jusqu'à présent, seuls deux puits ont été forés sur cette superficie de 5 500 kilomètres carrés. En raison de sa taille, huit pétroliers se sont associés dès le départ, voilà près de dix ans, pour mener les campagnes d'exploration.

Le premier puits sous-marin laisse anticiper une des découvertes les plus prometteuses de ces trente dernières années. Le deuxième puits, à une quarantaine de kilomètres du premier, a montré « l'importance de la structure, qui pourrait contenir entre 6 et 7 milliards de barils », indiquait à la mi-mars Jean-Luc Vermeulen, patron de l'exploration-production de TotalFinaElf. Outre ces réserves « il reste quatre ou cinq structures importantes à forer ». La responsabilité de la mise en production a été confiée en février à l'italien Agip. L'exploitation devrait démarrer à l'horizon 2005.

Simultanément, en Azerbaïdjan, le champ de Shah Deniz, exploité par BP, devrait permettre d'augmenter substantiellement la production du pays. Le Turkménistan, le plus petit des producteurs, a également joué de chance avec le forage prometteur l'an dernier du gisement gazier de Tek-Tek. « Ces très importantes découvertes sont de nature à placer cette région comme une grande province pétrolière mais d'un moindre potentiel que le Proche-Orient pour le pétrole et la Sibérie pour le gaz naturel », affirme l'Institut français du pétrole.

Mais le Kazakhstan restera au vingt-cinquième rang des pétroliers mondiaux et l'Azerbaïdjan à la trente-cinquième place tant que le problème de l'évacuation du pétrole de cette zone enclavée ne sera pas résolu.

*Dominique Gallois*

## Une reprise indépendante des prix du baril

Alors qu'en 1999 les investissements mondiaux en exploration production avaient chuté de 20 % pour tomber à 90 milliards de dollars, ils ont progressé de 12 % l'an dernier pour dépasser les 100 milliards de dollars et devraient encore augmenter de près de 20 % cette année. Ce mouvement de reprise est d'autant plus solide qu'il est porté par la nécessité des compagnies de conforter leurs réserves et non par le niveau des prix du baril. « Jusqu'à 15 dollars, les pétroliers ne remettent pas en cause leur politique », estiment la plupart des analystes.

Après avoir culminé à 37 dollars en novembre 2000, la tendance s'est brutalement inversée. Le baril de brut est revenu à 25 dollars aujourd'hui. Les onze pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) veulent absolument stopper cette érosion et maintenir les cours autour des 25 dollars. Par deux fois depuis le début de l'année, ils ont réduit leur production, mais en vain. Annoncée le 17 mars, la dernière décision de diminuer de 4 % le débit à compter du 1<sup>er</sup> avril ne semble pas suffisante pour enrayer la tendance. L'OPEP n'exclut pas une nouvelle initiative, si nécessaire, d'ici à sa prochaine réunion de juin.

# La « bataille des oléoducs » entre la Russie et les ex-Républiques soviétiques

La Russie vient de marquer un point dans le jeu en cours autour de l'acheminement des hydrocarbures de la Caspienne vers les marchés mondiaux. Le 26 mars à Atyrau, au Kazakhstan, un nouvel oléoduc a été inauguré. D'un coût de 2,3 milliards de dollars et d'une capacité initiale de 560 000 barils par jour (bpj), il transportera le pétrole extrait des champs de Tengiz (entre 6 et 9 milliards de barils) du port d'Aktau vers celui, russe, de Novorossiisk, sur la mer Noire.

Trois mois vont être nécessaires pour « remplir » l'oléoduc, long de 1 580 km : le brut parti le 26 mars des vannes d'Atyrau ne sera pas chargé sur les tankers en mer Noire avant la fin du mois de juin. Exploité par le consortium pour l'oléoduc de la Caspienne (KTK) avec une participation russe (24 %), kazakh (19 %) et omanaise (7 %), ainsi que Chevron, Mobil, British Gas, Agip et Rosneft, ce nouvel ouvrage est un acquis majeur pour le Kazakhstan, qui va lui permettre de doubler ses capacités d'exportation. Sa mise en exploitation assure en outre à la Russie la poursuite de sa mainmise sur les sources d'énergie des anciennes Républiques du glaciériste soviétique.

Riches en hydrocarbures, les ex-Républiques soviétiques des bords de la Caspienne (Azerbaïdjan, Kazakhstan, Turkménistan), devenues indépendantes à la chute de l'URSS en 1991, sont pénalisées par leur enclavement. A la recherche de partenaires étrangers pour l'exploitation coûteuse de leurs gisements, ces nouveaux Etats, en pleine déconfiture économique, n'ont ni les moyens ni le savoir-faire pour exploiter ces richesses, sans parler de leur acheminement. La région pourrait, d'ici quinze ans, produire 5 millions de barils par jour (bpj), dont 4 millions viendraient du seul Kazakhstan. Depuis 1991, ces Républiques sont engagées dans une « bataille des oléoducs ». Les enjeux autour d'un nouveau tracé des oléoducs sont suivis de près par

Le Kazakhstan et l'Azerbaïdjan n'ont ni les moyens ni le savoir-faire pour exploiter leurs hydrocarbures

la Russie, les Etats-Unis et l'Iran, qui soutiennent chacun des options différentes.

Ainsi les Etats-Unis favorisent un projet-clé dans le désenclavement de l'Azerbaïdjan : celui de la construction d'un oléoduc, long de 1 730 kilomètres, qui relierait la capitale azerbaïdjanaise, Bakou, au port turc de Ceyhan sur la Méditerranée, via Tbilissi en Géorgie. Le tube serait le principal oléoduc d'exportation du brut azerbaïdjanais, et éventuellement kazakh. Or ce tracé, privilégié par l'administration américaine, est onéreux (entre 2,5 et 3 milliards de dollars) et difficile à réaliser. La variante la plus courte, et donc la moins chère, passerait par l'Iran. Mais cela la condamne aux yeux des Américains,

soucieux de poursuivre leur politique de « containment » à l'égard de la République islamique. Ce pays, soumis à un embargo commercial, figure en outre sur la liste des « Etats-voyous » (rogue states) dressée par Washington.

Quelque peu boudé par les majors du pétrole, l'oléoduc Bakou-Ceyhan reste à l'état de projet. Au mieux, il commencerait à être construit en 2002 et le pétrole y coulerait en 2004. Mais les pétroliers sont d'autant plus sceptiques que les estimations des réserves off-shore d'Azerbaïdjan (dont certaines contiendraient en fait du gaz) ont dû être revues à la baisse. En février, pourtant, la compagnie américaine Chevron – qui détient 50 % des parts dans l'exploitation de Tengiz et 30 % dans divers champs off-shore en Azerbaïdjan – a manifesté de l'intérêt pour le projet. Mais, pour être rentable, le Bakou-Ceyhan doit transporter une partie du pétrole kazakh.

Depuis la découverte, l'année dernière, du méga-champ off-shore de Kashagan, le Kazakhstan est en passe de devenir le plus gros producteur de la zone. Au début de février à Astana, la capitale kazakhe, des représentants des gou-

vernements d'Azerbaïdjan, de Géorgie (pays de transit), de Turquie et du Kazakhstan ont signé un accord-cadre pour la construction du Bakou-Ceyhan. Recevant dernièrement l'envoyée du département d'Etat américain chargée de la Caspienne, Elisabeth Jones, le président kazakh, Noursoultan Nazarbajev, l'a assurée de ce que le pétrole extrait de Kashagan (pas avant 2005) coulera dans l'oléoduc Bakou-Ceyhan. Dans le même temps, le vice-président de Kaztransoil (chargé du transport des hydrocarbures), Kaigueldy Kabyldine, annonçait de Londres qu'une étude de faisabilité était en cours « pour un pipe-line vers l'Iran ».

## POLÉMIQUE

En fait, les experts s'accordent à reconnaître la nécessité pour le Kazakhstan de diversifier ses routes d'exportation. En revanche, le projet d'acheminer le pétrole kazakh vers Bakou au moyen d'un oléoduc passant sous la Caspienne est en panne. Le transit se fait et se fera par barges. Difficile à réaliser, la construction d'un oléoduc sous la mer se heurte à la redéfinition du statut de la Caspienne, objet d'une polémique entre les cinq Etats riverains (Russie, Kazakhstan, Turkménistan, Azerbaïdjan, Iran).

Un tout autre projet est sur le point d'aboutir non loin de là, autour de la mer Noire. Celui de la construction, sous la mer Noire, du Blue Stream, un gazoduc de 1 250 km affecté au transport du gaz russe vers la Turquie. Les travaux sont déjà en cours. Réalisé avec le géant italien de l'énergie ENI, il offre plus d'un avantage à Moscou. Le Kremlin confirme ainsi sa place de premier fournisseur de gaz de la Turquie. Celle-ci risque d'avoir moins besoin du gaz turkmène ou azerbaïdjanais, tandis que la Russie, dont la production de gaz est en baisse, tend à s'approvisionner à bon prix chez les anciennes « Républiques sœurs ».

*Marie Jégo*

## HISTOIRE ÉCONOMIQUE

par Jacques-Marie Vaslin

# La troisième voie du chemin de fer

Privé ou public, le choix du mode de gestion du rail n'est pas anodin. L'exemple britannique laisse songeur. La privatisation des chemins de fer se solde outre-Manche par une dérive des tarifs, un vieillissement du réseau et une dégradation de la sécurité. La catastrophe de Hatfield en est l'illustration patente. Aujourd'hui, plus des deux tiers des usagers demandent le retour des transports ferroviaires dans le domaine public. Devant ce pitoyable bilan, les autorités allemandes ont reporté *sine die* le projet de privatisation de la Deutsche Bahn.

L'économiste Léon Walras se posait déjà la question en 1875 : à quel titre l'Etat peut-il et doit-il intervenir dans l'industrie des chemins de fer ? Entre public et privé, la France a opté pour une voie intermédiaire, mêlant capitaux privés et contrôle de l'Etat. Les chemins de fer sont timidement apparus en France dans les années 1830. Cotées en Bourse, les lignes sont courtes et non rentables. Seuls 560 kilomètres de voies sont posés en cinq ans. Le coût des travaux enfla rapidement et les bénéfices tardent à venir. Les entreprises commencent à manquer de capitaux, et leur statut doit être modifié. La crise économique de 1842 pousse le gouvernement à réagir. A partir de ce moment, l'Etat soutiendra à bout de bras l'un des secteurs-clés de la révolution industrielle.

Entre deux modèles, privé comme en Angleterre ou public comme en Belgique, le Parlement français en adopte un troisième : la concession. La « Charte des chemins de fer français », votée le 11 juin 1842, définit les relations entre l'Etat et les compagnies. La construction et l'exploitation des lignes sont confiées à des compagnies privées pour une durée déterminée. L'Etat, conscient du rôle stratégique des chemins de fer, finance partiellement les travaux et impose un cahier des charges. Les tarifs sont plafonnés. L'Etat décide aussi du tracé des nouvelles lignes. Le train constitue ainsi un bien privé au service de l'intérêt public. La loi donne alors un coup de fouet à cette industrie. Huit ans après, le réseau national est passé à 3 000 kilomètres.

Les transports de marchandises assurent une grande partie du chiffre d'affaires des compagnies. Mais une nouvelle forme de voyage apparaît : le tourisme de masse. Le premier « train de plaisir » relie Paris à Dieppe en 1848. Les chemins de fer entraînent avec eux des pans entiers de l'économie.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les investissements ferroviaires représentent environ 7 % du produit intérieur brut. A la Bourse, c'est l'euphorie : 86 % des travaux des chemins de fer sont financés au moyen

d'actions et d'obligations. En tout 106 compagnies cotent au Palais Brongniart. La plus importante, la Compagnie du Nord, contrôlée par Rothschild, émet 160 millions de francs en 1845. En une trentaine d'années, le système de concession permet la constitution d'un réseau d'à peu près 25 000 kilomètres pour un coût total de 10 milliards de francs. Les dépenses de l'Etat n'excèdent pas 15 % de cette somme ; il n'aurait d'ailleurs jamais pu financer seul de pareils travaux sur une période aussi courte.

Plusieurs lois vont ensuite réajuster les relations financières entre l'Etat et les compagnies. Le rôle de l'Etat se renforce avec les crises. La révolution de 1848 refroidit quelque peu les actionnaires. Faute de capitaux, les compagnies se retrouvent dans l'impossibilité de poursuivre leurs travaux. Or, si une compagnie fait faillite, les autres tombent comme des dominos. Les conséquences économiques et sociales seraient incalculables. La seule ligne de Paris à Lyon fait vivre indirectement 100 000 personnes. Cette compagnie, au bord de la faillite, est nationalisée le 17 août, par l'Etat qui joue le rôle d'actionnaire en dernier ressort. Les actions sont échangées contre des rentes perpétuelles ; les actionnaires sont rassurés. Pendant la crise, les travaux continuent. En vingt ans, 14 500 kilomètres de voies ferrées sont achevés. Toutes les villes importantes sont desservies.

Le milieu des années 1870 est marqué par une nouvelle crise économique. Le gouvernement engage alors une politique de relance par un programme de travaux ambitieux. Un ingénieur, Charles de Freycinet, déclare au Sénat en 1876 : « A côté des grands précurseurs, il y a des hommes qui se vouent à résoudre les problèmes d'administration et d'organisation que soulève l'application des idées nouvelles. Je serai de ces hommes. »

Un an plus tard, il se voit confier le portefeuille des travaux publics. Il fait alors adopter son projet, qui prévoit, entre autres, la construction de 181 lignes de chemins de fer d'une longueur totale de 8 848 kilomètres. Toutes les sous-préfectures doivent être reliées. L'objet de ce plan est à la fois économique et politique. Laisser les petites villes à l'écart du progrès serait une erreur politique considérable. Les représentants locaux exercent d'ailleurs une pression permanente en vue d'obtenir le passage du train dans leur commune. En l'espace de quelques années, le territoire français se trouve quadrillé de voies ferrées.

C'est au ministre de l'économie, Léon Say, qu'incombe le pôle financier de ce plan. Les travaux sont financés par des emprunts d'une durée équivalant à la durée restante des concessions, soit soixante-quinze ans. L'emprunt de 1878 devait être remboursé... en 1953. Mais ce plan ne se soucie pas de la rentabilité des lignes. Initialement estimés à 4 milliards de francs, les travaux dépassent les 9 milliards trois ans après ! Progressivement les compagnies, en difficulté financière, vont renforcer le réseau d'Etat. A croire que la rentabilité est incompatible avec le service public. Entre 1857 et 1883, 2 600 kilomètres de lignes sont nationalisés. Le XIX<sup>e</sup> siècle n'était pas aussi libéral qu'on veut nous laisser le croire !

Mais les compagnies privées ne sortent pas pour autant du tunnel. Malmenées par la guerre de 14-18, elles ne résisteront pas à la Grande Dépression des années 1930. Un siècle après la construction des premières lignes, en 1938, toutes les compagnies ferroviaires passent sous la tutelle de l'Etat au sein de la Société nationale des chemins de fer (SNCF). C'en est fini des compagnies privées. Walras l'avait deviné : ce serait une véritable aberration que d'invoquer la liberté de l'industrie en matière de chemins de fer, l'Etat peut et doit intervenir.

*Jacques-Marie Vaslin est maître de conférences à l'université de Picardie et chercheur au Crisea.*

**7 % du produit intérieur brut.**  
**A la Bourse, c'est l'euphorie : 86 % des travaux sont financés au moyen d'actions et d'obligations**

représentent environ

des dépenses de l'Etat n'excèdent pas 15 % de cette somme ; il n'aurait d'ailleurs jamais pu financer seul de pareils travaux sur une période aussi courte. Plusieurs lois vont ensuite réajuster les relations financières entre l'Etat et les compagnies. Le rôle de l'Etat se renforce avec les crises. La révolution de 1848 refroidit quelque peu les actionnaires. Faute de capitaux, les compagnies se retrouvent dans l'impossibilité de poursuivre leurs travaux. Or, si une compagnie fait faillite, les autres tombent comme des dominos. Les conséquences économiques et sociales seraient incalculables. La seule ligne de Paris à Lyon fait vivre indirectement 100 000 personnes. Cette compagnie, au bord de la faillite, est nationalisée le 17 août, par l'Etat qui joue le rôle d'actionnaire en dernier ressort. Les actions sont échangées contre des rentes perpétuelles ; les actionnaires sont rassurés. Pendant la crise, les travaux continuent. En vingt ans, 14 500 kilomètres de voies ferrées sont achevés. Toutes les villes importantes sont desservies.

# Politique économique et pauvreté : deux poids, deux mesures ?

Par Bertrand de Kermel

Il y a quelques temps, le ministre des finances irlandais se faisait « admonester » publiquement par ses quatorze collègues de l'Union européenne. Son crime ? Avoir mis en place une politique économique et budgétaire jugée inadaptable en phase de surchauffe, avec un taux d'inflation inacceptable pour un pays tenu de respecter les grandes orientations des politiques économiques arrêtables par le Conseil européen en juin 2000, aussi bien que les critères de convergence du traité de Maastricht. La loi est sévère, mais c'est la loi. L'euro sera en place en janvier 2002. D'ici là, aucun pays ne peut se permettre la moindre fantaisie budgétaire. Comme ils en ont le devoir, nos responsables politiques y veillent. Ils viennent de le montrer, et c'est plutôt rassurant. C'est le côté pile du grand projet européen. Examinons maintenant le côté face du même projet européen. Est-il aussi cohérent ? Ceux qui lisent chaque année en juillet les rapports du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), savent que, depuis longtemps, le Royaume-Uni, l'Irlande et les Etats-Unis ont de très mauvais résultats en matière de lutte contre la pauvreté.

Sur les 17 pays les plus développés de la planète, ils sont invariablement 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup>. Aux Etats-Unis, le taux de pauvreté chez les enfants est supérieur à 20 %. Au Royaume-Uni, le rapport des inégalités a augmenté d'un tiers entre 1977 et 1996. C'est un phénomène presque unique au sein des pays développés. Le nombre de familles vivant dans le dénuement est devenu une catastrophe nationale. Qui s'en émeut ? Quels ministres, premiers ministres ou chefs d'Etat ont « admonesté » publiquement l'Irlande ou la Grande-Bretagne pour les inviter à prendre des mesures plus efficaces en faveur des plus démunis ? Pourquoi un tel silence ? Tout simplement parce qu'en matière de pauvreté, il n'existe en Europe aucun engagement comparable aux engagements économiques et financiers du traité de Maastricht. Aucun engagement irréversible. Aucune sanction en cas d'échec. Donc, chacun agit comme il l'entend. Or, le mal demeure. Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), la pauvreté n'a pas régressé en France depuis 1996, malgré les bons résultats de l'économie. Là encore, personne

n'aurait l'idée « d'admonester » le gouvernement français pour ce mauvais résultat.

Dans les pays en développement, le problème est encore plus crucial. Il y a quelques semaines, les présidents de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) se sont rendus en Afrique pour évoquer le problème de l'extrême pauvreté sur ce continent. De son côté, Kofi Annan, le secrétaire général de l'ONU, estime qu'il faut absolument éradiquer l'extrême pauvreté sur la planète d'ici à 2015. Lors du dernier Forum économique mondial de Davos, fin janvier, un débat sur les inégalités a été organisé, ce qui démontre l'inquiétude générale des responsables économiques, face à ce phénomène que nul ne semble plus maîtriser.

Trois pistes de réflexion ont été évoquées : aider les plus démunis par le biais de fondations ; respecter des codes d'éthique ; dialoguer avec les organisations non gouvernementales (ONG). Honnêtement, ce n'est guère imaginaire. Qui plus est, Georges Soros, le célèbre spéculateur, a cru bon de déclarer : « *Je ne crois pas trop à l'éthique. On ne peut pas demander aux entreprises de se démentir* » (sic). Et le président de McDonald's, de préciser : « *Chacun son rôle. Le nôtre est de créer des emplois. Il n'est pas politique. D'autres sont mieux placés.* » Cynique, mais parfaitement exact.

**L'Europe devrait mettre en place un nouveau critère de convergence aux termes duquel les quinze s'engageraient à réduire leur taux de pauvreté**

La question de la pauvreté et des inégalités dans le monde est avant tout politique. Il n'appartient pas aux entreprises de la régler. Alors, comment procéder ? En avalisant le traité de Maastricht, les pays de l'Union européenne se sont engagés à respecter cinq critères de convergence contraignants (déficits publics, dette publique, stabilité des prix, niveaux des taux d'intérêt à long terme, stabilité de la monnaie). Ce fut une démarche audacieuse. Aucun retour en arrière n'était possible. Les engagements pris étaient chiffrés et mesurables. Ils s'inscrivaient dans des délais précis. Des bilans réguliers devaient être établis. De fortes sanctions étaient prévues, pouvant aller jusqu'à une amende égale à 0,5 % du PIB, ce qui impliquait de donner des explications aux électeurs, en cas d'échec. Tout cela fonctionne sans problème. On vient de le voir avec le cas de l'Irlande. Il faut s'inspirer de cet exemple réussi pour lutter contre la pauvreté. Les chefs d'Etat et de gouver-

nement européens doivent avoir l'audace de décider la mise en place d'un nouveau critère de convergence aux termes duquel les quinze pays s'engageront chaque année à réduire leur taux de pauvreté et à dresser le bilan de leur action.

La mesure serait effectuée à partir de l'indicateur élaboré par le PNUD. Cet indicateur a pour but de mesurer la pauvreté à partir de quatre données : la durée de vie (pourcentage de personnes qui ne vivront pas au-delà de 60 ans) ; le niveau de connaissances (pourcentage de personnes illettrées) ; la pauvreté économique (pourcentage d'individus vivant en deçà du seuil de pauvreté) ; l'exclusion (pourcentage de la population active en situation de chômage supérieur à douze mois ou chômage de longue durée). Dans le cadre de ce qui serait alors un sixième critère de convergence, les pays ne se situeraient pas tous au même niveau en matière de pauvreté. En revanche, tous devront progresser chaque année. Cette proposition présente l'avantage d'être un vrai projet de société. Elle est totalement cohérente avec le système libéral. Elle consiste en une obligation de résultat, tout comme les critères de convergence de Maastricht. Elle n'impose aucune méthode dirigiste. Elle constitue le filet de sécurité au-dessous duquel les peuples refusent de descendre, au nom de la loi des marchés. Le principe est que ce qui est bon pour l'économie et la finance l'est sûrement pour les pauvres et les exclus. Qui oserait prétendre le contraire ?

Enfin, c'est pour nous, Européens, la seule façon de rester crédibles vis-à-vis des pays en développement que nous invitons régulièrement à lutter contre la pauvreté, alors qu'elle se développe chez nous. Pour que cette démarche devienne vraiment une priorité de tous, il faudrait parallèlement demander à toutes les grandes organisations internationales (FMI, Banque mondiale, organisation de coopération et de développement économiques - OCDE...) de ne plus porter de jugement de valeur sur tel ou tel pays, sans prendre en compte l'ensemble des paramètres le concernant : la croissance, l'équilibre budgétaire, le taux de chômage, le taux de pauvreté, l'importance de la corruption (que l'on sait sinon mesurer, du moins approcher), le respect de l'environnement, etc. Les bilans ainsi établis seraient nettement plus pertinents que les seuls bilans macroéconomiques, pour bâtir une mondialisation à visage humain.

Bertrand de Kermel est président du comité Pauvreté et politique.

## LIVRES

par Yves Mamou

# Le pouvoir en forteresse

LA DIRECTION DU TRÉSOR, 1947-1967,

L'ÉTAT BANQUIER ET LA CROISSANCE,

de Laure Quennouëlle-Corre

Comité pour l'histoire économique et financière,

688 p., 170 F, 25,92 €

L'ouvrage de Laure Quennouëlle-Corre apporte une pièce essentielle à la compréhension du rôle moteur qu'a joué l'Etat dans la période dite des « trente glorieuses ». A suivre de près le fonctionnement d'une obscure administration chargée de la trésorerie de l'Etat, puis sa montée en puissance et son rôle dans certaines périodes-clés de modernisation, on mesure mieux la difficulté qu'il y a, aujourd'hui, à repositionner l'Etat sur des fonctions de régulation au détriment de fonctions organisationnelles qui ont longtemps fait la puissance de certaines directions d'administration centrale.

Toutes les pages consacrées au Trésor sous Vichy et dans l'immédiat après-guerre sont d'une extrême importance : le rattachement (provisoire) des finances extérieures au Trésor, la rivalité entre l'Inspection des finances suspectée de collaboration et les administrateurs civils issus de l'ENA, les conflits de pouvoir entre la Banque de France et le Trésor... sont constitutifs du fonctionnement de l'appareil d'Etat, y compris aujourd'hui. C'est à cette époque également que le Trésor apprend du Commissariat au Plan que le pouvoir s'acquiert par une force de propositions à jet continu et par la constitution de réseaux d'influence.

Placé en position seconde par rapport au Plan tant que la pénurie d'après-guerre a duré, le déplacement du centre de gravité du pouvoir en direction du ministère des finances s'est effectué après le départ de Jean Monnet. Là commence une période faste pour une administration qui quitte ses missions d'exécution pour conquérir progressivement les manettes du pouvoir, ce qui s'accompagne d'une idéologie conservatrice. A chaque tentative de modernisation des circuits de financement de l'économie, cette estimable direction a bloqué des quatre fers, agité des spectres de risques divers, capables de faire reculer le ministre le plus résolu, avant de proposer une position intermédiaire qui finit généralement par être adoptée.

L'ouvrage souligne le mélange de frayeur et de talent opportuniste, qui a permis à ces hauts fonctionnaires de tirer régulièrement leur épingle du jeu, toutes les fois que le changement auquel ils avaient tenté de s'opposer était devenu inéluctable. Penser que le Trésor n'a accepté les premières siccav qu'à condition d'autoriser leur émission, une à une, laisse aujourd'hui rêveur.

Derrière la légende d'une administration modernisatrice, les faits établissent clairement que les grandes réformes ont eu lieu sans - et parfois contre - le Trésor. Celui-ci répugne à promouvoir des réformes qui bouleversent « les grands équilibres » dont il est chargé. Il faut alors des ministres ambitieux, appuyés nécessairement sur des « traîtres » issus du sérail - les inspecteurs des finances n'ont jamais été fâchés de mettre leur connaissance de l'appareil au service d'une carrière politico-administrative - pour imposer une réforme que le Trésor finira par gérer en croyant en avoir été l'auteur.

## COURRIER

### PORTAGE SALARIAL

A propos de l'enquête sur les sociétés de portage salarial parue le 6 mars, évoquant le Syndicat des entreprises de portage salarial (SEPS).

Les sociétés adhérentes au SEPS ne font pas de prêt de main-d'œuvre au sens visé par la réglementation. Elles s'y engagent par notre charte de déontologie. Elles s'adressent aux techniciens et cadres de haut niveau capables d'autonomie. Ceux-ci bénéficient des contrats de travail prévus par la législation, et à ce titre le lien de subordination a toute sa force (...). Le portage salarial leur permet de prendre ou de reprendre contact avec le monde économique en fournissant des prestations ponctuelles sans alourdir avec excès les coûts pour l'entreprise cliente ; ils se constituent ainsi une base référentielle qui leur permet ensuite de prétendre à la création de leur activité ou d'obtenir le CDI chéri par une majorité de Français (...).

Dénigré cette activité, c'est couper la branche sur laquelle sont assises 10 000 personnes aujourd'hui, avec 500 millions de chiffre d'affaires. Notre syndicat a été créé pour faire respecter le droit français dans cette activité et nos adhérents respectent ce droit avec l'appui d'un avocat conseil en droit social (...). Notre syndicat s'est activé à encadrer le fonctionnement de la profession.

Jean-Loup Guibert,  
président du SEPS

### ENSEIGNEMENT DE L'ÉCONOMIE

A propos du dossier « L'économie s'est-elle dissoute dans les mathématiques ? », paru le 31 octobre 2000.

Halte, nous disent les élèves de Normale Sup, aux « mondes imaginaires » de la microéconomie ! Avouez que pour qui veut aller au fond des phénomènes économiques, c'est plutôt mal parti. Castoriadis ne nous a-t-il pas appris que le social relevait d'une « institution imaginaire » ?

Et ce monde imaginaire est bien celui dont nous parle la microéconomie, le monde de Robinson dont nos étudiants nous disent ne plus vouloir entendre parler. Que

n'ont-ils pas lu la belle étude de Marthe Robert montrant que Robinson, écrit par Defoe en 1719, est le premier roman moderne, où se met en place le mythe de nos sociétés de marché selon lequel l'homme est un self-made-man. Pour comprendre le fond de la logique économique, il faut suivre Robinson sur son île. A la manière d'un Turgot qui, dans un article de 1769 resté inachevé, introduit tous les concepts fondamentaux de la microéconomie à propos de l'échange naturel ; ce « premier commerce » avec la nature où Robinson, en échange de son travail, s'offre les biens qu'il demande, qu'il désire. Cet échange naturel contient les lois premières de l'économie, montrant, par exemple, que toute baisse de sa durée du travail entraîne pour Robinson une réduction de ses quantités de consommation, toutes choses égales par ailleurs. Que ce soit Turgot qui révèle le sens de la logique économique n'est pas surprenant quand on se souvient que c'est lui qui mit fin, dès 1776, à l'Ancien Régime, en abolissant par décret les corporations et leur rigidité, même s'il fallut une Révolution pour achever son œuvre (...).

Si vous désirez aller plus au fond des choses, alors ne banissez pas les cours de microéconomie, mais demandez plutôt un enseignement approfondi de microéconomie qui ne se prive de fréquenter ni Castoriadis, ni Marthe Robert, ni Turgot, ni Walras, qui vous parle aussi des croyances et de leur rôle en économie. Vous comprendriez alors que votre mécontentement n'était que le symptôme d'un enseignement au rabais, étrié, se satisfaisant de vous apprendre des recettes pour résoudre mathématiquement les exercices de microéconomie.

Hervé Defalvard, maître de conférences à l'université de Marne-la-Vallée.

Le débat français sur l'état de l'économie contemporaine est aujourd'hui international (...). Pour simplifier, le message des étudiants est le suivant : l'enseignement de l'économie manque de pluralisme. En particulier, l'accent y est fortement mis sur l'utilisation d'un seul ensemble de méthodes : celui de la formalisation mathéma-

tique. Cette critique rencontre généralement la réponse suivante : l'économie doit être scientifique ; la science nécessite l'utilisation des mathématiques ; la priorité accordée aux mathématiques en économie est donc inévitable.

Ainsi énoncée, il me paraît clair que cette réponse ne tient pas. (...) Sa faiblesse principale est de supposer que toute science doit nécessairement utiliser les mathématiques. Or cette hypothèse est fautive. Plus encore, si nous réfléchissons sur le caractère des sciences naturelles, il y a au contraire toutes les raisons de penser que même une économie totalement dépourvue de mathématiques peut être scientifique comme peuvent l'être les sciences naturelles. (...)

Le but premier de l'économie est de mieux comprendre la réalité sociale. Le genre de méthodes mathématiques utilisées par les économistes n'est (comme toute autre méthode) utile pour atteindre cet objectif que sous certaines conditions. Or il se trouve que la pertinence de ces méthodes est intrinsèquement limitée à certains systèmes : ceux au sein desquels des régularités (déterministes ou probabilistes) entre événements se produisent.

De ce fait, affirmer que l'économie peut et doit être scientifique revient, pour ceux qui supposent que toute science est mathématique, à affirmer que ces régularités empiriques existent effectivement dans la réalité sociale. La question est alors : est-ce le cas ? Peut-on considérer que les événements économiques suivent ce type de régularité ? Selon Maurice Allais, Prix Nobel d'économie en 1988, la réponse est affirmative : « *La condition de possibilité de toute science est l'existence de régularités qui peuvent être analysées et prédites. C'est le cas de la mécanique céleste. Mais c'est également vrai pour bien des phénomènes économiques. En effet, leur analyse approfondie met en avant l'existence de régularités qui sont tout aussi étonnantes que celles mises en avant par les sciences physiques. C'est pourquoi l'économie est une science, et pourquoi cette science repose sur les mêmes principes généraux et méthodes que la physique.* »

Selon moi, Allais a tort sur chacun de ces deux points. Tout d'abord, les régularités sociales recherchées sont extrêmement difficiles à trouver : les corrélations statistiques sont à peine découvertes par les économètres qu'ils doivent déjà les abandonner. De plus, il n'est même pas exact de dire que l'existence de régularités entre événements est une condition de possibilité de la science. En fait, malgré le succès des sciences naturelles, les régularités entre événements sont assez rares, même au sein de la nature. (...)

Le succès de ces expériences, et de la science en général, tient au fait qu'elles ne se donnent pas pour but de rechercher des régularités entre événements pour elles-mêmes, mais parce qu'elles cherchent à mettre au jour les mécanismes sous-jacents qui expliquent ces régularités. En bref : s'il y a une caractéristique commune à l'ensemble des sciences (dures), c'est la recherche des causes qui expliquent les phénomènes. C'est ce mouvement, des phénomènes apparents à leurs causes sous-jacentes, qui explique le succès des sciences. Les mathématiques sont alors utiles dans les quelques cas pour lesquels les phénomènes apparents sont corrélés. (...)

L'économie peut donc tout à fait être scientifique. Il lui suffit pour cela d'identifier les causes qui sont à l'origine des phénomènes qui nous préoccupent tous, comme le chômage ou la pauvreté. Si les méthodes mathématiques permettent d'accomplir cette tâche, tant mieux. Mais ce qui est essentiel, c'est d'admettre que la présence de méthodes mathématiques n'est pas une condition de scientificité.

Tony Lawson, Faculty of Economics and Politics, Cambridge (Royaume-Uni)

### HISTOIRE DU CONSEIL

A propos du numéro spécial conseil audit paru le 6 février 2001.

La revue *Entreprises et Histoire* mentionnée dans l'entretien avec Ludovic Cailluet, maître de conférences à l'université de Toulouse, peut être commandée aux éditions Eska, 12, avenue du Quatre-Septembre, 75002 Paris. Tél. : 01-42-86-56-00. Prix : 135 F.

## PARUTIONS

### ● FRANÇOIS DE WENDEL, de Denis Woronoff

Portrait d'un homme puissant dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, quand l'industrie lourde conférait un pouvoir et une influence considérables. Patron de la sidérurgie lorraine, homme politique de droite, membre du conseil de régence de la Banque de France, François de Wendel a été accusé d'avoir retardé le bombardement de ses usines du bassin de Briey pendant la Grande Guerre.

L'auteur, professeur d'économie et spécialiste de l'histoire de l'industrie et du patrimoine industriel, n'a pas résisté à la tentation d'élucider - et de rendre justice ? - à cette figure mythique du capitalisme français. (Presses de Sciences-Po, « Références », 297 p., 90 F, 13,72 €.)

### ● LES LENDEMAINS QUI MENTENT. PEUT-ON CIVILISER LE MANAGEMENT ?, de Camille Desmarais

L'étude critique des théories du management est à la mode. Camille Desmarais, dont le « prière d'insérer » nous indique qu'il était « consultant en management avant de changer de métier » (sic), affirme que la rhétorique de cette discipline « favorise désormais la mise en place d'un système de pouvoir machiavélique déculpabilisant pour les dirigeants », puisque le salarié est persuadé qu'il est seul responsable de sa réussite ou de son échec. Rafraichissant. (Les Empêcheurs de penser en rond, 155 p., 95 F, 14,48 €.)

### ● « REFONDATION SOCIALE. QUELLE ALTERNATIVE ? »

Le numéro 14 de la revue *Mouvements* est consacré à l'étude de l'offensive du Medef sur les retraites et au discours « refondateur » qui légitime son action. On notera les bonnes feuilles d'un livre de Robert Castel à paraître, une analyse historique sur une « liaison hasardeuse » entre paritarisme et démocratie sociale, un entretien avec Bernard Thibault, l'actuel patron de la CGT, et un bilan serré du plan d'aide pour le retour à l'emploi (PARE). (*Mouvements*, n° 14, mars-avril 2001, La Découverte, 175 p., 75 F, 11,43 €.)

### ● LA RUPTURE DU COMPROMIS SOCIAL ITALIEN, de Stefano Palombari

Comprendre l'Italie nécessitait de mettre au point des instruments d'analyse spéciaux. C'est ce qu'a tenté de faire l'auteur en analysant « les modalités d'intégration du politique dans la théorie macroéconomique ». Son ambition était de prouver qu'il existe une interaction forte entre les sphères politiques, l'évolution macroéconomique et le soutien apporté par les électeurs. « *Le modèle théorique et les scénarios viennent précisément souligner le rôle qu'ont pu jouer à la fois les politiques de court terme et l'exclusion des salariés de la base électorale du gouvernement dans la dynamique italienne. Ainsi, la crise est-elle analysée comme le résultat de l'épuisement endogène des marges de médiation politique entre différents intérêts initialement compatibles.* » (CNRS éditions, 264 p., 152 F, 23,17 €.)

Y. M.

## Internet Intelligence

avec les Mastères Spécialisés d'une grande école d'ingénieurs

médias numériques avec INA

management de projet  
information stratégique



Accrédités  
par la Conférence  
des Grandes Écoles

Clôture des inscriptions : 1er juin 2001  
Admission : scientifiques/non scientifiques

Journées Portes Ouvertes : 24 avril 14h - 20h  
Tél. : 01 45 92 66 25 - esiee.fr

CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE DE PARIS



## LES MUTATIONS ▲ LES INITIATIVES

Réponse à une mauvaise conjoncture ou souci d'améliorer la compétitivité, les plans sociaux se multiplient. EADS, Nortel, Marks & Spencer et Danone viennent à leur tour de dévoiler leurs projets. Pourtant la Bourse ne semble plus accueillir avec euphorie ces mesures radicales. En France, avec un nouveau dispositif de préretraites, le gouvernement veut cibler davantage les cessations anticipées d'activité

Catherine Sauviat, économiste à l'Institut de recherches économiques et sociales

## « Les marchés financiers font de plus en plus la différence entre licenciements défensifs et offensifs »

Alors que, pour répondre au ralentissement de la croissance, les entreprises américaines et européennes renouent avec les plans de licenciements, nous avons demandé à Catherine Sauviat, économiste à l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) de commenter l'étude qu'elle a réalisée avec Sabine Montagne sur *Les Comportements de gestion de la main-d'œuvre de quelques grandes entreprises françaises face à la mondialisation*. Cette étude, faite à la demande du ministère de l'emploi, sera publiée dans quelques semaines.

« De quelle façon les investisseurs institutionnels américains, qui sont les nouveaux actionnaires des grands groupes français, peuvent-ils influencer la gestion des effectifs ? »

— Les enquêtes que nous avons menées montrent que le lien entre la présence de ces investisseurs et les restructurations existe, mais qu'il n'est pas direct. Les institutionnels américains exercent avant tout une pression collective à travers une représentation de l'entreprise qu'ils ont pu imposer et qui est fondée sur l'idée de la création de valeur pour l'actionnaire. Cette notion de création de valeur s'incarne surtout à travers les plus-values boursières. Les investisseurs institutionnels sont des intermédiaires financiers, soucieux

d'obtenir des rendements élevés de leurs placements en immobiliant le moins possible leurs capitaux.

» Il est toutefois possible de distinguer l'attitude de certains fonds de pension du secteur public comme Calpers, de celle des gestionnaires de « Mutual Funds » (équivalent de nos Sicav) comme Fidelity. Les premiers s'engagent à servir des retraités et travaillent sur un horizon relativement plus long que les seconds, lesquels gèrent un type d'épargne plus courte, comme l'épargne salariale, sans autre obligation que celle de la rentabilité financière avec des contraintes de liquidité beaucoup plus fortes. En conséquence, les fonds de pension exercent une pression plus médiatique ; ils montrent du doigt les entreprises sous-performantes et cherchent à donner de la voix dans les assemblées générales d'actionnaires.

» En revanche, les gestionnaires de « Mutual Funds » sont dans une pure logique financière. Leurs analystes sont en contact permanent avec les entreprises et demandent des comptes. Mais ils ne s'imposent pas pour autant dans la gestion sociale. Ils ne réclament pas de but en blanc des suppressions d'effectifs.

— Pourtant les plans sociaux ont souvent été suivis d'une

envolée des cours boursiers, comment justifier ce lien ?

— Ces réactions existent, mais des transformations sont en train de se produire. Nous les observons à deux niveaux. D'abord, des cabinets de conseil ont publié des études qui montrent que les entreprises qui licencient ne sont pas les plus performantes. Deuxièmement, des études académiques américaines ont montré qu'entre annonce de licenciements et cours boursiers, le lien n'est pas univoque.

» Il semblerait que les marchés financiers fassent de plus en plus la différence entre les licenciements défensifs, destinés à répondre à une situation de crise temporaire, et les licenciements offensifs, intégrés dans une stratégie à long terme de l'entreprise. L'annonce de licenciements ne conduit donc plus systématiquement à une hausse des cours boursiers. Pour autant, les analystes continuent à ignorer une vision plus positive des ressources humaines dans leurs modèles.

— De quelle façon la présence de ces investisseurs institutionnels dans le capital peut-il modifier les politiques salariales des entreprises ?

— Pour certains cadres dirigeants, il s'agit plus d'un changement de degré que de nature, avec une forte augmentation de leur rémunéra-

tion variable. Les choix des entreprises sur ce point sont extrêmement individualisés et discrétionnaires. En dehors des cadres dirigeants, la masse des salariés continue à être soumise aux conditions locales du marché du travail, même si on note aussi le développement de systèmes incitatifs tels que l'épargne salariale. Mais même aux Etats-



Catherine Sauviat

● Spécialiste de l'économie des services, Catherine Sauviat a rejoint l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) en 1985.  
● Elle a travaillé sur le rôle des syndicats dans la gestion des fonds de pension, dans le cadre d'une étude consacrée aux « *fonds de pension et nouveau capitalisme* ».

Unis, les investisseurs institutionnels sont en train de remettre en cause le niveau des stock-options distribués aux cadres dirigeants car le lien avec les performances de l'entreprise n'est pas établi.

— Est-ce une bonne chose que 36 % de la capitalisation boursière française soit détenue par des investisseurs institutionnels, américains pour la plupart ?

— Que ce soient des investisseurs institutionnels américains ou français — puisque certains ont prétendu que si on avait eu des fonds de pension français, nos entreprises ne seraient pas passées aux mains de financiers étrangers —, je pense que cela ne change pas grand-chose. Ce sont les privatisations qui sont à l'origine de ce bouleversement. Car dans le cadre d'une économie mondialisée, les investisseurs, quelle que soit leur nationalité, sont animés par la même logique de rendement financier.

» Il n'en demeure pas moins que les Américains exportent un modèle de gestion des ressources humaines qui est le leur et dont le transfert en France comporte certainement ses limites compte tenu de l'histoire de nos relations sociales et des formes particulières de pouvoir des dirigeants. »

Propos recueillis par Laurence Caramel

## Changement de dispositif pour gérer les préretraites

Après avoir usé — et abusé ? — des préretraites FNE (Fonds national pour l'emploi), le patronat va-t-il recourir avec la même intensité aux préretraites CATS (cessation d'activité de certains travailleurs salariés) ? Depuis la signature par les constructeurs automobiles d'un accord en juillet 1999, le mouvement est lancé. Plusieurs branches ont déjà suivi la même démarche : industrie du papier-carton, carrières et matériaux, chimie, agroalimentaire (pour partie), banque, presse quotidienne régionale et récemment métallurgie, etc.

Ce dispositif est en train de prendre le relais du Fonds national pour l'emploi auquel le gouvernement a décidé de mettre un frein. En 2001, 7 000 départs en préretraite devraient intervenir au titre du FNE contre 40 000 à 50 000 par an au début des années 1990. Aujourd'hui, les pouvoirs publics entendent cibler ce type d'aides sur les PME et les bassins d'emploi en difficulté, et à l'intention des salariés faiblement qualifiés.

### AUTOMOBILE

Le gouvernement n'a pas souhaité pour autant priver brutalement les entreprises de la possibilité de recourir aux préretraites. Avec le dispositif CATS, il a cherché à rendre ces départs anticipés moins avantageux pour les entreprises et plus sélectifs. C'est sous la pression de Renault et de PSA Peugeot-Citroën que ce nouveau dispositif a vu le jour. En 1996, les constructeurs automobiles avaient fait scandale en proposant de se séparer, en grande partie aux frais de l'Etat, de 40 000 salariés âgés et d'embaucher en contrepartie 15 000 jeunes.

Trois ans plus tard, en juillet 1999, cette revendication des constructeurs automobiles conduisit finalement à un accord national professionnel relatif à la cessation d'activité des salariés âgés. Signé par la Fédération de la métallurgie et les fédérations CFDT, FO, CFE-CGC et CFTC, cette négociation

Le gouvernement entend privilégier les salariés âgés ayant un travail pénible

s'était faite avec l'intervention discrète des pouvoirs publics et prévoyait une prise en charge par l'Etat des « *salariés usés* », selon l'expression utilisée par la ministre de l'emploi d'alors, Martine Aubry.

Ces préretraites de l'automobile ont finalement inspiré le décret du 9 février 2000 relatif à la cessation d'activité de certains travailleurs salariés (CATS). Ce dispositif permet, lorsque les partenaires sociaux de branche et d'entreprise l'ont négocié dans un accord, une cessation totale ou partielle d'activité pour certains salariés avec, comme condition, des dispositions sur la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences. Il permet de bénéficier d'exonération des cotisations sociales quel que soit l'âge des salariés concernés.

En revanche, l'Etat ne prend en charge les revenus de remplacement des salariés que sous certaines conditions d'âge (plus de 55 ans) et de pénibilité du travail (avoir travaillé quinze ans en équipes successives, ou à la chaîne, ou de nuit ou être travailleur handicapé). Le montant de la prise en charge varie en fonction de l'âge d'entrée dans le dispositif. Lorsque celui-ci est 57 ans, l'Etat prend en charge la moitié de l'allocation à concurrence de 65 % du dernier salaire. A 56 ans, l'Etat ne paie rien jusqu'à 57 ans ; puis 35 % du dernier salaire, de 57 ans à l'âge de la retraite. A 55 ans, cette part n'est que de 20 %, de 57 ans à l'âge de la retraite.

Le but est de rendre les cessations d'activité d'autant plus coûteuses pour les entreprises que l'on s'éloigne du « cœur de cible », à savoir les salariés âgés ayant un travail pénible. Fallait-il alors exoné-

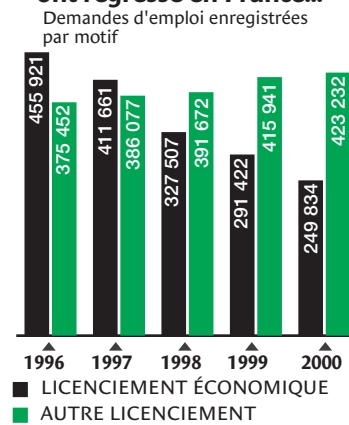
rer les autres salariés des charges sociales ? Ne pas le faire c'était s'exposer au développement d'autres systèmes de « *préretraites maison* » qui échappent aux cotisations sociales et ont l'inconvénient de ne pas être négociés, expliquant-t-on en substance. C'est-à-dire que l'entreprise suspend le contrat de travail et fait verser une rente — et non pas un salaire — par un tiers, le plus souvent une compagnie d'assurances.

Profitant du dispositif CATS, l'Association française des banques (AFB) a signé un accord de branche dont le but est de gérer la pyramide des âges sans qu'interviennent des critères de pénibilité. L'accord ne bénéficie pas par conséquent des aides publiques en matière de revenus de remplacement. Prévu pour cinq ans — la durée maximale autorisée —, le dispositif pourrait concerner 20 000 personnes, soit 10 % des effectifs. « *A la différence d'autres branches, comme l'automobile, où le critère de pénibilité a un sens, le secteur bancaire cherche à renouveler son personnel pour mieux s'adapter aux nouvelles technologies* », explique Annie Jolivet, de l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES, Noisy-le-Grand).

L'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) met ces accords sur le compte des derniers effets du baby-boom. « *Depuis une trentaine d'années, 860 000 personnes entraînent chaque année sur le marché du travail et 570 000 pouvaient le quitter. Mais à partir de 2005, ce sera l'inverse : il y aura 850 000 départs et 750 000 entrées. Nous vivons donc la fin d'une période particulière, et les entreprises doivent prendre leurs dispositions dans l'organisation du travail pour permettre le maintien en activité des salariés âgés* », expliquait récemment Denis Gautier-Sauvagnac, délégué général de l'UIMM. Mais rien n'interdit dans le décret d'application du CATS de renouveler le dispositif.

Martine Laronche

### Les suppressions d'emplois ont régressé en France...



### ... mais les groupes internationaux sont de plus en plus nombreux à licencier

DAIMLERCHRYSLER	19 300 suppressions d'emplois en 2001. 35 500 emplois supprimés d'ici trois ans.
DANONE	Fermeture de six usines en Europe : deux en France (Evry et Calais), quatre en Belgique, Italie, Hongrie et Pays-Bas. 2 640 emplois supprimés.
MARKS & SPENCER	Fermeture de trente-huit magasins en Europe continentale avant fin 2001. 4 390 suppressions d'emplois.
EADS	3 000 suppressions d'emplois. La moitié touchent l'activité défense ; 600 emplois supprimés dans les trois sièges sociaux (Paris, Munich, Madrid).
NORTEL	10 000 emplois supprimés depuis le début de l'année 5 000 de plus annoncés le 29 mars.

Source : ANPE

## De nouvelles potions pour les crises industrielles européennes

Comment gère-t-on l'impact social et local des restructurations industrielles qui sont aujourd'hui avant tout des mutations de compétitivité ? A cette question, l'enquête sur la gestion des crises industrielles en Europe, coordonnée par Danielle Kaisergruber et Marc Knoll et parue dans *Les Cahiers du groupe Bernard Brunhes* (septembre 2000), apporte des éléments de réponse en recensant des procédures jugées novatrices : accompagnement social de plus en plus personnalisé, souci partagé de créer les conditions d'un redéveloppement économique local, implication financière des entreprises concernées.

### CINQ CAS TYPES

Ce document s'appuie sur le cas de 20 entreprises européennes, appartenant à l'industrie et au secteur des services, parmi lesquelles deux françaises, Framatome FBFC, installée à Pierrelatte, et Philips, sise à Nogent-le-Rotrou. Ces deux firmes hexagonales ne figurent pas, cependant, dans les cinq cas types auxquels sont consacrés les deux tiers de l'ouvrage. Les auteurs leur ont préféré la firme allemande de l'ex-RDA Jenoptik (à Léna), l'entreprise suédoise Saab

Le groupe Bernard Brunhes a recensé des procédures jugées novatrices

AB à Linköping, les installations espagnoles Altos Hornos de Vizcaya (Bilbao), les Chantiers navals helléniques de Scaramanga et la société Fujitsu Microelectronics Royaume-Uni (Durham).

La restructuration du groupe Jenoptik AG a été « une restructuration réussie », l'une des rares reconversions à succès dans l'ex-RDA, assurent les auteurs de l'étude. L'ancienne entreprise nationalisée Carl Zeiss, démantelée après la réunification des deux Allemagnes, est réellement devenue une entreprise de technologie avancée, spécialisée dans le laser et l'optoélectronique. Quelque 20 000 emplois ont été supprimés sans « casse sociale » excessive, 14 000 postes étant recréés dans l'environnement local de l'ex-combinat, qui emploie maintenant environ 6 000 personnes.

C'est aussi grâce à des mesures originales (création d'un Job Center, mutualisation locale de l'em-

ploi passant par la création d'*Industriekompentens*, un concept d'entreprise employant des travailleurs qualifiés mis à la disposition des employeurs de la région) que Saab AB a conduit la restructuration de son usine de Linköping.

La reconversion a été plus délicate, compte tenu de la situation sinistreuse du secteur, aux hauts-fourneaux de Vizcaya, où tous les emplois perdus n'ont pas été regagnés, et aux chantiers helléniques de Scaramanga, où le succès de l'actionariat salarié « n'est pas encore entièrement assuré ».

Enfin, chez Fujitsu Royaume-Uni, une installation privée de représentants syndicaux et promesse de fermeture, faute de repreneurs pour un fabricant confronté à la chute des prix de vente sur le marché des microprocesseurs, c'est la reconversion des salariés vers d'autres secteurs d'activité qui est envisagée. Avec des premiers résultats positifs grâce à l'action conjuguée du groupe nippon et du « *partenariat dynamique établi aux niveaux local, départemental et régional* », à l'intérieur d'un groupe de conseil ad hoc (Fujitsu Response Group) auquel le gouvernement de Tony Blair a apporté son appui.

Serge Marti



